



MERCREDI 24 FÉVRIER 1993

No 35288 - 113e année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial

Le taux de chômage dépasse 7% dans quatre cantons latins

## Mesures urgentes en vue

Bosnie

### Parachutage de vivres

Les Etats-Unis vont commencer ces prochains jours à parachuter des vivres sur la Bosnie. Ils ont informé hier l'OTAN de leur décision. Les opérations d'aide parachutée pourraient commencer d'ici à la fin de la semaine.

Page 4

Industrie des machines

### Tout va très mal!

L'industrie suisse des machines a enregistré l'an dernier une baisse importante des commandes, alors que les chiffres d'affaires ont diminué en moyenne de 1,1% en valeur nominale. Aucune amélioration significative n'est en vue. Le refus de l'EEE entraîne en outre des obstacles supplémentaires.

Page 6

L'énergie et l'école

### La formation au baril

Après une campagne menée l'an dernier au niveau primaire pour sensibiliser les écoliers à la problématique énergétique, le canton de Neuchâtel s'attaque au secondaire. Un baril plein d'expériences amusantes à la clef. Le conseiller d'Etat Pierre Hirschy en a expliqué hier le principe en même temps qu'il présentait les nouvelles mesures promotionnelles dans le domaine des subventions à l'utilisation d'énergies renouvelables.

Page 17

**VAC**  
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis

VAC René Junod SA  
Av. Léopold-Robert 115  
Rue des Crêlets 130  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/21 11 21

Fin janvier, le nombre des chômeurs inscrits auprès des offices du travail s'élevait à 141.514, soit 4,6% des personnes actives (7% en Suisse latine, 3,7% en Suisse alémanique). On devrait atteindre les 200.000 chômeurs en fin d'année. Dans une semaine, le Parlement examine un arrêté urgent visant à améliorer leur sort dès le mois d'avril. Il s'agit aussi, par des mesures à la fois dissuasives et incitatives, d'en maintenir le plus grand nombre possible dans le monde du travail.

Berne  
François NUSSBAUM

Selon les chiffres publiés hier par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), la barre des 7% a été franchie dans les cantons du Tessin (7,6), de Vaud et du Valais (7,5) et de Genève (7,1). Ils sont suivis de Neuchâtel (6,3%), du Jura (5,5%) et de Fribourg (5,4%).

#### 50.000 JEUNES

En Suisse alémanique, Bâle-Ville (4,9%) est en tête avec Zoug et



Soleure (4,6%). Nidwald, Schaffhouse, Zurich, Berne et Lucerne ont des taux entre 3,8 et 4,1%. En queue de peloton: Uri, Appenzell RI et les Grisons (1,8%). Les huit cantons restants sont entre 2 et 3,4%.

L'OFIAMT constate que la tranche d'âge la plus touchée est celle des 20-29 ans: ils sont plus de 50.000, en augmentation de 14% par rapport au mois précédent. D'autre part, la moitié des chômeurs sont au bénéfice d'une formation spécialisée, l'autre grand groupe étant formé d'auxiliaires. Les perspectives sont peu réjouissantes: on devrait atteindre les 200.000 chômeurs à la fin de l'année.

C'est le mercredi 3 mars que le Conseil national examine une modification urgente de la loi sur l'assurance chômage. Le Conseil des Etats le fera cinq jours plus tard. Les divergences entre les deux chambres pourraient être éliminées avant la fin de la session, pour permettre l'entrée en vigueur de cet arrêté début avril.

#### AMÉLIORATIONS

Dans la version adoptée par la commission préparatoire du Conseil national, cet arrêté contient plusieurs mesures améliorant le sort des chômeurs. D'abord, la durée maximum de l'indemnisation serait portée à

400 jours (18 mois), au lieu de 300 actuellement. Les réductions d'horaires dans les entreprises, elles, pourraient être indemnisées durant 24 mois.

Ceux qui se trouvent à trois ans de la retraite ne seraient plus obligés de prouver qu'ils recherchent un emploi, ni de timbrer.

Enfin, en cas d'accident, de maternité ou de maladie nécessitant une hospitalisation, le droit aux indemnités s'étendrait jusqu'à 60 jours.

#### DISSUASION

La principale mesure dissuasive concerne le montant de l'indemnité. En règle générale, elle reste-

rait à 80% du dernier salaire. Mais ceux qui n'ont pas d'enfant à charge, ne sont pas invalides et bénéficient d'une indemnité journalière supérieure à 130 francs, ceux-là n'auraient droit qu'au 70% du dernier salaire.

Cette réduction toucherait un quart des chômeurs. En revanche, tous verraient le montant de leur indemnité baisser de 10% après 250 jours, sauf si elle se situe déjà au-dessous de 115 francs. On entend ainsi pousser les chômeurs les moins mal lotis à rechercher activement un emploi.

#### INCITATION

L'arrêté urgent veut également permettre de pénaliser un chômeur qui refuserait un emploi dont le salaire serait inférieur à ses prestations de chômage.

Mais, comme mesure d'incitation, l'assurance compenserait le manque à gagner, de manière à ce que le montant final soit supérieur à l'indemnité calculée initialement. Ce qui revient à traiter, selon les termes de la loi, tout «gain intermédiaire» comme un «travail convenable». Il s'agit, là aussi, de remettre des chômeurs dans le circuit du travail.

A noter que la plupart de ces propositions ont été combattues en commission par diverses minorités. La gauche réclame des améliorations plus substantielles, la droite davantage de mesures dissuasives. Autant dire que les débats parlementaires, début mars, seront longs et difficiles. F.N.

Hockey sur glace - Le HCC décroche la timbale

## Au bout du suspense



Marc Zbinden - Martin Loetscher

Le HCC s'est imposé 2-1 au terme d'un fantastique bras de fer face à Sierre. (Impar-Galley)

● Lire en page 11

## OPINION

### Simple courtoisie...

Il faisait très beau, vendredi, à New Delhi. Le soleil du matin a tôt fait de dissiper les brumes de la nuit pour installer cette douce chaleur qui fait le charme du sous-continent au printemps. Aucun des Indiens que j'ai interrogés ne savait que le chancelier Helmut Kohl débarquait pour une visite officielle de quatre jours.

Une visite qui passe inaperçue, pour le monde entier, et qui va se poursuivre à Singapour puis en Indonésie, au Japon et en Corée du Sud. En une semaine, le chancelier aura rendu visite au quart de l'humanité...

A New Delhi, M. Kohl a confirmé la détermination de l'Allemagne à accélérer le processus en cours de l'union économique européenne. Il a invité la République indienne à intensifier ses échanges avec la Communauté européenne en soulignant que l'Allemagne était un bon canal d'accès au Marché commun.

Mais de quoi parle M. Kohl? J'aurais bien aimé le détourner une heure seulement du parcours fleuri qui lui avait été tracé à travers la capitale pour qu'il renifle de près la réalité de ce pays de 860 millions d'habitants dont plus de la moitié sont encore analphabètes et dont des dizaines de millions vivent dans des conditions de précarité si extrêmes que même un chien de chez nous n'y survivrait pas.

En une génération, la population s'est accrue

de 55%, soit, annuellement, trois fois l'équivalent de la Suisse et rien ne va endiguer cette marée démographique. Le tiers de la population est âgé de moins de 15 ans.

Trois années de bonne mousson ont permis des récoltes record de riz, de canne à sucre et de céréales. La campagne revigorée n'en a été que plus prolifique en naissances, ce en quoi les bonnes années sont les pires à long terme.

En quatre ans, la dette extérieure a augmenté de 67% et son financement absorbe le quart du budget national. Le déficit de la balance commerciale se monte à plus de sept milliards de dollars. L'Inde foisonne de richesses individuelles, elle possède des personnalités remarquables, des potentialités fabuleuses, mais elle restera longtemps encore ravagée par ses divisions politiques qui rendent le pays ingouvernable.

Cette instabilité est aggravée par la montée de l'intégrisme religieux, tant hindou que musulman. Alors qui, dans ces conditions, veut investir en Inde pour favoriser son développement économique? Certainement pas l'Allemagne qui a déjà tant à faire avec ses Länder de l'Est.

La visite de M. Kohl, à New Delhi, aura été une simple courtoisie, sur la route de Singapour, de l'Indonésie, de la Corée et du Japon qui, eux, sont des partenaires à part entière.

Gil BAILLOD

Bulletins secrets sous contrôle?

OUVERT SUR...  
Cuba, page 32



DIVERS

Les collections de mode  
**Printemps - Eté 93**  
sont arrivées dans  
La boutique de votre élégance

*Annie made jersey*

Vous y trouverez

Un grand choix de pulls,  
vestes, blouses, jupes-pantalons.

Jacques Britt - Alexander - Jean Desses -  
Saint Charles - Spotlight - Aspa.

132-12182



Daniel-JeanRichard 37, La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/239 535

**PÊCHEURS**

Vous trouverez tout  
pour votre équipement  
au magasin

Vos amorces: teignes, vairons, vers rouges et têtes noires

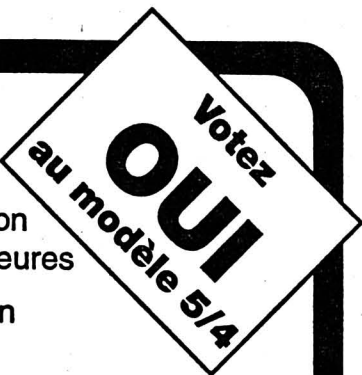
Fritz-Courvoisier 61, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 33 83



**St HUBERT SPORTS**  
ARMES PECHE CHASSE

470-102148

- Pour un maintien du niveau scolaire actuel
- Pour une meilleure préparation aux écoles moyennes supérieures
- Pour une meilleure intégration européenne



Police-secours:  
**117**

France et Liechtenstein (5/4), Italie (5/3), Allemagne (4/6), Autriche (4/5)

Société des enseignants secondaires du Jura bernois

470-102459

**Prix bas permanents!**

Choix parmi 1200 prix bas permanents	
Vin blanc pour la fondue 1 litre (+dépôt)	<b>3.95</b>
Lambrusco Riunite rosso 1991 7 dl	<b>3.75</b>
La Côte Vallonnette 1991 7 dl	<b>5.45</b>
Jacob's Creek Australie 7,5 dl	<b>6.95</b>
Domaine St. André de Figère a.c. 1991 7,5 dl	<b>7.45</b>
Dôle Crettenaz 1991 7 dl	<b>7.65</b>
Dôle de Perdrix VS 1991 7 dl	<b>7.95</b>
Château Bonnet a.c. Entre-deux-Mers 1990 7,5 dl	<b>8.25</b>
Dôle Ville de Sierre 1991 7 dl	<b>8.95</b>
Santenay Gravières 1er Cru a.c. 1990 7 dl	<b>9.95</b>
Zentis Belfrutta framboises 450 g	<b>2.50</b>
Moutarde Thomy mi-forte 200g	<b>1.60</b>
Champignons émincés 230g	<b>1.65</b>
Purée de tomates Hero Parma Doro 300g	<b>2.10</b>
Purée de tomates Rossini 4 x 70g	<b>2.25</b>
Thomy Mayonnaise à la française 265g	<b>2.30</b>
Ketchup Heinz 500 ml	<b>2.85</b>
Le Parfait 200g	<b>2.90</b>
Miel Langnese finement crémeux 500g	<b>4.60</b>
Nutella 500g	<b>4.95</b>
Ocean Douche 2 sortes 250ml	<b>1.95</b>
Gillette mousse à raser Soins hydratants 200 ml	<b>2.80</b>
Colgate F + M Gel Dentifrice 75 ml	<b>3.10</b>
Trisa soft-active compact Brosse à dents 1 pièce	<b>3.15</b>
Johnson's baby shampooing extra doux 300ml	<b>3.60</b>
Mum Déo Roll-on 3 sortes 50 ml	<b>4.65</b>
Crème Nivea pot 200ml	<b>4.85</b>
Taft Hairspray Ultra Strong Vaporisateur 200ml	<b>5.40</b>
Pantène Plus Shampooing 4 sortes 200ml	<b>5.40</b>
1001 Lotion pour le corps Protection UV 400ml	<b>5.70</b>

**Imbattable en multipack!**

Féchy Vin blanc suisse 1991 6 x 70cl	<b>35.70</b> (1 bouteille 5.95) au lieu de 47.70
Rastella noisettes Rastella amandes 400g	<b>1.95</b> à partir de 2 pièces (la pièce)
Duschdas TRIOPACK 4 sortes 3 x 250 ml	<b>7.45</b> au lieu de 9.90 (1 bouteille 2.49)

La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER autorisés. Visible dès le 24.02.93. NE-8/240293 44-52/4\*4

**DENNER SUPERDISCOUNT**

*Nous sommes toujours avantageux!*

FAITES CONNAISSANCE DE LA NOUVELLE PEUGEOT 306.  
LE 26 FÉVRIER, CHEZ VOTRE REPRÉSENTANT PEUGEOT.



La nouvelle Peugeot 306 vous étonnera à plus d'un titre: styling racé et élégant, habitacle vaste et spacieux, haut niveau de sécurité et performances exceptionnelles grâce à un train arrière auto-adaptatif révolutionnaire, la liste est longue et loin d'être exhaustive. Pour faire connaissance de cette voiture d'exception, adressez-vous au représentant Peugeot le plus proche. Mais ce n'est pas tout: avec un peu de chance, vous pourrez même gagner une 306 ou un autre prix. Nous vous attendons avec impatience!

NOUVELLE PEUGEOT 306. LA RIVALE.



220-78000/4\*4

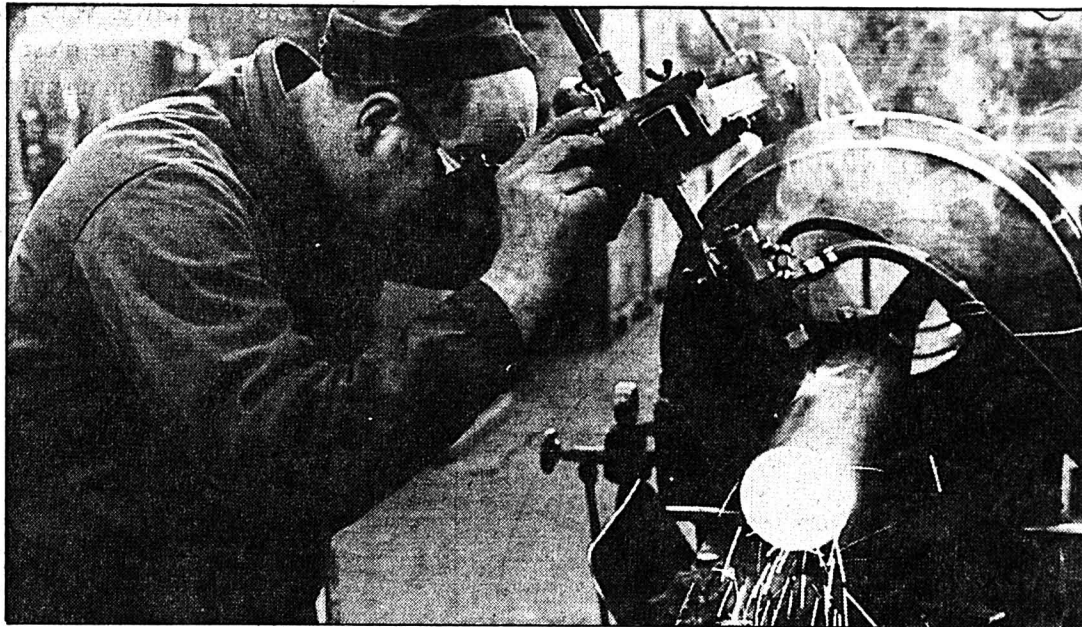




Industrie des machines: le «non» à l'EEE est lourd de conséquences

# Tout va très mal!

L'industrie suisse des machines a enregistré l'an dernier une baisse importante des commandes, alors que les chiffres d'affaires ont diminué en moyenne de 1,1% en valeur nominale. Aucune amélioration significative n'est en vue. Le refus de l'EEE entraîne en outre des obstacles supplémentaires, a indiqué hier la Société suisse des constructeurs de machines (VSM)



L'industrie des machines a connu une grosse perte de commandes en 1992. Après le refus de l'EEE, l'avenir ne s'annonce pas beaucoup plus rose. (Keystone)

«Les résultats d'ensemble ne sont pas satisfaisants et rien ne semble annoncer une amélioration significative de la situation dans un proche avenir», a expliqué le directeur de la VSM, Martin Erb, lors d'une conférence de presse.

Selon l'enquête menée par la VSM, les commandes ont diminué l'an dernier de 5,5% par rapport à 1991. Si les commandes de l'étranger se sont maintenues pratiquement au même niveau avec une augmentation nominale de 1,6%, celles du marché intérieur ont chuté de 16,6%. Cet «effondrement» s'explique par la détérioration du climat d'investissement en Suisse, imputable à la morosité de la conjoncture mondiale et surtout aux incertitudes liées à l'issue de la votation sur l'EEE, selon Martin Erb.

L'évolution négative des nouvelles commandes a également eu des effets sur les réserves de

travail. A fin décembre, celles-ci se situaient à 5,1 mois en moyenne, soit son niveau le plus bas enregistré jusqu'à maintenant. A fin 1991, elles étaient encore de 5,3 mois. Une certaine stabilisation semble toutefois se profiler dans ce domaine. Une lueur d'espoir se manifeste notamment dans l'industrie des machines textiles où les réserves de travail ont passé de 4,4 mois à 6,6 mois en l'espace d'un trimestre.

La situation est également mauvaise en ce qui concerne l'utilisation des capacités et le degré d'occupation. Le nombre des chômeurs partiels dans l'industrie des machines a augmenté de près de 50% en une année et celui des chômeurs complets de 10.000 unités. On ne voit pas la fin du «douloureux reflux de

l'emploi», a relevé le président de la VSM, Thomas Gasser. Comme en 1991, le nombre de postes de travail perdus l'an dernier est estimé à 10.000.

Même si elle est bénéfique, la baisse actuelle des taux d'intérêt pourrait bien ne pas être durable et ne doit pas être interprétée comme un effet positif du non à l'EEE, selon Thomas Gasser. Tout comme l'afflux de capitaux, elle est plutôt liée à l'introduction d'un nouvel impôt anticipé en Allemagne et aux difficultés du système monétaire européen.

## UN «NON» LOURD DE CONSÉQUENCES

Après le non à l'EEE, l'économie suisse d'exportation est confrontée à de sérieux désavantages quant à l'accès à ses princi-

paux marchés européens, a souligné le président de la VSM. C'est notamment le cas en matière de circulation des marchandises où des entreprises helvétiques subissent des procédures douanières chicanières, a-t-il expliqué. De plus, l'incertitude juridique liée aux échanges commerciaux entre la CE et des pays tiers comme la Suisse place l'industrie d'exportation helvétique dans une situation inconfortable.

Outre les échanges commerciaux avec l'étranger, la Suisse est aussi désavantagée dans le domaine de la recherche internationale et du développement. Des conditions de participation égales dans ce secteur vital pour la Suisse sont impossibles sans participation à l'EEE, selon Thomas Gasser. (ap)

## Convention patronale

### Cavadini président

L'Assemblée générale de la Convention patronale de l'industrie horlogère a désigné le Neuchâtelois Jean Cavadini (notre photo Galley) au poste de président, à compter du premier janvier de l'année prochaine.

Il succédera au Vaudois Claude Bonnard, a annoncé hier à La Chaux-de-Fonds la Convention patronale. M. Jean Cavadini sera associé aux travaux de la Convention patronale dès septembre prochain. Ancien conseiller d'Etat libéral vaudois et ancien conseiller national, M. Claude Bonnard, 71 ans, présidait la Convention patronale depuis 1978.

Organisation patronale faitière de l'horlogerie en matière sociale, la Convention patronale est composée de 12 associations horlogères groupant 78% des entreprises et 87% du personnel



de la branche. M. Jean Cavadini en sera le quatrième président depuis sa fondation en 1945, après MM. Edgar Primault (1945-1967), Blaise Clerc (1968-1977) et Claude Bonnard (1977-1993). (sp)

## Accident aérien dans les Grisons

### Le Cessna retrouvé

Le bimoteur Cessna 303, qui avait disparu depuis dimanche, a été localisé hier matin sur le versant sud-est du Piz Ault, à environ 2800 mètres d'altitude, sur le territoire de la commune de Disentis (GR). Les cinq personnes qui étaient à bord – quatre Allemands et un Tessinois – ont été tuées. Les cinq corps se trouvaient à l'intérieur de l'appareil, a indiqué hier Alex Dermon, responsable de la colonne de secours qui est arrivée sur place.

Le Cessna s'est écrasé dimanche peu avant midi. Il avait

quitté l'aéroport de Lugano Agno (TI) vers 10 heures 47 pour se rendre à Bielefeld, en Allemagne. Un pilote allemand et quatre passagers – trois Allemands et un Suisse – se trouvaient à bord. L'avion a disparu des écrans radar dimanche à 11.37 heures. Swisscontrol avait averti à deux reprises le pilote qu'il volait trop bas. Les recherches avaient été gênées par le mauvais temps de ces deux derniers jours. Hier matin, avec une éclaircie, les sauveteurs ont pu prendre l'air et retrouver l'épave du Cessna. (ap)

## Production du lait

### Faire sauter le cartel

La production et la distribution du lait et des produits laitiers sont, en Suisse, réglementées et concentrées comme nulle part ailleurs en Europe. L'absence quasi totale de concurrence et le manque de transparence non seulement éloignent l'offre de la demande, mais encore limitent et compliquent considérablement les marges de manœuvre des producteurs et des distributeurs. Règles innombrables et limitations de toutes sortes augmentent aussi les coûts. Les consommateurs, eux, comparant les prix, vont de plus en plus fréquemment faire leurs achats de produits laitiers dans les pays voisins.

Il faut dès lors – a déclaré hier à Berne la Commission des cartels en présentant son rapport sur ce problème «compliqué» – procéder à une refonte quasi complète, et «presque révolutionnaire» du marché du lait et de ses règles.

Cette refonte devrait et pourrait se faire en deux étapes. La première serait plutôt de nature technico-économique – redéfinition du rôle des fédérations laitières qui agissent actuellement comme entreprises et autorités d'exécution – et la seconde d'ordre nettement plus politique puisqu'il s'agirait notamment de réaménager tout le système du contingentement laitier, de supprimer les prix garantis et revoir les paiements directs, tout cela en tenant compte des objectifs fondamentaux de la politique agricole suisse et des exigences, voire des pressions, du commerce extérieur, en particulier les règles du GATT.

En supposant que toutes les recommandations de la commission soient mises en œuvre, on parviendrait – a répondu très prudemment Bruno Schmidhauser, directeur du secrétariat de la commission et directeur de l'étude présentée – à une réduction de prix de l'ordre de 15 ct par litre de lait. L'opération, toutefois, pourrait être à somme nulle, la baisse du prix du lait étant compensée par une hausse des paiements directs ou autres subventions compensatoires.

## UCPL BIENVEILLANTE

L'Union centrale des producteurs de lait (UCPL), selon un communiqué, se montre d'accord, pour l'essentiel, avec la Commission des cartels. Les recommandations de la commission pour le long terme (assouplissement du contingentement laitier, prix indicatifs et libéralisation de la mise en valeur du lait) reprennent, selon l'UCPL, sans exception des points déjà prévus par le 7e rapport sur l'agriculture. L'UCPL note qu'elle est «prête à les examiner avec le plus grand soin». (ap)

## Hausse de la taxe sur l'essence

### Deux centimes oubliés

Ce n'est pas 20 centimes de plus par litre de carburant mais bien 22 centimes – soit 10% de plus qu'annoncé – que paieront les consommateurs si, le 7 mars prochain, une majorité accepte en votation populaire la hausse des droits de douane sur les carburants.

Selon l'Union pétrolière, l'augmentation effective de prix dépassera les 20 centimes. Il faut tenir compte en effet des 0,2 ct du «droit de statistique», de l'augmentation de l'ICHA, soit 1,25 ct, et des 0,25 ct retenus au titre du paiement des redevances à la Confédération, paiement qui doit être effectué dans les 5

jours par les importateurs. Les distributeurs, eux, ont 20 jours pour rembourser ces redevances aux importateurs.

En conséquence, souligne l'Union pétrolière, l'augmentation éventuelle des droits de douane, le 7 mars, entraînera une hausse d'environ 22 centimes, au moins, à la colonne.

Quant aux détenteurs de stocks déjà dédouanés, ils pourront réaliser un bénéfice, après le 7 mars, en cas d'acceptation du projet fédéral. Mais la concurrence jouera et chaque distributeur pourra renoncer au nouveau tarif. Ces stocks, toutefois, ne couvrent que 7 à 8 jours de consommation. (ap)

## PUBLICITÉ



**NON** À L'IMPOSITION PARASITAIRE DU TRAFIC PRIVÉ

**NE NOUS LAISSONS PAS BERNER!**

Comité contre l'imposition parasitaire du trafic privé  
Resp. François Perret, Lausanne

Les Chambres fédérales ont ajouté 100 millions de francs à la construction des autoroutes, pour 1993 seulement, à la condition que le peuple accepte de payer 1,3 milliard de plus à la Confédération, chaque année et durablement. Présenté comme un «geste de bonne volonté», c'est une manœuvre de chantage.

**OFFRES D'EMPLOI**

**Gains accessoires**

Devenez vendeurs des bons vins valaisans, directement de la production. Faire offres sous chiffre D 36-61486 à Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.

4x4

**SOYEZ GAGNANT(E)**

Société au succès énorme aux USA, en Angleterre et au Canada, vient de démarrer en Suisse pour pousser son expansion en Europe.

VOUS aimez travailler de votre propre initiative et en tirer la juste récompense, soit dans la vente, soit dans le management. Appelez le 032-53 21 50 (on est bilingue). Possibilité à temps partiel!

410-107273

Pour des postes fixes, nous recherchons une

**SECRÉTAIRE**

- ayant déjà travaillé dans département vente (industrie)
- âge: 25-30 ans
- divers travaux de secrétariat

et une

**EMPLOYÉE DE COMMERCE**

- possédant de bonnes connaissances en allemand
- facturation
- contacts téléphoniques

Séverine Guenat vous en dira plus lors de votre appel.



Avenue Léopold-Robert 31  
2300 La Chaux-de-Fonds  
039/23 63 83

132-12610



107, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds

Pour une entreprise horlogère de très haut de gamme, nous recherchons

**horloger rhabilleur ou horloger complet**

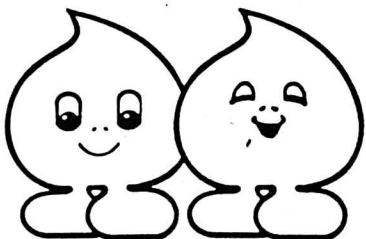
- possédant une expérience dans les montres mécaniques;
- motivé par un challenge aux Etats-Unis;
- apte à organiser un déplacement SAV et à conduire/former du personnel;
- français/anglais.

Intéressés, curieux ?  
N'hésitez pas à contacter  
M. Dougoud.

470-176

Tél. 039/23 22 88

**Le don de sang,  
un acte  
de solidarité**



**Donnez de votre sang  
Sauvez des vies**

**AMITIE-MARIAGE**

**UNIS**

Vous avez entre 20 et 70 ans ?  
Faites comme des centaines de personnes qui ont aujourd'hui décidé de

**Bien choisir !**

Par une méthode sélective et moderne, vous pourrez La ou Le rencontrer. Professionnel et discret. UNIS est unique !

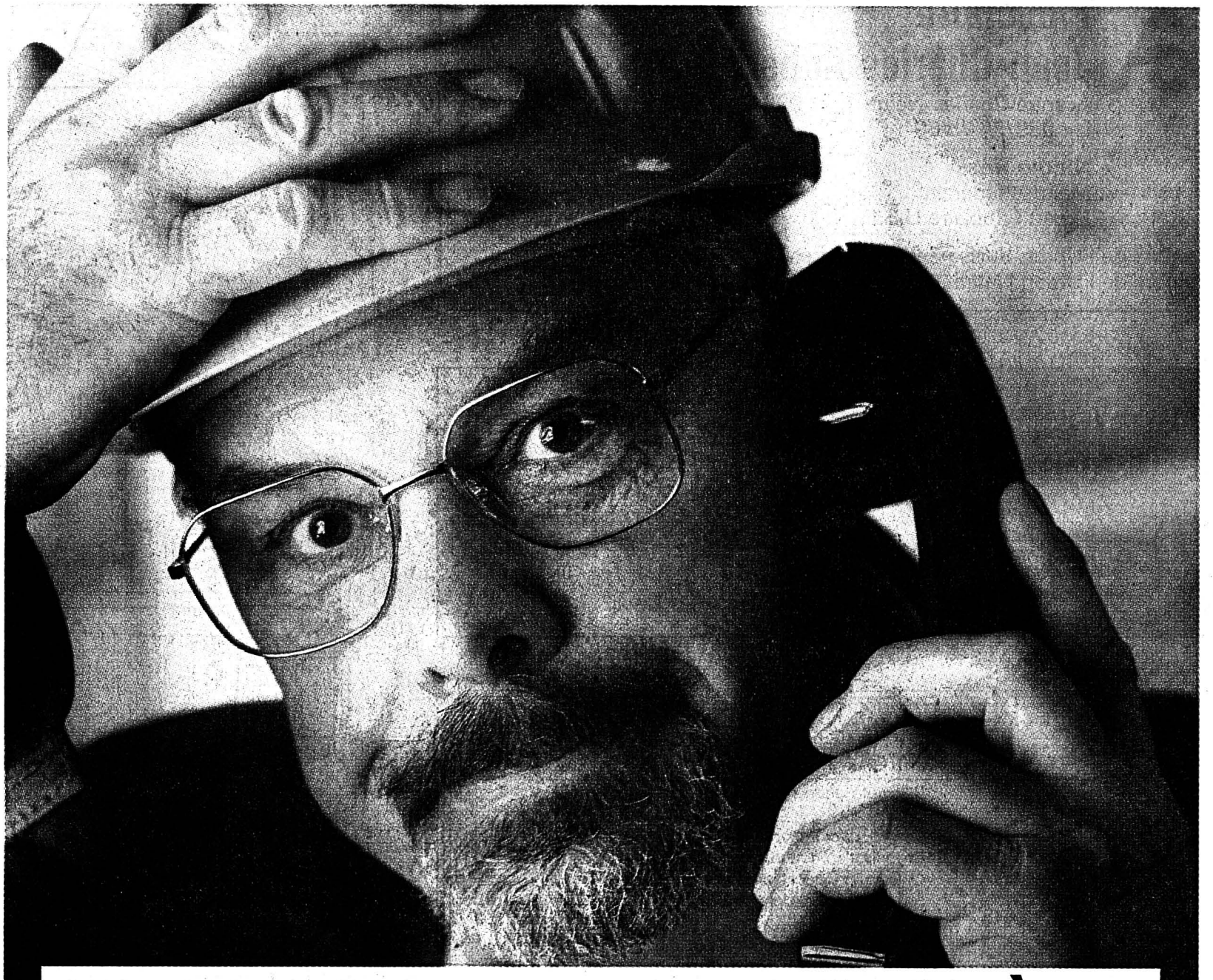
Retournez-nous ce coupon pour un test gratuit

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ âge \_\_\_\_\_  
Rue/no \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
NP \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

UNIS S.A. 038 25 24 25  
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel  
Lausanne - Genève - Sion - Fribourg - Delémont - Bienne

28-1508/4x4

**MAÎTRISONS L'ÉNERGIE**



**"MA CONSOMMATION M'INQUIÈTE"**

VOTRE LIGNE ÉNERGIE  
**155 33 90**  
de 9 h. à 17 h.  
Numéro vert: appel gratuit

N'attendez plus !  
Un simple coup de fil et nous pourrions certainement vous donner le conseil dont vous avez besoin. A votre demande, un de nos spécialistes pourra venir vous conseiller gratuitement.

Si vous désirez des conseils techniques ou tout autre renseignement, si votre enfant a un exposé en vue, ou si vos plombs ont encore sauté, n'hésitez pas, appelez votre ligne énergie !

ELECTRICITE ROMANDE, vos compagnies d'électricité, ensemble, pour vous informer et vous conseiller.



ELECTRICITE ROMANDE - Office d'électricité de la Suisse romande  
Rue du Maupas 2 • Case postale 307 • CH-1000 Lausanne 9

22-1743

**IMMOBILIER**

A vendre à Provence/VD  
**MAISON VILLAGEOISE**

- Entièrement rénovée en 1987 et comprenant:
- un appartement de 3½ pièces (135 m²) libre
- un appartement de 3 pièces

Fr. 670 000.-

Comina SA  
2024 Saint-Aubin  
038/55 27 27

28-241

A louer **cti**

gestion immobilière sa  
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44

Pour le 1er avril 1993  
La Chaux-de-Fonds

**STUDIOS**

Tout confort  
Pour tous renseignements:  
038/24 22 45

UNPI  
UNION NEUCHÂTELOISE  
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

28-152

**NOVAC**

Rue du 1er-Mars 4  
La Chaux-de-Fonds, 039/28 72 00

**Liquidation totale**

Liquidation totale du magasin autorisée par l'administration cantonale du 11 janvier au 11 juillet 1993

**De 20 à 40%  
de rabais**

Les ventes à domicile et par correspondance continuent comme les années passées

132-12445

# Impôt cantonal neuchâtelois 1993: l'échéance est proche



**Fiduciaire**  
**Jean-Charles Aubert S.A.**

Avenue Charles-Naine 1, ☎ 039/26 75 65  
fax 039/26 75 66

**Nicole Rössl**  
Maîtrise fédérale  
Expert fiduciaire U.S.F.

**J.-Chs Aubert**  
Expert-comptable et fiscal



Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires  
Membre de l'Union Neuchâteloise des Professionnels de l'Immobilier

132-12285

Pour vous,  
c'est capital.

économisez des impôts  
avec le FISCAPLAN.



Réussir ensemble.

La Chaux-de-Fonds - Le Locle

132-12193

Fiduciaire

**Manrau Frossard**

Société anonyme

**FISCALITÉ:** Conseil, déclarations, représentation  
**COMPTABILITÉ:** Organisation, tenue, boucllement, révision  
**SALAIRES:** Calcul, décomptes, comptabilité  
**GESTION:** Fortune mobilière et immobilière

2034 Peseux  
Avenue Fornachon 29  
Téléphone (038) 313155  
Téléfax (038) 312624



Membre  
de la Chambre Fiduciaire

2300 La Chaux-de-Fonds  
Rue du Grenier 22  
Téléphone (039) 231641  
Téléfax (039) 232334

28-1325

## CHAMBRE FIDUCIAIRE

Chambre suisse des experts-comptables, fiduciaires et fiscaux

### ORDRE NEUCHÂTELOIS

**Francis Anker**  
Expert-comptable  
Ernest-Roulet 1  
Case postale 56  
2034 Peseux  
☎ 038/31 50 22  
Fax 038/31 49 54

**ATAG Ernst & Young SA**  
Rue des Moulins 51  
Case postale 165  
2004 Neuchâtel  
☎ 038/24 51 51  
Fax 038/24 64 25

**Fiduciaire Brunner & Associés SA**  
Route des Falaises 7  
Case postale 5  
2007 Neuchâtel  
☎ 038/24 60 60  
Fax 038/24 60 40

**KPMG Fides**  
Rue Saint-Maurice 10  
Case postale 484  
2001 Neuchâtel  
☎ 038/24 76 00  
Fax 038/24 29 49

**Fiduciaire d'organisation et de gestion d'entreprises**  
Eugène Herschdorfer  
Faubourg de l'Hôpital 25  
Case postale 627  
2001 Neuchâtel  
☎ 038/25 32 27/28

**Fiduciaire Gilbert Kaiser SA**  
Paix 23  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 47 91

**Fidugest SA**  
Av. des Champs-Montants 2  
2074 Marin-Epagnier  
☎ 038/33 77 27  
Fax 038/33 24 87

**Fiduciaire J.-P. Erard**  
Rue Saint-Honoré 3  
Case postale 483  
2001 Neuchâtel  
☎ 038/24 37 91  
Fax 038/24 72 01

**Fiduciaire L. Genilloud SA**  
Av. Léopold-Robert 60  
Case postale 571  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 24 67

**Fiduciaire Lucien Leitenberg SA**  
Av. Léopold-Robert 79  
Case postale 398  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 82 88  
Fax 039/23 91 52

**Fiduciaire Manrau-Frossard SA**  
Av. Fornachon 29  
Case postale 142  
2034 Peseux  
☎ 038/31 31 55  
Fax 038/31 26 24

**Fiduciaire Muller & Christe SA**  
Temple-Neuf 4  
Case postale 856  
2001 Neuchâtel  
☎ 038/25 83 83/84  
Fax 038/25 84 60

**Fiduciaire Pierre Pauli SA**  
Rue du Grenier 18  
Case postale 2240  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 74 22

**Fiduconsult SA**  
Av. Léopold-Robert 53a  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 23 15  
Fax 039/23 42 21

**Fiduconsult SA**  
Av. des Champs-Montants 2  
2074 Marin-Epagnier  
☎ 038/33 27 33  
Fax 038/33 24 87

**KPMG Fides Peat**  
Rue Saint-Maurice 10  
Case postale 484  
2001 Neuchâtel  
☎ 038/24 32 24  
Fax 038/24 29 49

**Michel Leister**  
Av. Léopold-Robert 117  
Case postale 403  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 11 08  
Fax 039/23 12 87

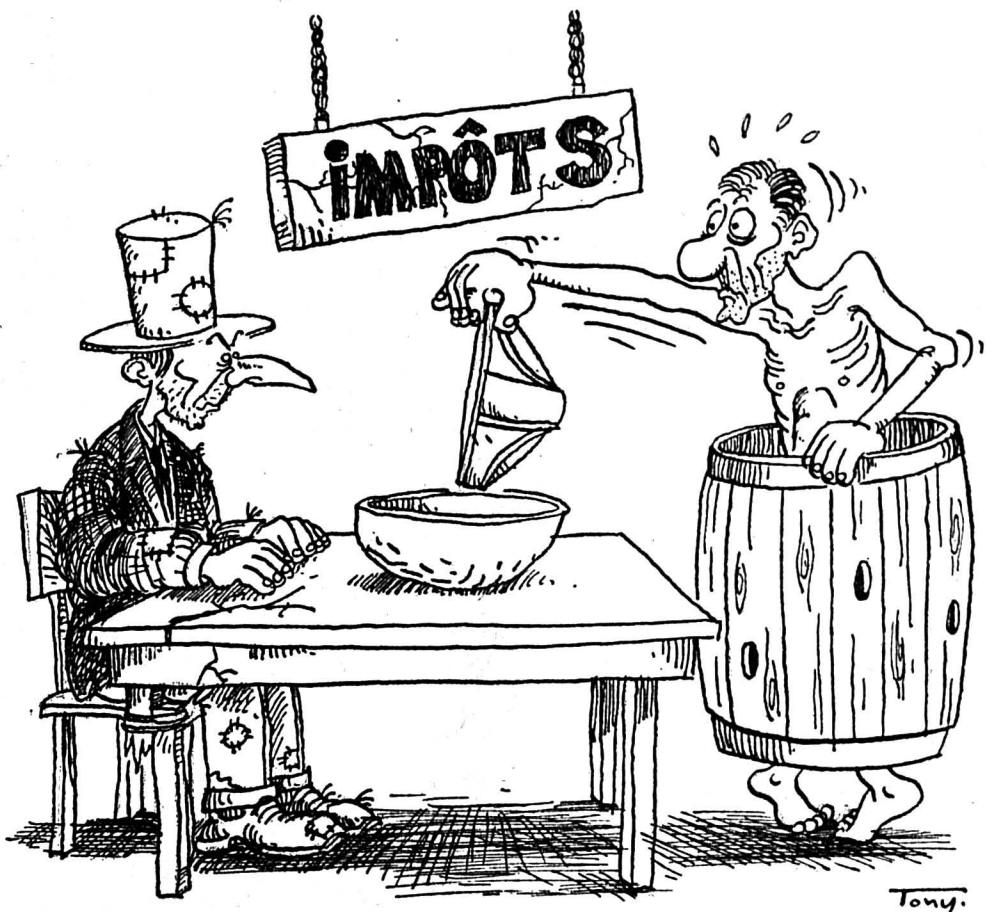
**Orfigest SA**  
Rue du Puits-Godet 22  
Case postale  
2005 Neuchâtel  
☎ 038/24 34 01  
Fax 038/25 13 51

**Revisuisse Price Waterhouse**  
Rue Saint-Honoré 10  
Case postale  
2001 Neuchâtel  
☎ 038/25 83 33  
Fax 038/24 67 44

**SFS Coopers & Lybrand SA**  
Rue du Seyon 1  
Case postale 1371  
2001 Neuchâtel  
☎ 038/24 59 00  
Fax 038/24 73 94

**Société fiduciaire Vigilis SA**  
Allée du Quartz 13  
Case postale 50  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 46 01  
Fax 039/26 56 15

**Fiduhal**  
Patrick Haldimann  
Rue de la Côte 14  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 05 50  
Fax 039/28 77 16



Il y a plusieurs manières de tondre un mouton.

On peut, par surprise, se saisir de l'animal pour le passer brutalement à la tondeuse, au risque de lui écorcher la peau.

Plus humanement, il est possible de concilier l'inéluctable nécessité de la tonte et la sensibilité de la victime.

En matière fiscale, on constate avec plaisir que l'Administration neuchâteloise des contributions est une adepte de la deuxième méthode, ainsi qu'en témoigne le petit texte qui, traditionnellement, sert d'introduction aux «Directives sur la manière de remplir la déclaration d'impôt des personnes physiques» que tout contribuable neuchâtelois a reçu ce mois-ci dans sa boîte aux lettres.

«Comme chaque année, à cette même époque, il est temps pour le contribuable neuchâtelois de remplir sa déclaration d'impôt. Bien qu'il s'agisse d'une tâche

quelque peu ingrate, nous vous invitons à vous en acquitter avec soin. (...) Si d'autres renseignements vous sont nécessaires, les services de l'administration fiscale se tiennent volontiers à votre disposition».

Une manière civilisée de faire passer la pilule que chacun devra avaler d'ici le 2 mars prochain, date limite pour le renvoi de la déclaration remplie.

Une tâche qui ne devrait pas poser de problèmes insurmontables, dans la mesure où très peu de modifications sont enregistrées par rapport à 1992, du moins en ce qui concerne les personnes physiques.

En fait, la seule modification importante concerne la déduction des primes d'assurance-maladie et accident qui, jusqu'ici, pouvaient être soustraites dans leur totalité du revenu.

Dès cette année, les choses changent. En automne dernier, le Grand Conseil a en effet décidé, sur proposition du Conseil d'Etat, de fixer un plafond à ces déductions.

Dorénavant, les montants déductibles du revenu sont limités à 1800 francs pour un contribuable seul, à 3600 francs pour les contribuables mariés faisant ménage commun, plus 700 francs par enfant ou personne nécessaire à charge.

Ces montants étant généralement supérieurs aux cotisations permettant d'assurer en matière de santé les prestations minimales obligatoires, le législatif cantonal estime que le but social visé par ces déductions est ainsi rempli et que l'Etat n'a pas à tenir compte des dépenses supplé-

mentaires affectées à des prestations que l'on pourrait qualifier d'agrément (hospitalisation en chambre privée par exemple).

Si le total des cotisations obligatoires devait toutefois dépasser ces montants, le contribuable pourra bénéficier de déductions supplémentaires pour la part supplémentaire. A cet effet, il lui faudra joindre à sa déclaration une attestation de sa caisse-maladie indiquant clairement le montant des cotisations se rapportant aux prestations minimales obligatoires.

Il est évident qu'au-delà de la notion d'équité, cette modification est destinée à améliorer la situation financière de l'Etat qui pense encaisser ainsi un gain supplémentaire de l'ordre de trois millions de francs.

Dans son rapport du 28 septembre 1992, l'exécutif neuchâtelois estime qu'environ 20 % des contribuables verront leur revenu imposable augmenter de 1 à 1000 francs et 10 autres pour-cent de plus de 1000 francs.

#### DÉDUCTIONS AUGMENTÉES

Un petit tiers des contribuables va donc faire les frais de cette nouvelle mesure. Beaucoup, par contre, vont bénéficier, modestement, de l'augmentation d'autres déductions.

Ainsi, au chapitre des dépenses professionnelles, la somme déductible accordée sans justification passe à 1700 francs par salarié, contre 1600 francs en 1992. Si le produit annuel du travail est inférieur à 17 000 francs, la déduction ne devra



Agence générale des Montagnes neuchâteloises

### ÉCONOMIES FISCALES

Savez-vous que vos primes d'assurances peuvent influencer directement vos charges fiscales ?

Nos collaborateurs sont aptes à vous conseiller de façon optimale:



Agence générale des Montagnes neuchâteloises  
Pierre-Alain Bois, agent général  
Avenue Léopold-Robert 11a  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/21 05 05 (nouveau numéro)  
Fax 039/23 66 25

J. AUBRY  
M. BERNARD  
R. BOICHAT  
S. CAMARDA  
P. DARRAS  
P. FAHRNI  
F. GUYON  
M. IPEK

G. IURATO  
F. JORAY  
J.-M. MONTANDON  
M. NICOLET  
R. SALVI  
E. SCHNEEBERGER  
M. SPOEDE  
P. ZURCHER

- DISCRÉTION ASSURÉE -

132-12393

Une profession, des spécialistes - dont de nombreux experts-comptables diplômés au service de l'économie d'une région, pour tous les problèmes comptables, économiques et fiscaux

28-1075



# Primes d'assurances: déductions limitées

pas excéder 10 % du salaire déclaré.

Autre amélioration, celle accordée pour le travail en équipe ou de nuit, ainsi qu'à ceux qui doivent manger hors de chez eux. Ils pourront soustraire de leur revenu 11 francs par jour ou par repas (contre 10 francs l'an dernier). En ce qui concerne le travail par équipe ou de nuit, le maximum est fixé à 2400 frs (2200 en 92).

Légère amélioration encore au chapitre des frais de déplacement. Le tarif par kilomètre, pour les personnes devant utiliser moto ou voiture, est augmenté de 5 centimes.

Pour le trajet de midi, l'aller et le retour ne peuvent toutefois être comptés à plus de 11 frs. (somme équivalente à un repas pris à l'extérieur !) et le total ne doit pas excéder 2400 frs. par an.

Par ces modifications, le canton s'aligne, par mesure de simplification, sur les normes de l'impôt fédéral.

### 3e PILIER

Enfin, à relever encore une légère modification pour les personnes affiliées à un troisième pilier, en plus de leur caisse de retraite (2e pilier). Sur attestation de l'établissement d'assurance ou de la fondation bancaire, ils pourront déduire leurs versements jusqu'à concurrence de 5184.- frs. pour l'année de calcul 1992 (contre 4608.-frs. lors du précédent «exercice»).

### SANCTIONS

Il est bon de rappeler que la date limite du 2 mars a valeur impérative. En cas d'impossibilité de respecter ce délai, il faut avertir au plus vite les autorités fiscales. Faute de quoi le contribuable est passible d'une amende d'ordre (de 20 à 100 frs.)

Si, après rappel, le retardataire ne retourne pas sa déclaration dûment remplie dans les vingt jours, il court le risque d'être taxé d'office.

Or, même si cette mesure n'est pas une sanction et ne vise qu'à

évaluer au plus juste la situation du récalcitrant, l'estimation, en règle générale, sera supérieure d'au moins 10 % à la taxation de l'année précédente. De plus, le contribuable qui se laisse taxer d'office risque une amende pouvant aller jusqu'à 10.000 francs.

Enfin, rappelons que depuis le 1er janvier de cette année, les impôts qui ne sont pas payés dans les délais seront frappés d'un intérêt moratoire de 7 %, dès l'échéance.

Une fois encore, cette décision n'a pas pour but de pénaliser le contribuable qui a des difficultés financières. Elle a été prise pour éviter certains abus tentants en cette période de taux d'intérêt bancaires élevés.

### DERNIÈRE ANNÉE

En 1993, les agriculteurs et viticulteurs qui ne tiennent pas de comptes, seront pour la dernière fois taxés sur la base des normes arrêtées par le Département des finances. Ce qui signifie qu'il leur faut, dès cette année, tenir une comptabilité pour, dès la taxation 1994, pouvoir justifier leur revenu.

### CONSEILS PRATIQUES

La clarté des formules fiscales neuchâteloises permet à la majorité des citoyens de remplir leur déclaration sans aide extérieure.

Pour faciliter cette tâche, il est souhaitable de remplir d'abord l'annexe 1 (état des titres), puis l'annexe 3 (assurances), de passer ensuite à la déclaration proprement dite, et enfin de remplir la formule pour l'impôt fédéral (annexe 4).

En cas de doute, les services de l'administration des contributions fourniront volontiers les renseignements nécessaires.

Si cela ne suffit pas, notamment lors de situations complexes (succession, changement de situation, achat ou vente d'immeubles), le contribuable aura avantage à s'adresser à l'une des nombreuses fiduciaires du canton.

R.G.

## Révision de la loi sur les contributions directes des sociétés

### Le «moral» est touché

Si les conditions cadres de l'impôt sur les personnes physiques n'ont subi qu'un mini-toiletage, l'impôt cantonal sur les personnes morales a été, lui, plus fondamentalement revu, notamment pour le rapprocher des normes fédérales.

Prenons le cas des sociétés anonymes, en commandite ou à responsabilité limitée.

Depuis 1964, et jusqu'à l'an dernier, leur bénéfice était imposé selon un barème progressif, allant, en 1992, de 6,25 % à 18,4 %, le taux effectif ne pouvant être supérieur à 2,5 fois le rapport entre bénéfice total et capital total.

Dès cette année, le bénéfice est taxé d'un taux de base de 6 %, à quoi s'ajoutent des surtaxes en fonction du rendement.

Le taux maximum est fixé à 18,5 %. Globalement, ce changement de méthode de calcul sera neutre du point de vue du rendement.

Par contre, l'impôt sur le capital de ces mêmes sociétés est réduit d'environ un tiers, son taux passant de 3,45 % à 2,5 %. Une mesure qui permettra à Neuchâtel de ne plus figurer parmi les leaders suisses en matière de taux et de se rapprocher de la moyenne (supérieure) des cantons helvétiques.

Destinée à améliorer notre attractivité économique, cette baisse occasionnera, pour l'Etat, une perte de l'ordre de 2 millions de francs.

### PETIT DÉTAIL

Pour terminer, notons que le commerce de détail subit une hausse notable de son impôt sur le chiffre d'affaires. Le taux passe de 1,14 % à 2 % en ce qui concerne les recettes brutes provenant du commerce de détail proprement dit, et de 0,575 % à 1 % pour ce qui est des autres recettes.

En contrepartie, le seuil minimum de recettes pour être taxé passe de 500 000 francs à deux millions de francs.

Gain espéré par l'Etat: environ 750 000 francs.

## Fiduconsult sa

Avenue Léopold-Robert 53a - 2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 23 15/16

Comptabilité, conseils informatiques, impôts,  
gérance d'immeubles, achat et vente

Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

A MEMBER OF Grant Thornton International

132-12287

## FIDUHAL

### Patrick Haldimann

Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

Expert-comptable diplômé

Comptable contrôleur de gestion diplômé

Côte 14 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/28 05 50 - Fax 039/28 77 16

- expertise comptable
- comptabilité

- contrôle de gestion
- fiscalité

132-12887

F  
I  
S  
C  
A  
L  
I  
T  
É

## NOTRE EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE

132-12655



### FIDUCIAIRE SORESA SA

Rue de la Serre 99  
2301 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/23 21 66

Organisation - Révisions - Expertises - Comptabilités



L'aigle et la clef,  
symboles parfaits de protection et de sécurité

**Genevoise**  
ASSURANCES

AGENCE GÉNÉRALE - JAQUET-DROZ 60 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

132-12245

FIDUCIAIRE

## GERFICO S.A.

Jambe-Ducommun 6a - 2400 LE LOCLE - ☎ 039/31 36 57

Tous mandats fiduciaires

A votre disposition pour  
votre déclaration d'impôts

157-14308

C'est pourquoi nos clients ne paient que le minimum légalement exigé en matière d'impôts. Nous avons permis ainsi à de nombreux clients de faire d'importantes économies d'impôts tout en respectant le droit en vigueur. Nous étudions toujours à fond toutes les situations de nos clients et toutes les possibilités de restructuration de leurs revenus ou de leurs fortunes, selon une même méthode de travail (utilisée par nos bureaux dans le monde entier).

**Nos conseillers  
fiscaux sont à  
jour concernant  
tous les problèmes  
liés à la fiscalité  
que cela soit à  
Genève ou  
Paris**

Audit, conseils en  
matière de fiscalité,  
de gestion, de  
système d'informa-  
tion et de services  
professionnels, en  
Suisse ou ailleurs.

Revisuisse  
Price Waterhouse

10, rue Saint-Honoré, 2001 Neuchâtel  
Tél. 038/25 83 33

450-135

### DÉCLARATION D'IMPÔTS

remplie en toute discrétion à votre domicile

Retraités sans fortune	Fr. 25.-
Retraités avec fortune	Fr. 35.-
Salariés	Fr. 35.-
PPE ou maison familiale (salariés ou retraités habitant leur propre appartement ou maison)	(Fr. 35.- + 15.- = Fr. 50.-)
	☎ 039/26 68 18

132-508323

**Feu:  
118**

### DÉCLARATION D'IMPÔTS

Pour remplir votre déclaration fiscale, vous trouverez de l'aide au secrétariat du POP, rue du Versoix 7.  
☎ 039/28 63 65

**Le matin:**  
du lundi au jeudi: de 9 h - 11 h  
samedi: de 8 h - 11 h

**le soir:**  
le lundi: }  
le mercredi: } de 17 h 30 - 19 h  
le vendredi: }

Attention: personnes possédant un appartement, des titres, actions, etc.: uniquement sur rendez-vous!

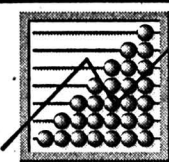
Personnes retraitées: nous avons plus de temps pour vous le matin...

(Se munir des documents nécessaires; déclaration de salaire, certificats d'assurances, livrets d'épargne ou attestations bancaires, etc.).



**Parti ouvrier et populaire  
Unité socialiste**

132-12423



JAQUENOUD

FIDUCIAIRE

Case postale, 2112 Môtiers

tél. 038/61 10 30, fax 038/61 23 09

- Gestion d'entreprises
- Conseils
- Organisation
- Réorganisation
- Constitution de sociétés
- Comptabilité
- Fiscalité

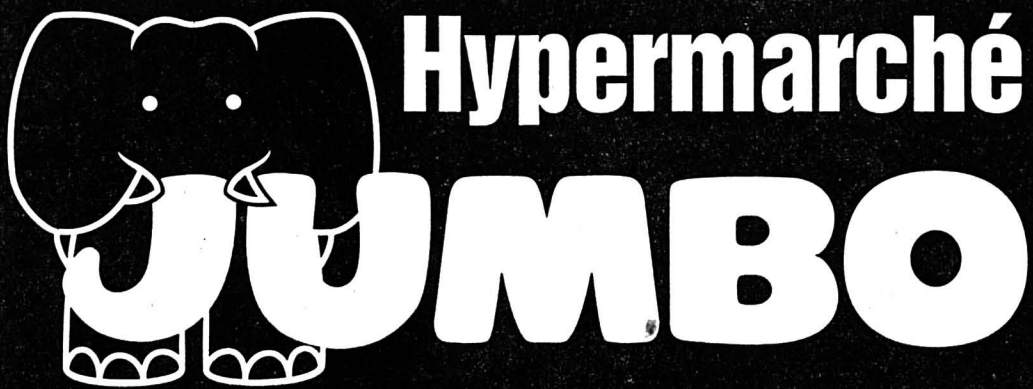
157-14349

## ACTA S A

Services fiduciaires  
Comptabilité  
Conseils et gestion

Rue Fritz-Courvoisier 40  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/28 58 48

132-504330



Hypermarché

La Chaux-de-Fonds

Direction **Le Locle**

24.2.1993

Sem. 08

**6 bouteilles  
d'AMADINO**

Vin rouge  
espagnol

Carton 6 x 75 cl

**10.50**

au lieu de 21.-

**1/2 PRIX**

**PROFITEZ DE NOS PRIX SENSATIONNELS  
SUR LA VIANDE FRAÎCHE !**

**Rôti de porc** Epaule

kg

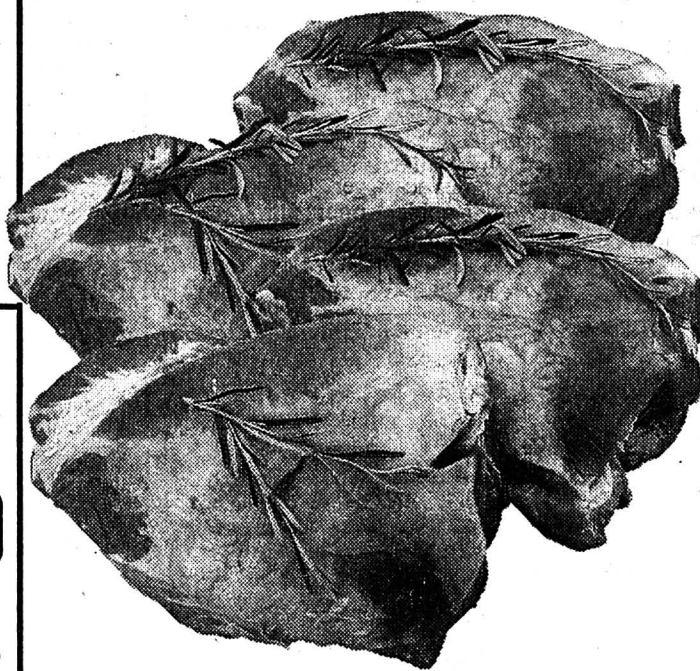
**7.90**

au lieu de 15.-

**Entrecôte**

kg **25.-**

au lieu de 39.-



**Lard à cuire**

kg **9.90**

Fumé, maigre  
pièces 600 - 900 g.

au lieu de 13.-

**Poulet**

Frais

kg **5.90**

au lieu de 9.50

**Viande séchée**

100 g

**3.90**

Rebibes

au lieu de 5.50

**VIANDE DE BŒUF**

**VIANDE DE PORC**

**VIANDE DE VEAU**

**Rôti**

kg **13.90**

au lieu de 22.-

**Ragoût**

kg **7.50**

au lieu de 13.-

**Rôti** Poitrine

kg **14.90**

au lieu de 20.-

**Ragoût**

kg **9.90**

au lieu de 17.-

**Rôti** Cou

kg **10.90**

au lieu de 16.90

**Rôti** Cou

kg **18.90**

au lieu de 26.-

**Bouilli**

kg **9.90**

au lieu de 15.-

**Tranches** Filet

kg **17.90**

au lieu de 24.-

**Ragoût**

kg **16.90**

au lieu de 20.-

**Jarrets**

kg **8.90**

au lieu de 13.-

**Fricassée**

kg **7.50**

au lieu de 11.-

**Jarrets**

kg **17.90**

au lieu de 23.-

**Hachée**

kg **7.90**

au lieu de 14.-

**Jarrets**

kg **6.90**

au lieu de 10.-

**Tranches**

kg **39.90**

au lieu de 45.-

**12 litres de COCA-COLA**

12 x 1 litre  
**10.40**

+ Dép.  
au lieu de 15.-  
+ Dép.

**6 bouteilles de CHASSELAS ROMAND**

Carton 6 x 75 cl

**14.70**

au lieu de 29.40

**1/2 PRIX**

**6 bouteilles de DÔLE DU VALAIS**

Carton 6 x 75 cl

**29.-**

au lieu de 47.40

Hockey sur glace - Première ligue: le HCC décroche la timbale dans les prolongations

# Au bout du suspense

● LA CHAUX-DE-FONDS - SIERRE 2-1 a.p. (0-0 0-0 1-1 1-0)

Belle par définition, la victoire prend une dimension supplémentaire encore lorsqu'elle est acquise dans des conditions difficiles. Celle conquise hier au soir par le HCC face à Sierre durant les prolongations est du genre à laisser des traces. Indélébiles. C'est en effet à la force du poignet que les Chaux-de-Fonniers ont obtenu le droit de se mesurer à GE Servette, couronne du groupe en jeu. Honneur aux vainqueurs, aux vaincus aussi dans la mesure où les Sierrois se sont avérés des adversaires loyaux, coriaces, irréprochables. Reste qu'il fallait un gagnant...

Par Jean-François BERDAT

«Gabrielle, tu brûles mon esprit, ton amour étrange...» En son temps, Johnny Halliday avait consacré un hymne à l'une de celles qui avaient sûrement fait son bonheur. Hier au soir, le HCC et tous ses supporters ont pu reprendre le refrain, en sup-

primant cependant les deux dernières lettres du prénom. Gabriel - Rohrbach en l'occurrence - a fait office de détonateur, qui a littéralement enflammé les Mélézes après... soixante-deux minutes de jeu, de combat plutôt, en couchant le fantastique Erismann et tous les Sierrois. Pour le compte.

Le HCC venait de décrocher la timbale, en d'autres termes le droit de se mesurer à GE Servette, titre de champion de groupe en jeu. «Gabriel, tu brûles les espoirs... valaisans.»

## QUE D'OPPORTUNITÉS!

Jusqu'à présent, le HCC avait frisé le code. Non pas tant que les Sierrois se soient montrés maîtres de la glace. Reste que, par l'intermédiaire de Pleschberger, ils avaient mené à bien l'une des entreprises dans lesquelles le HCC avait régulièrement échoué.

Dans les faits, cette belle a donc mis passablement de temps à décoller. Normal puisque les uns et les autres jouaient ni plus ni moins que leur saison. Malgré la nervosité qui régnait sur l'aire de jeu, les acteurs parvinrent tout de même à se créer passablement d'opportunités de mettre le tableau d'affichage en route. Autant d'occasions pour les deux portiers de se signaler à l'attention. Car, et il est grand temps de le dire, Schnegg et Erismann furent bel et bien les personnages centraux de cette folle soirée. Tour à tour, ils apposèrent ainsi leur veto à des actions qui, toutes avaient le poids d'un but. En vrac, Mauron, Loetscher, Chappuis, Gauthier, Leimgruber, Mauron et Chap-



Achim Pleschberger - Patrick Oppliger  
Le HCC continue...

(Impar-Galley)

puis encore échouèrent au moment d'accomplir le dernier geste. Tant et si bien que la marque était vierge à l'heure d'entamer l'ultime période. Laquelle ne devait pas suffire à départager les deux formations. Et pourtant...

## UN NOUVEAU CAP

Pourtant, Pleschberger, au terme d'un superbe mouvement collectif, allait placer Sierre sur orbite. Une orbite que l'on put longtemps croire définitive. Dès cet instant en effet, le HCC se lança dans un fantastique baroud d'honneur qui devait trouver récompense à moins de quatre minutes du gong, lorsque Laczko mystifia enfin Erismann. Poussé par son fantastique public - les Mélézes ont vibré hier au soir... - le HCC tenta alors le tout pour le tout. Sans résultat concret. Dès lors, les prolongations allaient décider de l'issue de ce dramatique bras

de fer. Avec la conclusion - heureuse... - que l'on sait.

Le HCC a donc franchi un nouveau cap en direction de la LNB. Reste que la route est longue encore, qui passe notamment par Morges, pas plus tard que demain soir. Une échéance ô combien délicate puisque GE Servette aura bénéficié de deux jours de repos supplémentaires. Néanmoins, sur la base des dispositions qu'il a démontrées hier au soir, le HCC n'a rien à craindre de ce déplacement.

Unis comme les doigts de la main, les Chaux-de-Fonniers ont fait preuve d'une telle conviction que rien ne semble désormais en mesure de les arrêter. Ce d'autant plus qu'ils se sont redécouvert un public qui, une fois n'est pas coutume, ne s'est pas gêné de donner de la voix. Porté de la sorte, le HCC ne peut que grimper vers les sommets. Pourvu que ça dure comme disait l'autre. Ce qui devrait être le cas

dans la mesure où personne n'aura regretté d'être témoin d'un tel spectacle. J.-F. B.

## LE POINT

Demi-finales de groupe (au meilleur des trois matches)

### GROUPE 2

Neuchâtel YS - Langenthal 4-5 (1-2 dans la série).  
Langenthal en finale de groupe contre Berthoud.

### PROCHAINE JOURNÉE

Judi 25 février, 20 h:  
Langenthal - Berthoud.

### GROUPE 3

La Chaux-de-Fonds - Sierre 2-1 a.p. (2-1 dans la série).  
La Chaux-de-Fonds en finale de groupe contre GE Servette.

### PROCHAINE JOURNÉE

Judi 25 février à Morges, 20 h:  
GE Servette - La Chaux-de-Fonds.

## Il y a un an -

En proie à de multiples difficultés, le HC Bienne se sépare, avec effet immédiat, de son entraîneur Dick Decloe. Le Canado-Hollandais est remplacé par un duo formé du défenseur Jakob Kölliker et Lucien Ramseyer, entraîneur des juniors. (Imp)

Hockey sur glace

## Sur un coup de dés

Neuchâtel YS est éliminé des play-off. Les «orange et noir» ont subi hier soir la loi de Langenthal en concédant un but fatal dans les dernières secondes. Dur, dur...

Page 13

Hockey sur glace

## On a touché le fond

Ajoie a touché le fond. En perdant son troisième match d'affilée face à Rapperswil, cette fois dans les prolongations, les Jurassiens voient leurs chances de maintien fondre comme neige au soleil.

Page 15

Ski nordique

## Belmondo au sprint



L'Italienne Stefania Belmondo (photo AP) a remporté son premier titre de championne du monde lors de la poursuite des 10 km en style libre. Et elle a eu du mérite, car le règlement l'a contrainte à partir en 5e position seulement.

Page 16

Riccardo Fuhrer était bien évidemment aux anges, tandis qu'Aldo Zenhäusern s'en prenait de façon virulente aux arbitres

# La recette du HCC? Du sang-froid et de la patience

Brrr! Alors que c'était la liesse dans les vestiaires chaux-de-fonniers, ceux des Valaisans ressemblaient à une morgue. Replié dans son coin, Aldo Zenhäusern en avait gros sur la patate. Le moins que l'on puisse écrire, c'est que l'ancien international n'était pas tendre avec le trio arbitral. Pour sa part, Riccardo Fuhrer mettait l'accent sur le sang-froid et la patience dont a fait preuve son équipe. Pour le Bernois, la clé de ce succès obtenu à l'arraché est à chercher dans ces domaines.

Par Gérard STEGMÜLLER

Honneur aux vaincus. «C'est dur, c'est cruel, mais c'est la loi du sport.» Si le vice-président du HC Sierre, Victor Zwissig, se montrait beau perdant, il n'aurait pas fait bon mettre un fusil dans les mains d'Aldo Zenhäusern hier soir sur le coup de 22 heures 30. D'accord, c'est un petit peu exagéré...

Reste que! Le moral à plat, l'entraîneur valaisan n'admet-

tait pas cette défaite. «Il doit y avoir un perdant, o.k. Mais ce soir, les arbitres en ont rajouté. On avait le match en main et ils l'ont fait basculer en expulsant Heiniger (55e) pour une faute inexistante. Inadmissible. Ils ont sifflé comme des c...!»

«C'est déjà difficile de battre La Chaux-de-Fonds à domicile. Imaginez la situation lorsque les directeurs de jeu y mettent du leur! J'ai une longue carrière derrière moi, je n'aime pas m'en prendre aux arbitres. Mais trop c'est trop. Même le plus grand supporter du HCC doit reconnaître que l'arbitre a été mauvais» éruçait-il.

## ROHRBACH MODESTE

On change de camp. Où l'atmosphère était franchement meilleure. Pardi! «C'est génial. Ce fut dur, très dur, surtout que j'ai eu moins de boulot qu'Erismann» relevait Jean-Luc Schnegg.

Un Schnegg qui, une fois de plus, a fait l'unanimité. «Jean-Luc a été extraordinaire» relevaient en chœur Fuhrer et Ga-

briel Rohrbach. Ce dernier, l'auteur du but victorieux, n'en chopait pas la grosse tête pour autant: «J'ai pris le puck. J'ai alors vu qu'un arrière valaisan s'occupait de Zbinden. J'ai foncé contre la cage, j'ai fait un petit pont à un adversaire, j'ai ensuite tiré en back-hand. Au hasard. Et c'est rentré.»

Riccardo Fuhrer quant à lui se frottait les mains. «J'adore ce genre match. Même si nous avions perdu, j'aurais eu du plaisir (sic!). La fatigue demain soir à Morges? Aucun souci à se faire. Quand on gagne, on oublie tout. C'est comme dans la vie de tous les jours. Je m'attendais à un match très difficile, mais je suis quand même étonné du spectacle que les deux équipes ont offert. Avant la partie, si on m'avait demandé mon sentiment, j'aurais dit que ça n'allait pas être terrible. Nous n'étions pas forcément plus forts que Sierre, mais à 0-1, les Valaisans ont eu le malheur de croire que l'affaire était dans le sac. «Nous n'avons pas «flippé», contrairement à eux. J'ai dit aux gars de

garder leur sang-froid et de faire preuve de patience. Laczko a alors égalisé.»

«Dans les vestiaires, avant d'aborder la prolongation, j'ai averti mes joueurs: nous n'étions pas là pour effectuer un show. Qu'au moindre problème, il fallait dégager le puck. Et Rohrbach a frappé!»

Champagne!

## RUSH SUR SES GARDES

Pour ce qui est des propos de son homologue sierrois, Fuhrer refusait d'entrer dans la polémique. Tout juste le boss des Mélézes relevait-il le manque d'arguments d'Aldo Zenhäusern. «Je ne comprends pas son attitude. Il devrait d'abord regarder ce qui n'a pas tourné dans son équipe avant de critiquer les arbitres. Moi, quand ça ne va pas, je balaie toujours devant ma porte.» Et toc!

Spectateur attentif de la rencontre, Larry Rush, caméra vidéo aux poings, demeurait sur ses gardes: «De part et d'autre on n'a pas su exploiter ses occasions de but. J'ai été impression-

né par la prestation de Laczko. Une certitude: ce sera dur pour nous. Ce soir, nous avons assisté à un match de LNB.»

L'entraîneur de GE Servette a donc quitté les Mélézes guère rassuré. Ça promet pour demain et samedi soir. G.S.

## Tous à Morges

Plus que jamais le HCC aura besoin du soutien de ses supporters jeudi à Morges où le coup d'envoi sera donné à 20 h. Pour ceux qui rechignent à se rendre sur les bords du Léman par leurs propres moyens, un déplacement en car sera organisé. Le départ est fixé à 17 h 45 à la patinoire des Mélézes.

● Inscriptions:  
au 039 23 75 24. (Imp)

# Economie? Le programme pour laver et nettoyer. A saisir!



**SOFTLAN CONCENTRÉ**  
revitalisant textile, fraîcheur naturelle, parfum de rêve, 1 l

**4.20**

151-A-9302



**5.50** SOLO DUO  
liquide vaisselle, citron

2 x 750 ml

**15.90** ARIEL ULTRA  
OU COLOR  
lessive complète, 3 kg



**5.80** MR PROPER SUPER-CRÈME, «3 pour 2», nettoyant universel

3 x 500 ml



**AIR FRESH FLACON**  
Rafraîchisseur d'air complet avec huile odorante, wild flowers

**6.80**

**AIR FRESH DEKO**  
Rafraîchisseur d'air rechargeable, garden-fresh

**4.20**



44-600

Bienne • Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Sion • Vevey • Yverdon

## OFFRES D'EMPLOI

Cherche

### TAPISSIER-DÉCORATEUR

QUALIFIÉ

Entrée tout de suite.

Ecrire sous chiffres Q 132-736099 à Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds 2

Bureau d'ingénieurs civils offre une place d'

### APPRENTI DESSINATEUR EN GÉNIE CIVIL

à un(e) jeune ayant terminé sa scolarité en section scientifique.

Date d'entrée: août 1993  
Ecrire sous chiffres O 132-736091 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.



### SAVAL

Société d'Agriculture du Val-de-Ruz  
Rue du Commerce 3  
2208 Les Hauts-Geneveys  
Téléphone 038/53 26 22

Nous cherchons:

## UN GÉRANT

appelé à diriger notre société, ayant:

- une formation commerciale, CFC d'employé de commerce ou titre équivalent;
- de bonnes connaissances en informatique et dans le domaine agricole;
- maîtrise de l'allemand souhaitée.

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres (lettre manuscrite, photo, curriculum vitae, certificats) à: M. Claude Ducommun, président de la SAVAL, Postulation, La Joux-du-Plâne, 2058 Le Pâquier.

28-515237

Publicité intensive,  
Publicité par annonces

Opportunité à saisir!  
Pour compléter son service externe, une société de services cherche

## UN COLLABORATEUR

- domicilié dans le district du Locle;
- maîtrisant la vente;
- ayant le goût de l'indépendance et des affaires;
- à l'aise dans les contacts avec la clientèle ambitieux, efficace et organisé.

Nous offrons:

- une formation adéquate;
- un poste indépendant;
- une clientèle existante.

Veillez envoyer vos offres manuscrites accompagnées des documents usuels, sous chiffres 470-034 à ASSA Annonces Suisses SA, Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.



Si vous manifestez de l'intérêt à la réalisation de produits de grande renommée, nous vous proposons la fonction suivante dans notre Service Fabrication

## MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES

Profil du candidat:

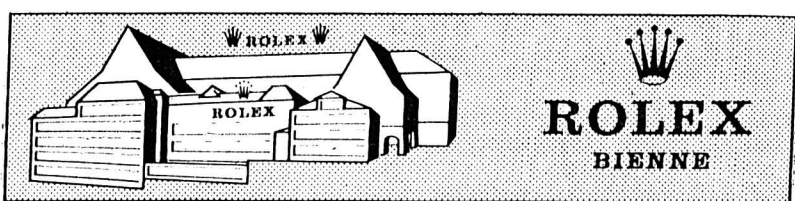
- titulaire d'un CFC ou niveau équivalent;
- connaissance des étampes progressives et conventionnelles (découpage, pliage).

Nous offrons:

- place stable;
- ambiance de travail agréable;
- horaire libre et vacances à la carte;
- salaire adapté aux exigences du poste;
- prestations d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de postulation au Service du personnel de la MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX SA, La Haute-Route 82, case postale 1153, 2501 Bienne, ☎ 032/28 44 44

6-2269



Seriez-vous intéressé à garantir la qualité de nos produits de haut de gamme?

Dans l'affirmative, vous êtes le

## CONTRÔLEUR

EN COURS DE FABRICATION ÉBAUCHES ET FOURNITURES

que nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir.

Profil souhaité:

- quelques années d'expérience et habitué à un travail soigné;
- nationalité suisse ou étrangère avec permis valable.

Nous offrons:

- place stable;
- ambiance de travail agréable;
- horaire libre et vacances à la carte;
- salaire adapté aux exigences du poste;
- prestations d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de postulation au Service du personnel de la MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX SA, La Haute-Route 82, case postale 1153, 2501 Bienne, ☎ 032/28 44 44

6-2269

# COMMUNICATION

La communication,

clé du monde contemporain. Notre vie au quotidien.

Notre entreprise est active dans ce domaine essentiel.

Elle met en oeuvre des technologies avancées, elle déploie un savoir-faire de haut niveau, elle offre des produits de pointe pour assurer les échanges d'informations, de signaux, d'énergie, à l'échelon mondial. Elle ouvre donc des perspectives professionnelles passionnantes à des collaborateurs décidés.

La qualité des techniques au service de la qualité de vie se fonde sur la qualité des hommes.

C'est pourquoi notre communication peut être pour vous de la plus haute importance.



**CABLES CORTAILLOD**  
ÉNERGIE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Nous recherchons actuellement un

## INGÉNIEUR ETS

en électrotechnique

ceci afin de reprendre la responsabilité de notre unité de production des câbles de télécommunication.

Ce nouveau collaborateur dirigera environ 75 personnes, dont deux adjoints directs. Il devra en conséquence posséder le sens et le goût de l'organisation, de solides connaissances techniques et avoir de l'aisance dans les contacts humains.

Age idéal: 30 à 45 (50 ans).

Entrée en fonction: à convenir.

Réf.: Chef de fabrication télécom.

A la suite d'une promotion interne, nous recherchons un

## INGÉNIEUR ETS

en électrotechnique, mécanique ou microtechnique

qui reprendra la responsabilité des développements et du suivi des nouveaux produits en production.

Age idéal: 25 à 35 ans.

Entrée en fonction: à convenir.

Langues: anglais et allemand souhaités.

Réf.: Responsable développements en production.

Ces deux nouveaux collaborateurs dépendront directement du directeur de production et seront appelés à assumer des responsabilités au sein de groupes appliquant les plus récentes technologies de production et de mesures dans les domaines des câbles de télécommunication et à fibres optiques.

Les conditions de rémunération et les prestations sociales sont évidemment à la hauteur des exigences de ces postes, ouverts à des ingénieurs motivés.

Nous examinerons avec le plus vif intérêt et une totale discrétion vos offres manuscrites adressées à Câbles Cortailod, service du personnel, 2016 Cortailod.

28-221

Répondez  
s.v.p.  
aux offres  
sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



Hockey sur glace - Première ligue, groupe 2: Neuchâtel YS éliminé dans les ultimes secondes

# Sur un coup de dés

● NEUCHÂTEL YS - LANGENTHAL 4-5 (2-0 0-4 2-1)

**Les Pee-Wee battus** - La sélection romande a été dominée dans la finale de sa catégorie au tournoi Pee-Wee de Québec. Les Romands ont été battus 5-2 par les Américains de Beverly. L'édition 1993 de ce tournoi, disputé au Colisée de Québec, a attiré 209.229 spectateurs sur l'ensemble de la semaine. Il s'agit bien évidemment d'un record. (si)

Hier soir, entre Neuchâtel YS et Langenthal ce fut un vrai match de play-off, car les deux équipes ont pris l'avantage à tour de rôle. Mais ça fait mal de perdre sur une erreur pareille à 27 secondes de la fin et en supériorité numérique qui plus est! A l'heure de l'analyse, Eugène Lapointe se montrait bien évidemment déçu, mais lucide.



Du côté des sans-grade

## Le maintien sans jouer

On y voit plus clair dans les poules de promotion-relégation deuxième-troisième ligue. En fait, Crémines et Allaine n'auront pas besoin de jouer pour préserver leurs places.

Courtételle et Couvet, ayant confirmé leur renoncement, Les Brenets et Les Breuleux en ayant fait de même, il n'y aura pas de poules de promotion-relégation deuxième-troisième ligue.

En troisième-quatrième ligue, Le Landeron, vainqueur 7-0 du barrage qui l'opposait à Reconvilier, est sauvé, tandis que son adversaire du soir devra en découdre avec Laufon et Les Ponts-de-Martel II. Voici le programme de ces poules.

**PROGRAMME**

Promotion-relégation 3e-4e ligue  
**Groupe 1**

Jeu. 25 février  
20.30 Laufon - Reconvilier

Samedi 27 février  
20.15 Les Ponts-de-Martel II - Laufon

Mardi 2 mars  
Reconvilier - Les Ponts-de-Martel II

Samedi 6 mars  
Reconvilier - Laufon

Mardi 9 mars  
20.30 Laufon - Les Ponts-de-Martel II

Samedi 13 mars  
20.30 Les Ponts-de-Martel II - Reconvilier

**Groupe 2**

Jeu. 25 février  
20.15 Cortébert - Courrendlin

Dimanche 28 février  
20.30 Bassecourt - Cortébert

Mardi 2 mars  
20.30 Courrendlin - Bassecourt

Samedi 6 mars  
17.30 Courrendlin - Cortébert

Mercredi 10 mars  
20.15 Cortébert - Bassecourt

Samedi 13 mars  
20.30 Bassecourt - Courrendlin

**Groupe 3**

Jeu. 25 février  
20.00 Université NE II - Franches-Montagnes II

Dimanche 28 février  
20.00 Sonceboz - Université NE II

Mercredi 3 mars  
21.00 Franches-Montagnes II - Sonceboz

Samedi 6 mars  
17.15 Franches-Montagnes II - Université NE II

Jeu. 11 mars  
20.45 Université NE II - Sonceboz

Dimanche 14 mars  
20.15 Sonceboz - Franches-Montagnes II

Comme lors du premier round à Fleurier, tout s'est joué dans la dernière minute sur un coup de dés. Et cette fois-ci, la balance a penché du côté de Langenthal.

Le score était en effet de 4 partout et l'horloge affichait 59'29" lorsque Kurylowski a perdu le puck dans son camp. Quatre secondes plus tard, Thomas Maurer ajustait le coin opposé des buts de Neuhaus, poignardant ainsi ses anciens coéquipiers.

**NEUHAUS FAIT DES MIRACLES**

Mais revenons au reste du match. En début de rencontre, Neuchâtel YS «pataugeait», ne semblait pas à l'aise dans ses patins. Il fut bien bousculé, mais correctement cette fois-ci, par des Bernois agressifs et décidés.

Et Neuhaus fit des miracles. Et puis il y eut le déclin, sous la forme de l'ouverture du score de Kurylowski inscrite en supériorité numérique et sur celle du 2 à

**Hêche - Schenk**  
Neuchâtel YS à terre, pour le compte.

0 concotée par Dessarzin et conclue par Morard.

Au deuxième tiers temps, Langenthal a complètement renversé la vapeur. Son premier but lui a littéralement donné des ailes tout en coupant l'élan des Neuchâtelois, qui semblaient retomber dans leur travers du début du match. Trois autres réussites sont venues compléter son tableau de chasse.

**FIN PALPITANTE**

L'équipe de l'Emmental ayant bien tiré profit des hésitations neuchâteloises, on ne donnait pas cher de la peau des hommes

d'Eugène Lapointe à l'appel de l'ultime reprise. Mais Hêche, d'un splendide tir, redonna confiance à ses couleurs et Flury égalisa au grand dam des supporters bernois, annonçant ainsi une fin de match palpitante.

Ce fut le cas! Les joueurs devenaient de plus en plus tendus et les spectateurs nerveux. On crut bien que Neuchâtel YS allait l'emporter lorsqu'il se retrouva à 5 contre 4 à une minute et demie de la fin. Mais Kurylowski, victime semble-t-il d'une faute, et Maurer en ont «décidé» autrement. Dure loi du sport... (pb)

**Patinoires du Littoral:** 1350 spectateurs.  
**Arbitres:** MM. Brégy, Es-Borrat et Houriet.  
**Buts:** 14e Kurylowski (Zigerli, à 5 contre 4) 1-0. 16e Morard (Dessarzin) 2-0. 25e Maurer (Blaser) 2-1. 31e H. Baertschi (R. Baertschi) 2-2. 35e Graenicher (Schenk, à 4 contre 3) 2-3. 40e R. Baertschi 2-4. 41e Hêche (Moser, à 5 contre 4) 3-4. 53e Flury (Moser) 4-4. 60e Maurer (à 4 contre 5) 4-5.  
**Pénalités:** 5 x 2' contre Neuchâtel YS, 9 x 2' contre Langenthal.

**Neuchâtel YS:** Neuhaus; Lutz, Zigerli; Hêche, Moser; Formmaz; Leuenberger, Wist, Kurylowski; Stehlin, Rufenacht, Studer; Flury, Dessarzin, Morard.  
**Langenthal:** Waefler; Wyss; Kühni; Graenicher, Schaub; Fankhauser, Blaser; O. Müller, R. Baertschi, H. Baertschi; Weber, Schenk, Beutler; Maurer, P. Müller, Villiger.  
**Notes:** Neuchâtel YS joue sans Barth (blessé). Langenthal évolue sans De Polo (absent). 43e tir de H. Baertschi sur le poteau.

(Impar-Galley)

Tennis - Martina Navratilova est toujours ambitieuse

## Une seule envie: gagner

Le tennis féminin n'a pas fini d'entendre parler d'elle. A plus de 36 ans, Martina Navratilova, encore classée quatrième joueuse mondiale, continue son exceptionnelle carrière au plus haut niveau international, comptant bien étoffer encore un palmarès sans nul autre pareil.

Dimanche, en battant la championne du monde Monica Seles en finale de l'Open de Paris, l'Américaine a décroché le 163e titre de sa carrière, un record qu'il sera dur d'égaliser. Pour l'anecdote, elle a également obtenu un nouveau record en devenant la joueuse la plus âgée de l'histoire à avoir battu la numéro 1 mondiale.

1993 sera-t-elle sa dernière année sur le circuit? Navratilova entretient le suspense. «Je ne sais vraiment pas, déclarait la championne après sa victoire contre Seles. Quand je joue comme ça, j'ai envie de continuer toujours et toujours. Je viens de passer trois semaines super, où j'ai joué trois finales pour n'en perdre qu'une. Ça ne m'était pas arrivé depuis le début des années 80.»

**UN NOUVEAU RYTHME**

Continuer toujours et encore, mais sur un nouveau rythme. Son âge exige aujourd'hui plus de récupération et une préparation physique sans faille, et lui

permet aussi de faire des choix quant à l'organisation de sa saison. «Aujourd'hui, j'établis mon programme de manière tout à fait différente. Là, par exemple, je vais prendre cinq ou six semaines de repos complet, pendant lesquelles je m'entraînerai bien sûr, mais sans jouer.»

«Rome sera le seul tournoi sur terre battue que je disputerai; ensuite, je me préparerai pour Wimbledon, en disputant des tournois sur gazon, aux Etats-Unis puis en Grande-Bretagne.» Après quatre années d'absence, l'Américaine ne reviendra donc pas à Roland-Garros.

«Si je joue le «French», je n'aurai pas le temps de me préparer pour Wimbledon, les deux tournois sont trop rapprochés et la préparation est trop différente, explique Navratilova. A mon âge, on se doit d'avoir un physique parfait. Il faut le travailler, avoir une nourriture saine, dormir suffisamment, et se plier aux séances de massages pendant les tournois.»

«Mais c'est surtout avant les tournois que la préparation est importante, courir, s'entraîner et faire beaucoup de stretching. Sans en faire trop cependant pour ne pas arriver fatiguée sur les tournois comme cela arrive aux jeunes joueuses.»

L'expérience, un physique à



**Martina Navratilova**  
Gagner encore et toujours. (Keystone)

toute épreuve, une combativité sans faille sont les compléments d'un jeu d'attaque qui font de Martina Navratilova l'une des meilleures joueuses du circuit, face à des jeunes femmes ayant le plus souvent dix à quinze ans de moins qu'elle. Aujourd'hui, elle bénéficie en outre d'un soutien inconditionnel du public.

«A mes débuts, quand je retrouvais régulièrement Chris Evert, le public était derrière elle, ce qui était dur pour moi. Aujourd'hui, et depuis trois ans, c'est moi qu'il soutient. C'est extraordinaire, cela donne envie de continuer, de se battre...et de gagner.» (si)

Cyclisme - Lindner nouvel entraîneur national

## «L'argent ne fait pas tout»

L'Allemand Wolfram Lindner a fait connaissance de la presse romande, lors d'une conférence à Bussigny. Entouré du président du CN, Gérard Buchs, de celui du SRB Herbert Notter, l'Allemand a présenté les grandes lignes de son plan d'action sur territoire helvétique.

«La conjoncture est la même pour tous. Nous le ressentons aussi au sein des autres fédérations. Mais l'argent, même si c'est un aspect qu'il ne faut pas négliger, ne fait pas tout. C'est avant tout la motivation qui anime les jeunes coureurs qui sera le facteur déterminant. Et je suis persuadé qu'en Suisse les talents en ont assez pour devenir pro, à l'instar de leurs aînés, Alex Zülle, ou Rominger pour ne citer qu'eux.»

Entraîneur des plus titrés au monde, Wolfram Lindner est partisan de l'option «activité professionnelle-cyclisme» dans des proportions égales: «Mais le temps consacré à l'entraînement doit être mieux géré. En analysant les performances, on peut doser les efforts sur la rapidité, la force et l'endurance. Tout est une question de discipline. Outre une source de revenu, l'activité professionnelle est un bon dérivatif.» Mais l'Allemand émet un souhait: «Il faut créer

un modèle helvétique spécifique».

Pour répondre aux vœux de Lindner, le comité national mettra désormais l'accent sur la formation des jeunes au niveau cadets et juniors: «Le nouveau concept du test du kilomètre parrainé par Urs Freuler entre dans cet ordre d'idée», reconnaît Lindner.

Avec l'engagement d'une personnalité du format de Wolfram Lindner, ainsi que de celui d'Edith Schönenberger, Burgi, Dill Bundi ou Freuler, les instances du cyclisme helvétique ont tout mis en Luvre pour retrouver toute leur crédibilité.

**LA FUSION SRB-UCS SE PRÉCISE**

Le projet de fusion entre le SRB et l'UCS prend forme. «Une commission planche sur le sujet, explique Herbert Notter, président du SRB. Le contrat et les statuts sont d'ores et déjà prêts. Mais nous serons fixés le 16 mai, lors de notre assemblée générale, à Pratteln. Nos membres devront alors de prononcer pour ou contre cette association.» Gérard Buchs, membre du comité de l'UCS précise pour sa part: «Cette fusion est devenue un mal nécessaire, dans l'intérêt de tous. Elle aura le mérite de pallier au manque de cohésion.» (si)









LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Socialistes  
de La Chaux-de-Fonds**Petite  
révolution**

Les socialistes de La Chaux-de-Fonds ont accepté lundi soir une demande d'appareillement de la part du POP-US et de Ecologie et liberté pour les prochaines élections au Grand Conseil. Pour un éventuel remplacement de F. Matthey, ils proposeront Jean-Jacques Delémont.

Page 19

Assises neuchâteloises

**Il tue sa femme**

Pour épouser une «entraîneuse», il a tiré trois balles dans la tête de sa femme endormie, dans la nuit du 14 au 15 mai 1992, à Auvernier. Puis, il a retourné l'appartement, simulant un cambriolage. La Cour d'assises le jugera le 25 mars prochain.

Page 24

Chantier  
de la Transjurane**Une adjudication  
fait des vagues**

Le «Nouveau Quotidien» d'hier jette un pavé dans la mare de la Transjurane. Pour la construction des galeries de Develier (un chantier de 24,5 millions), il avance que l'exécutif jurassien a attribué les travaux au consortium Transval en violation des règles en la matière...

Page 28



**Météo:**  
Ciel en général dégagé le matin. Formation de cumulus à proximité des reliefs l'après-midi.

**Demain:**  
Jeudi, assez ensoleillé. Dès vendredi, souvent très nuageux.

Lac des  
Brenets  
750 m 19Lac de  
Neuchâtel  
428 m 98

Fête à souhaiter mercredi 24 février: MATHIAS

-5°  
Lever: 7 h 22  
Coucher: 18 h 08-10°  
Lever: 8 h 00  
Coucher: 21 h 302000 m  
-15°

L'Impartial

Canton de Neuchâtel: sensibilisation des écoliers à l'énergie et mesures promotionnelles

# La formation au baril

Après une campagne menée l'an dernier au niveau primaire pour sensibiliser les écoliers à la problématique énergétique, le canton de Neuchâtel s'attaque au secondaire. Un baril plein d'expériences amusantes à la clef. Le conseiller d'Etat Pierre Hirschy en a expliqué hier le principe en même temps qu'il présentait les nouvelles mesures promotionnelles dans le domaine des subventions à l'utilisation d'énergies renouvelables.

Parce que «notre mission n'est pas seulement d'informer mais aussi de former en faisant comprendre que l'énergie est un bien précieux qu'il faut économiser», comme le relevait hier P. Hirschy, quelque 181 classes de 4e et 5e années primaires ont déjà eu l'occasion, l'an dernier et à titre d'expérience-pilote, de faire connaissance avec la «Valise Exploration Energie». Une «valise» en forme de baril bourré d'expériences amusantes permettant des manipulations concrètes, pour sensibiliser les écoliers à la problématique énergétique. Devant l'écho unanimement positif suscité par cette expérience – la direction des écoles primaires de la ville de La Chaux-de-Fonds a même décidé d'inscrire cette démarche au programme officiel de ses classes – le canton a choisi de poursuivre cette action au niveau secondaire et à titre d'essai. Ainsi, depuis le 18 février et jusqu'au 19 mars, 70 à 90 classes de 2e année font connaissance avec la fameuse «valise» durant deux périodes de 45 minutes. Avec, en plus que leurs cama-

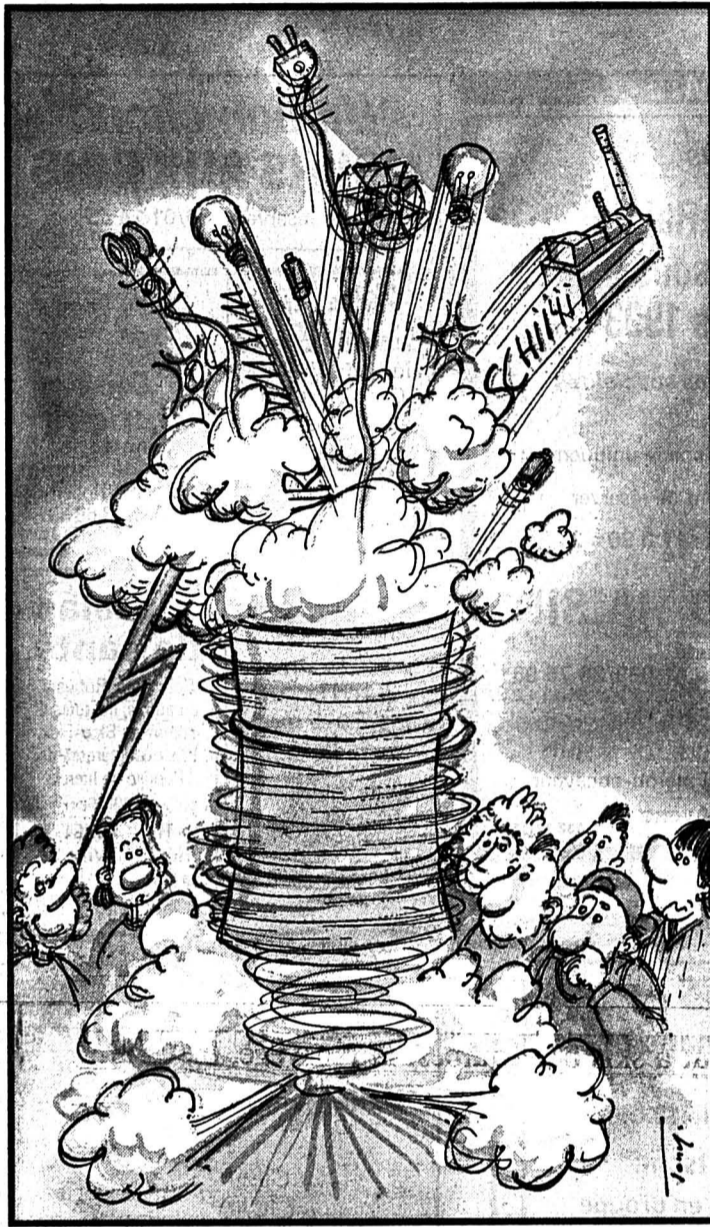
rades du primaire, cinq fiches spécialement élaborées et abordant les thèmes des pertes et de l'économie d'énergie, comme ceux des énergies non renouvelables et renouvelables ou encore la problématique mondiale des ressources énergétiques.

Du côté des enseignants, à l'image de leurs collègues du primaire en novembre et décembre dernier, les profs concernés du secondaire pourront suivre des cours spécialement mis sur pied par le Centre de perfectionnement du corps enseignant en collaboration avec l'Office neuchâtelois de documentation pédagogique (ONDP). De plus, du matériel pédagogique supplémentaire sera acquis et mis à disposition par l'ONDP. En outre, un guide des installations énergétiques à visiter dans le canton de Neuchâtel a été réalisé pour leur permettre de poursuivre dans le terrain la réflexion amorcée en classe.

**SUBVENTIONS:  
UNE CHANCE À SAISIR**

Le conseiller d'Etat Hirschy a par ailleurs fait état des mesures promotionnelles concernant l'énergie dans le canton de Neuchâtel. Ceci dans la perspective des objectifs du programme fédéral «Energie 2000» qui sont notamment, d'ici à la fin de la décennie, de réussir à produire par des énergies renouvelables, 0,5% de la consommation d'électricité et couvrir 3% de la part de la consommation de chaleur.

Pour atteindre ce double but, l'Office fédéral de l'énergie a annoncé, à fin 92, l'introduction de subventions pour l'assainissement thermique des bâtiments publics, les installations de chauffage au bois décheté ainsi que les capteurs solaires et les installations photovoltaïques. Des subventions qui viennent compléter celles déjà servies par le canton de Neuchâtel, leader en la matière, a relevé M. Hirschy.



Exemple concret? Les capteurs solaires thermiques de plus de 10 m<sup>2</sup> qui, entre aide fédérale (300 fr/m<sup>2</sup>), cantonale (280 fr/m<sup>2</sup>) et dégrèvement fiscal (un tiers de la dépense) peuvent être subventionnés quasiment à 50%. Les pompes à chaleur, les installations de biogaz, de récupération de la chaleur du lait peuvent aussi bénéficier de me-

ures promotionnelles. Avis aux amateurs cependant: les subventions seront servies jusqu'à concurrence du montant réservé à cet effet et qui n'est pas illimité... C. P.

● Renseignements: Service cantonal de l'énergie, rue de Tivoli 5, 2003 Neuchâtel, tél. (038) 22 35 54.

**REGARD****Nécessité  
fait loi**

Pétrole, gaz, charbon, uranium, sont des énergies non renouvelables. Au contraire du soleil, de l'eau, du vent et... du bois, dans la mesure où on en replante. Si les premières sont devenues l'apanage de notre société industrialisée, les secondes reviennent aujourd'hui au premier plan après une éclipse de près de deux siècles. Par nécessité.

On ne peut, en effet, indéfiniment puiser dans le même baril quand aucune source ne l'alimente. Et apprendre ce principe en âge scolaire est d'autant plus important que l'élève est le consommateur de demain. Quand il ne l'est pas déjà aujourd'hui...

De même, encourager enfin par le concret – le porte-monnaie – le recours à des énergies renouvelables, après des années de discours rhétoriques, est plus que louable.

Reste qu'en matière énergétique, selon que l'on vive au Nord ou au Sud, on est de loin pas... éclairé à la même enseigne. Si dans les pays riches (les plus gros dévoreurs d'énergie), progrès technologiques aidant, on devrait voir la consommation énergétique baisser, dans les pays pauvres on s'attend en revanche à une augmentation vertigineuse. Pas étonnant, quand on manque déjà de tout.

Conséquence? Sans investissement massif dans le développement des énergies renouvelables et dans la chasse au «gaspil», ici comme là-bas – et à supposer même que cela puisse un jour suffir... – on ne fera que retarder le moment de l'inéluctable pénurie. Ah, si la fusion froide n'avait pas été le leurre que l'on sait...  
Claudio PERSONENI

● Lire ci-contre et en pages 24 et 27

Pour bouter les royalistes hors des tunnels

## Bulldozer républicain du 1er Mars

La marche commémorative de la Révolution neuchâteloise qui passera cette année dans les tunnels sous le Mont-Sagne et La Vue-des-Alpes suscite, comme l'année passée, un grand enthousiasme: 116 inscriptions ont déjà été enregistrées.

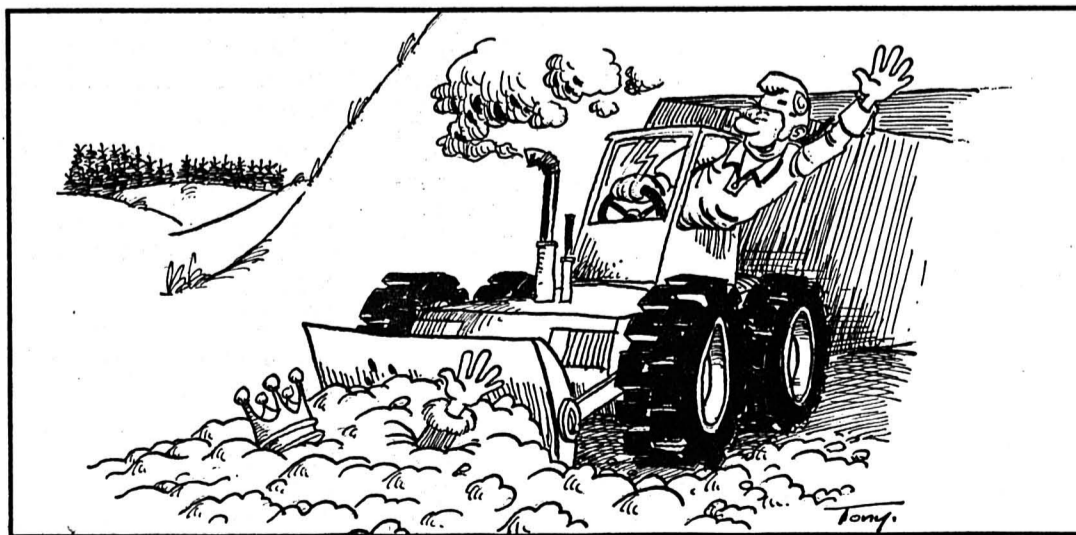
La marche La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel du 1er mars prochain retrouvera-t-elle le succès de l'année passée (près de 500 personnes)? Rien ne permet encore d'être affirmatif. Mais alors que le nombre d'inscriptions, l'année passée deux jours avant le terme, était de 118, on en comptait hier mardi 116 (dont 15 enfants). Le passage dans les deux tunnels est manifestement l'un des aspects attractifs de cette marche.

Il est nécessaire de s'annoncer au 039/23 75 75 jusqu'à vendredi 26 à midi. Rappelons qu'il s'agit d'une marche à caractère

familial de moins de vingt kilomètres avec départ à La Chaux-de-Fonds (place de l'Hôtel-de-Ville) à 9 h, repas frugal à Fon-

tainemelon, et réception par le président du Conseil d'Etat Michel von Wyss au Château de Neuchâtel à 16 heures. Cet émi-

nent républicain prendra d'ailleurs part à la marche dès midi, ayant d'autres obligations commémoratives le matin. (comm)

Théâtre de La Chaux-de-Fonds  
Jeudi 25 février à 20 h 30A l'occasion du centième anniversaire de la Société de Musique,  
venez assister en direct à **DISQUE EN LICE**Avec le soutien  
de L'Impartial



La Société d'agriculture du district en assemblée générale

# «Ça ne changera pas le prix du beurre»

La baisse du prix du lait voulue par la Confédération était au premier rang des préoccupations des membres de la Société d'agriculture du district, réunis hier en assemblée générale aux Endroits. On y a également parlé de l'avenir du centre Landi et de l'assainissement de l'office commercial, durement éprouvé par la gestion de son ancien responsable. Pour clore la séance, le conseiller d'Etat Michel von Wyss a été mis sur la sellette.



### Les orateurs

(De g. à dr.), André Geiser, caissier; Pierre-André Rohrbach, secrétaire; Michel Barben, président; Daniel Vogel, conseiller communal. Manquent sur la photo le conseiller d'Etat Michel von Wyss et le directeur de la CNAV, Walter Willener.

deuxions auxquelles ont eu droit les fonctionnaires, alors que les caisses publiques sont vides.

Le conseiller communal Daniel Vogel s'est voulu apaisant:

«Je ne sais pas si la situation s'améliorera en manifestant ou en dressant des corporations l'une contre l'autre.» Et d'appeler de ses vœux la solidarité de toutes les composantes du pays.

### ASSAINISSEMENT EN COURS

Auparavant, le président Michel Barben avait lu son rapport, rappelant les événements qui ont émaillé l'année 1992, tant

sur le plan climatique que judiciaire (le procès pénal de l'ancien administrateur de la société) ou festif (le 125e et la participation à MODHAC, qui fut un succès).

Le caissier André Geiser a donné connaissance des comptes, acceptés sans opposition. Autre sujet de préoccupation, l'assainissement de l'office commercial. On s'en souvient, la vente de l'office et des bâtiments à l'Union des coopératives agricoles romandes (UCAR) avait permis d'éviter le dépôt du bilan de la société. Reste que les créances sur l'ancien administrateur et la fiduciaire chargée, à l'époque, de vérifier les comptes ont bien peu de chances d'être récupérées.

Des nouvelles du centre Landi de La Chaux-de-Fonds ont été données par M. Bourgeois, directeur commercial d'UCAR. Les activités seront regroupées dans le bâtiment de la rue des Entrepôts, ce qui entraînera le déplacement du magasin actuellement sis Léopold-Robert 159. En outre, la fabrication d'aliments pour bétail a été centralisée à Renens (VD).

### TOURISME RURAL

Les agriculteurs ont également entendu un exposé de Walter Willener, directeur de la CNAV, sur la Communauté de travail du Jura et l'agriculture. Il a relevé, notamment, l'intérêt des expériences françaises en matière de tourisme rural et de promotion des produits du terroir. L'assemblée s'est terminée par une collation. A.M.

### Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain MEYRAT  
Denise de CEUNINCK

### AGENDA

#### Disque en lice et Espace 2 au Théâtre

#### Frank Martin analysé

Pour marquer le centième anniversaire de la Société de musique de La Chaux-de-Fonds, juste avant le concert officiel de vendredi, Espace 2 réalise son émission «Disque en lice», demain jeudi, dès 20 h 30 précises, en direct et en public, au Théâtre de la ville. Le «Concerto pour sept instruments à vent», œuvre composée par Frank Martin en 1949, y sera décortiqué et analysé après l'audition de six versions différentes, par François Hudry, Pierre Gorjat et Jean-Pierre Rousseau, d'Espace 2 et leurs invités chaux-de-fonniers, Jean-Pierre Houriet, Eric Emery et Sylvia Jeaneret. Contemporain d'Arthur Honegger, Frank Martin est né à Genève en 1890 et décédé en 1974. (Imp.)

#### Club des loisirs

#### L'apiculture

C'est une séance qui va piquer! Les membres du Club des loisirs sont invités, jeudi 25 février, 14 h 30, à la Maison du Peuple, à venir écouter Michel Fahrni, conseiller apicole fédéral, qui parlera de la vie des abeilles ainsi que des problèmes auxquels doivent être attentifs les apiculteurs. (Imp)

#### Au Cinéma abc

#### Dans l'aventure du non, la parole

Le Cinéma abc propose, jeudi 25 et vendredi 26 février, à 18 h 30, un film de Catherine Scheuchzer (1992) «Dans l'aventure du non, la parole». Ce document extraordinaire présente les moments emblématiques «d'un dispositif de vie» en Suisse romande, où trois enfants considérés comme autistes, sortent de leur refus pour poser les premiers jalons de leur indépendance. Avec un aperçu de situations parfois extrêmes, mais auxquelles parents et éducateurs sont souvent confrontés, ce film s'adresse autant aux professionnels qu'à un large public. (comm-imp)

#### Café de la Charrière

#### Punk rock

Le café de la Charrière accueillera les Wicked, groupe de punk rock zurichois, pour un concert gratuit, vendredi à 20 heures.

Baisse du prix du lait, avenir de l'Ecole d'agriculture de Cernier et des abattoirs du canton: ces questions avaient déjà été largement évoquées la veille, lors de l'assemblée des agriculteurs du district du Locle, à laquelle participait également M. von Wyss (voir notre édition d'hier). Roger Stauffer, le président de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV), a appelé ses collègues à se mobiliser pour défendre leurs revenus: «Une manifestation à Berne n'est pas exclue», a-t-il averti, en dénonçant les in-

### Liste socialiste pour le Grand Conseil

## Apparemment avec le POP-US et E+L

Petite révolution chez les socialistes du district de La Chaux-de-Fonds qui ont accepté lundi soir une demande d'apparementement de la part du POP-US et de Ecologie et liberté pour les prochaines élections au Grand Conseil. Pour le Conseil d'Etat, une liste déjà commune aux trois partis présente Pierre Dubois, Francis Matthey et Michel von Wyss. Au cas où Francis Matthey serait élu au Conseil fédéral, les socialistes chaux-de-fonniers proposeront Jean-Jacques Delémont. La liste socialiste pour le Grand Conseil comporte 20 candidats, dont 5 femmes.

L'assemblée générale du PS a désigné ses candidats et candidates. Il s'agit de Charles Augsburger, président de la ville, député; Didier Berberat, avocat, chancelier communal, député; Martine Blum, institutrice (nouvelle); Alexandre Cuennet, chef de transports CFF (nouveau); Martial Debély, animateur socio-culturel (nouveau); Michel Delapraz, mécanicien sur automobiles (nouveau); Jean-Jacques Delémont, directeur de l'ESCOM, député; Heidi Deveys, secrétaire centrale PSS, députée; Claude-Eric Hippenmeyer, directeur du Gymnase cantonal (nouveau); Jean-Claude Leuba, sous-directeur de l'Ecole secondaire, député; Eric Lüthi, horloger, enseignant (nouveau); Philippe Merz, secrétaire du PSN, enseignant (nouveau); Jean-Jacques Misez, ingénieur-chimiste, docteur ès sciences, député; Jean-Martin Monsch, conseiller communal, député; Marie-Ange Noth, aide-familiale, députée; Milko Pambianco, économiste (nouveau); Doris Schüpbach, secrétaire (nouvelle); Martine Voelin, technicienne en radiologie (nouvelle); Serge Vuilleumier, chef

du service voyageurs CFF, député; Pierre Willen, enseignant technique, député.

Pour la législature actuelle, le Parti socialiste du district occupe 12 sièges au Grand Conseil; parmi les anciens, Paul-André Colomb et Michèle Gobetti ne se représentent pas.

### APPAREMENTEMENT

Dans l'histoire politique de La Chaux-de-Fonds, c'est la première fois que la gauche, élargie aux écologistes, décide d'un apparementement pour les élections au Grand Conseil. Signe des temps qui découle à la fois de l'écroulement du bloc communiste et du renouvellement des militants, phénomène qui atténue les anciens antagonismes «historiques». Il marque aussi une volonté d'efficacité et de cohérence, comme le précise le Parti socialiste dans son communiqué. Ce dernier rappelle également que la liste commune pour le Conseil d'Etat en 1989, avec Michel von Wyss - écologiste et non popiste - a été une expérience positive.

Pour les prochaines cantonales, l'enjeu est élargi. Si l'union a permis de conquérir, il y a quatre ans, une majorité de gauche au Conseil d'Etat, les socialistes entendent manifester, cette année, non seulement maintenir cette dernière, mais obtenir également une majorité semblable au Grand Conseil.

Une ambition qui est dans la logique des choses, encore que les périodes de crises économiques aient rarement profité électoralement à la gauche.

Relevons qu'un apparementement de même genre a été conclu à Neuchâtel et au Locle. Démarche qui est aussi une manière de répondre à l'apparementement radical-libéral/ppn. L'inté-

rêt de l'opération est mathématique et permet de surcroît aux petits partis, comme le POP-US et Ecologie et Liberté, de ne pas craindre le couperet éventuel du quorum.

Reste à savoir si la dynamique de l'union fera plus que compenser la perte de voix en provenance de l'électorat modéré que cette alliance risque de faire perdre aux socialistes. L'assemblée générale du district a encore désigné son candidat potentiel au Conseil d'Etat en remplacement éventuel d'un Francis Matthey élu au Conseil fédéral le 3 mars prochain. Les membres ont fait plusieurs propositions au comité. Tous les candidats pressentis, à l'exception de Jean-Jacques Delémont, se sont déclarés non intéressés.

Un large consensus s'est donc formé en faveur du directeur de l'Ecole supérieure de commerce des Montagnes neuchâteloises (ESCOM), militant brillant dont le principal désavantage est d'être peu connu dans le Bas. On sait déjà que lors du congrès cantonal du PS, le 5 mars prochain, la section du Val-de-Ruz proposera Bernard Soguel et celle du Val-de-Travers Pierre-Alain Rumley. La section locale n'a pas présenté de candidat pour ce siège qui, en toute logique, doit revenir au Haut du canton. (comm-ib)

### AUJOURD'HUI

#### LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO César's discothèque Di-je, 21 h 30-2 h; ve + sa, 21 h 30-4 h.
- CONFÉRENCE «Futurs imaginés: les mondes de la science-fiction», par Roger Gaillard Club 44 20 h 30.

### Concours de fond jeunesse

## Sauvé par la météo!

Le concours de fond jeunesse, organisé dans le cadre de la MégaMicro par le Ski-Club La Chaux-de-Fonds en collaboration avec «L'Impartial» et la Société de Banque Suisse, ne connaîtra pas le même sort que les épreuves de slalom géant et de saut. Initialement prévues le 7 février, elles avaient dû être annulées par manque de neige.

Pour le fond, dimanche, l'or blanc ne devrait pas faire défaut. Le départ aura lieu aux abords

du collège des Foulets, à 10 h 45. Les participants seront répartis en quatre catégories, filles et garçons d'une part, 2 et 4 km d'autre part. Le style classique est de rigueur.

Pour s'inscrire, on est prié d'utiliser le bulletin figurant en page 14 de cette édition. On pourra également, le cas échéant, se faire enregistrer au départ. Ce concours est destiné à tous les jeunes nés entre 1977 et 1984. (comm-imp)

### SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Versoix, Industrie 1, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE ☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL ☎ 27 21 11.

### PUBLI-REPORTAGE

## La Pharmacie du centre commercial Jumbo

a le plaisir de vous accueillir dans ses locaux totalement rénovés.



D'un certain luxe fonctionnel à l'image du centre commercial Jumbo-Placette, la pharmacie est dotée de l'équipement le plus moderne. Elle vous offre un éventail très vaste de produits accompagnés de ses services dispensés par un personnel spécialisé et compétent dans les secteurs aussi variés que: exécution de vos ordonnances médicales, conseil des produits d'automédication, diététique et régimes alimentaires spécifiques, phytothérapie et produits naturels, cosmétique et grandes marques de parfumerie, parapharmacie, premiers secours, prévention, lingerie thermo-active pour l'hiver (Emosan, Medima). Enfin, le parking gratuit du centre commercial Jumbo vous permet de consacrer le temps nécessaire pour vos achats à la pharmacie et ses différents secteurs. Nous nous réjouissons de votre visite.



L'Université populaire vous apprend à cuire le pain

# Au four et aux Moulins

«Bon comme le pain», «ôter le pain de la bouche», «long comme un jour sans pain» ou encore «du pain, du vin et du Boursin»: le langage populaire reflète bien l'importance de l'aliment premier de l'homme. Or, qui dit pain, dit moulins. Et justement, c'est dans le cadre des Moulins du Col que l'Université populaire a organisé un cours, aussi peu académique que possible, qui débute le 3 mars. Les participants sont invités à mettre la main à la pâte.

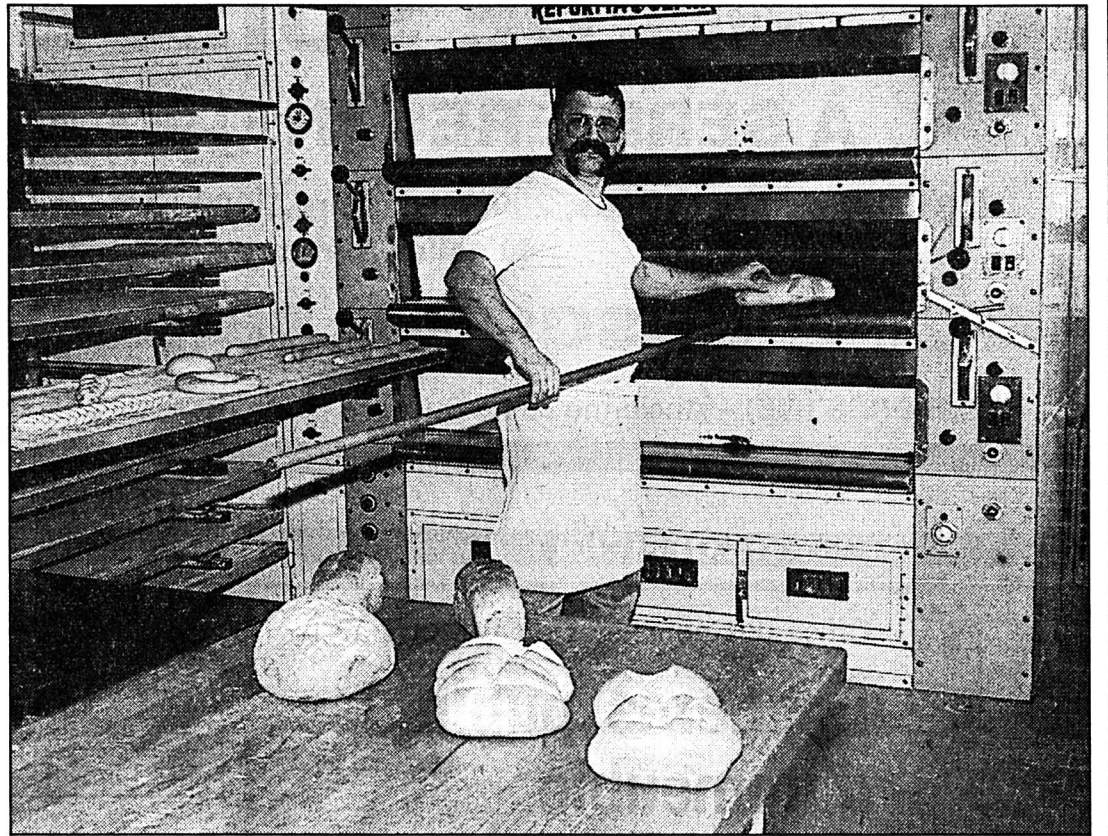
fane à la fabrication du pain. Sous la haute juridiction de Jean-François Achini, boulanger au Locle et membre de la Confrérie des meuniers depuis trois ans (il poussait déjà des brouettes au fond des Moulins du Col depuis des années).

Lui n'ignore rien de l'importance du pain dans la vie quotidienne. «Il joue un rôle primordial. On le remarque quand on augmente le prix... On ne doit pas toucher au prix du pain. Ni au prix du lait. Ce sont vraiment les deux éléments choc».

## PAS AU MICRO-ONDES!

La base du pain, c'est de la farine, de l'eau, du sel et de la levure. Le cuire, ce n'est pas si difficile, mais il faut la technique. Et aussi un four normal. Le micro-ondes, c'est exclu! Des gens qui font leur pain, il y en a pas mal. «Je pense qu'ils ont plaisir à faire quelque chose de leurs mains et puis, sentir du pain qui sort du four, ça rappelle des souvenirs d'enfance...»

Outre la fabrication elle-même, M. Achini expliquera encore tout ce qui tourne autour du pain et des céréales, la symbolique qui y est rattachée: le pain-sagesse, le pain-rencontre, le pain-plaisir... Occasion aussi de tordre le coup à certains



Jean-François Achini sur le terrain

Un «prof» qui va parler concret!

(Impar-Perrin)

mythes, par exemple le fait que le pain fait grossir. «C'est nul! C'est facile à dire, mais pas à prouver. C'est ce qu'on mange avec le pain qui fait grossir!» Et puis, le pain, ce n'est pas seulement du froment. «On peut y trouver au moins 18 sortes de céréales, du seigle, de l'épeautre, du maïs, de l'orge, du soja, des graines de courge, tout y est passé!»

## LIONEL POILÂNE ÉBLOUI

Ce cours de l'UPN comprend encore d'autres volets. Notamment l'histoire des Moulins et de la meunerie. Les participants

pourront descendre dans la grotte – on vous promet que ça vaut le coup! – ils connaîtront toutes les coulisses, grâce aux explications du conservateur Orlando Orlandini et de sa collaboratrice Françoise Garcia. Porte ouverte sur un univers magique et passionnant, ce tour d'horizon est destiné à tous, mais plus spécifiquement aux Loclois.

Les Moulins, on le sait, constituent l'attraction touristique phare de la région, mais les multiples visiteurs qui s'y pressent viennent plutôt d'Autriche ou d'Allemagne que de la Mère-

Commune. Certains Loclois n'y ont jamais mis les pieds, selon le principe éprouvé que le cordonnier est le plus mal chaussé! Et pourtant, ces Moulins ont même réussi à éblouir le Parisien Lionel Poilâne, le Girardet de la boulangerie, dont le pain, célèbre, est exporté aux quatre coins du monde... CLD

● Les cours ont lieu les 3, 10, 17, 24 et 31 mars de 20 h à 21 h 45. Attention: les inscriptions ont lieu jusqu'à vendredi midi dernier délai, en téléphonant au secrétariat de l'UPN, au 23.27.23 pendant les heures de bureau.

## Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Claire-Lise DROZ

## BRÈVES

**Téleski**  
Le Locle - Sommartel  
**Ouvert**  
**dès aujourd'hui**

Ouverture aujourd'hui, à 12 h 30, du téléski Le Locle - Sommartel au départ de la Combe-Jeanerret. La couche est suffisante pour permettre la pratique du ski dans de bonnes conditions. Même si, ci et là, l'épaisseur de la neige est moins abondante, puisque soufflée. Mais, bien préparées, toutes les pistes seront avalées avec plaisir par les skieurs. Il en sera de même vendredi après-midi et samedi dès 9 heures. (Imp)

**Patineuses locloises**  
**De beaux résultats**

Plusieurs jeunes patineuses locloises ont récemment pris part à un concours interclub organisé à Saint-Imier. En catégorie «compétition», Isabelle Guinand s'est classée 2e. 9e rang pour Valentina Spoto (minime 2); 3e place pour Magali Huguenin, (hobby 2); 2e place pour Salia Romeiro (minime 1), avec dans la même catégorie les 8e, 9e et 10e place, respectivement pour Gwendoline Fleuti, Joëlle Berner et Sophie De Bona. Notons encore que ce dimanche 28 février, Isabelle Guinand et Sabrina Hentzi prendront part à la Coupe du Rhône, à Monthey. (Imp)

## AGENDA

**Les Ponts-de-Martel**  
**Repas des aînés**

Jeudi 25, rencontre des membres du Club des loisirs du 3e âge des Ponts-de-Martel, sous la forme d'un repas. Il sera servi à midi à la salle de paroisse de la localité. Prière de s'annoncer jusqu'à ce soir, mercredi. (Imp)

**Eglise évangélique libre**  
**Soirée missionnaire**

Jeudi 25, à 20 h, à l'Eglise évangélique libre, Peter et Christine Ramsayer parleront de leur vocation de missionnaires. S'étant rencontré en Uruguay, le couple a d'abord travaillé au Brésil, dans le domaine de la littérature. Il a ensuite œuvré en Afrique francophone. Prochainement, il se rendra au Cameroun avec sa fille. (Imp)

## La télé sous terre

La télévision suisse romande vient tourner en sous-sol! En effet, deux nouvelles émissions du jeu «Double 6» sont enregistrées dans la région. Hier, c'était au Musée d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds. Et demain, jeudi 25 février, l'équipe de «Double 6» tourne toute la journée au fond des Moulins du Col-des-Roches pour enregistrer une émission consacrée aux moulins et à leur fonctionnement. Avec des questions posées (en différé) par le célèbre maître boulanger Lionel Poilâne. La diffusion de cette émission est prévue pour le 21 mars prochain. (cld)

Terrain de camping aux Brenets

## Accouchement pénible

Hier soir, le Conseil général des Brenets s'est finalement donné les moyens de voir sa commune se doter d'une nouvelle infrastructure touristique sous la forme d'un terrain de camping. Mais l'accouchement fut douloureux.

Aux nombreuses propositions d'amendement, peu claire-

ment formulées, a finalement succédé une suspension de séance. A son terme, le Conseil général, selon de nouvelles propositions relatives à l'indemnité liée à la redevance du droit de superficie, a accepté ce rapport.

Ainsi, une société alémanique pourra créer un camping aux «Champs-Gravons», à condi-

tion de mener à bien ce projet dans le délai d'un an après le dépôt des plans. A noter aussi qu'une première suspension de séance – décidée autoritairement par le président du législatif Marc Sandoz – a également marqué l'examen du point précédent de l'ordre du jour de cette séance qui s'est finalement terminée à 22 h 20. (jcp)

## SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 24 FÉVRIER  
AU 2 MARS

● **AMIS DES CHIENS LE LOCLE.** Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: 26.65.48 (heures des repas).

● **CAS GROUPE DES AÎNÉS.** Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.

● **CAS SECTION SOMMARTEL.** Vendredi 26, assemblée mensuelle à 20 h au restaurant de la Jaluse. Samedi-dimanche et lundi 27, 28 et 1er mars, sections romandes et tessinoises à Bosco Gurin, à skis avec la section Locarno. Gardiennage: les frères A. et T. Perret.

● **CHŒUR D'HOMMES ÉCHO DE L'UNION.** Samedi 27 février, match au loto de La Pensée. Lundi 1er mars, congé.

● **CLUB JURASSIEN SECTION COL-DES-ROCHES.** Sortie au Saut-du-Doubs (anniversaire de l'indépendance neuchâteloise) samedi 27 février. Pour les marcheurs, départ de la gare CFF du Locle à 13 h 45. Retour par le train quittant Les Brenets à 17 h 50. Souper à 18 h 30 au Locle.

● **CLUB DES LOISIRS.** Jeudi 25 février à 14 h 30 au Casinò, «La Bretagne», exposé avec diapos par M. Charles Peçon, Le Locle.

● **CONTEMPORAINES 1919.** Rendez-vous au Cercle de l'Union à 14 h 30. Course.

● **FMU LA MONTAGNARDE.** Ski de fond les 27 et 28 février et le 1er mars. Renseignements et inscriptions au tél. (039) 28.72.43 ou 28.26.91.

● **SOCIÉTÉ CANINE.** Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 h, rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locle. Renseignements: (039) 23.45.21. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.

● **SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE.** Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

## SERVICES

● **BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE** lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.  
● **BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES** lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.  
● **PHARMACIE D'OFFICE** Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseigner.

● **PERMANENCE MÉDICALE** ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.  
● **PERMANENCE DENTAIRE** ☎ 31 10 17.  
● **HÔPITAL** ☎ 34 11 44.

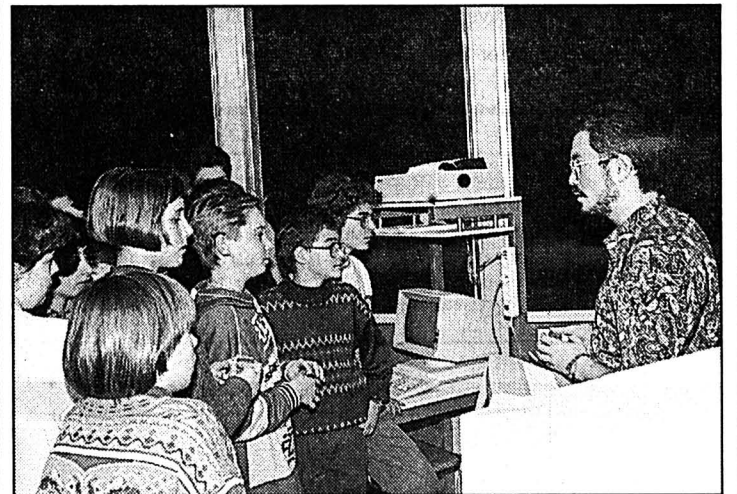
## AUJOURD'HUI

### LE LOCLE

● **CINÉ-CLUB** Urga, de N. Mikhalov (URSS-France) Casino 20 h 15.

Journée portes ouvertes à l'EICN

## Adieu, ateliers...



**Branchés, les jeunes**

Une classe du Noirmont de passage et intéressée, semble-t-il! (Impar-Droz)

Dernière visite nostalgique aux ateliers des divisions d'apport, lors de la journée portes ouvertes à l'Ecole d'ingénieurs.

Puisque, dès 1996, l'EICN deviendra une haute école, accueillant les titulaires d'une maturité professionnelle technique (introduite cet été déjà) et axant ses activités sur la post-formation ainsi que sur la recherche et le développement. C'était donc la dernière fois que les visiteurs pouvaient passer en revue la formation dispensée au complet, en six ans, par l'EICN. Mais diverses variantes seront offertes aux maîtres de pratique, explique le directeur Samuel Jaccard, qui rappelle que les deux communes du Haut avaient clairement exprimé leur volonté de trouver des solutions.

Cette nostalgie n'assombrissait pas trop les salles parcourues par les parents et amis, du

fameux labo de haute fréquence aux démonstrations de billard du champion Vincent Giacomini. Lequel démontre du même coup qu'on peut s'adonner à d'autres activités qu'à ses études à l'EICN... (cld)

## NAISSANCE

MATERNITÉ  
DE L'HÔPITAL DU LOCLE  
VALÉRIE et FRÉDY  
ont la joie d'annoncer  
la naissance de

**JULIEN**

le 23 février 1993

Famille FAIVRE-NICOLET

Calame 13

2412 Le Col-des-Roches

3 500 000.-  
de meubles

AVIS À LA POPULATION!

10 h à 20 h  
sans interruption

LA PLUS GRANDE VENTE DE MEUBLES  
DE SUISSE ROMANDE!

Un cadeau  
à chaque visiteur!

*Daniel Belter*  
Capital + Confiance

À SERRIÈRES (NE) – Ancienne usine Suchard – Rue de Tivoli 11

250 salons cuir et tissus, 200 vaisseliers, 2000 chaises dès Fr. 10.-, 1500 meubles en pin, 30 chambres à coucher,  
40 salles à manger, 150 tables massives, 500 petits meubles

Jusqu'au samedi 27 février 1993

SERRIÈRES (NE) – Ancienne usine Suchard – Rue de Tivoli 11 – De 10 à 20 heures non-stop – Livraisons gratuites – Tél. 038/31 73 87

AVIS OFFICIEL



Office des poursuites du Val-de-Travers  
**Enchères publiques  
d'immeuble**

Sur réquisition du créancier hypothécaire en premier rang, l'Office des poursuites du Val-de-Travers, à Môtiers, vendra par enchères publiques l'immeuble ci-dessous désigné, appartenant à Mario-Jean-Claude Bonny, domicilié à Neuchâtel, jeudi 11 mars 1993, à 14 h 15, salle du Tribunal à Môtiers.

**CADASTRE DE FLEURIER.** Parcelle 983, derrière la gare (avenue Daniel-Jeanrichard 6), plan-folio No 15, bâtiment: 220 m<sup>2</sup>, place/jardin: 345 m<sup>2</sup>. Il s'agit d'un immeuble d'habitation conventionnel en cours de transformations profondes dont seul un local de réunion, au rez, est terminé.

Estimation cadastrale, 1975: Fr. 160 000.-  
Assurance-incendie, 3105 m<sup>2</sup>, 1992 (provisoire) Fr. 912 000.-  
Estimation officielle, 1993: Fr. 500 000.-  
Année de construction: fin du XIXe siècle.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère à l'extrait délivré par le Registre foncier et déposé à l'office soussigné ainsi qu'au rapport de l'expert qui pourront être consultés avec les conditions de vente et l'état des charges à nos bureaux dès le 12 février 1993.

Conformément à la loi, la vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visite de l'immeuble le jeudi 25 février 1993, à 14 h 15.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Office des poursuites du Val-de-Travers, à Môtiers (☎ 038/61 14 44).

Môtiers, le 22 janvier 1993. Office des poursuites le préposé: C. Matthey

IMMOBILIER

**Bel appartement**

3 pièces et hall. Soleil et vue. Centre. Fr. 700.- + charges et travaux de conciergerie. Ecrire sous chiffres S 22-87671 à Publicitas, case postale 3540, 1002 Lausanne 2.

**Beaux appartements  
de 3½ pièces**

entièrement rénovés à neuf. Situation plein sud, Nord 135, La Chaux-de-Fonds. Libre tout de suite. ☎ 039/23 76 05, de 10 à 19 heures.

A cœur du Jura bernois et sur la nouvelle Transjurane, à 10 min de Bienn, nous vous offrons un petit

**bijou de maison  
pour 395 000 fr.  
sans acompte  
possible!**

Hypothèque à 6%, location-achat possible! Faire offres sous chiffre V 24-777424 à Publicitas, 6901 Lugano.

L'annonce, reflet vivant du marché

Centre **Puitsgodet** Neuchâtel

Nous louons ou vendons des surfaces pour expositions, commerces, artisanat, bureaux, petite industrie etc., modulables et aménageables selon vos besoins spécifiques.

Etage	hauteur en m.	charge kg/m <sup>2</sup>	loyer Fr./m <sup>2</sup> /an	vente Fr./m <sup>2</sup>
sous-sol	2,55	1500	58.-	950.-
rez	4,00	1500	113.-	1850.-
1er	3,02	800	121.-	2000.-
2e	2,73	400	116.-	1900.-
3e	2,73	400	128.-	2100.-

Parking intérieur et extérieur. Bureau pilote.

Alfred Müller SA  
Av. des Champs-Montants 14b  
2074 Marin, Tél. 038 33 12 22

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jacob-Brandt  
**APPARTEMENT  
3½ PIÈCES**  
entièrement rénové, balcon, cuisine agencée, lave-vaisselle, vitrocroquant, 2 salles d'eau. Libre tout de suite. Fr. 1100.- charges comprises. ☎ 039/31 16 16, Gérance Peruccio, Mlle Huguenin ou le 077/23 28 36

A vendre: maison familiale à 18 km de La Chaux-de-Fonds, comprenant **HÔTEL-RESTAURANT,** grand potentiel commercial. Cause raison santé. Bas prix. Pour tous renseignements, écrire sous chiffres 470-032 à ASSA Annonces Suisses SA, Léopold-Robert 31 2301 La Chaux-de-Fonds

Dans belle et calme vallée du Trient, aux Marécottes (VS), accessible par route et par train, on vend **appartement  
de 2 pièces**  
Prix: 140 000 fr.  
Tél. 026 61 15 77.

Cernier Bois-du-Pâquier 3 **4½ pièces luxueux**  
Fr. 1 700.- + ch. Libre.

IMMOBILIER

À VENDRE **PETIT IMMEUBLE  
LOCATIF ET COMMERCIAL**

Situation privilégiée sur la rue de l'Hôtel-de-Ville. Pour tous renseignements s'adresser à: **GÉRANCIA & BOLLIGER SA,** avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 33 77

À LOUER TOUT DE SUITE OU À CONVENIR **PLACES DE PARC  
DANS GARAGE COLLECTIF**

Situé Beau-Site 3 à La Chaux-de-Fonds  
Prix de location: Fr. 150.-/mois.  
Pour tous renseignements s'adresser à: **GÉRANCIA & BOLLIGER SA,** avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 33 77

À VENDRE **appartement de 120 m<sup>2</sup>**

dans le quartier du Point-du-Jour. Situation tranquille et ensoleillée. Prix intéressant. Pour tous renseignements s'adresser à: **GÉRANCIA & BOLLIGER SA,** avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 33 77

FINANCE

**Prêt personnel  
ORCA**  
Conseil compris

Le mieux: passez nous voir. Sinon, appelez ou envoyez-nous le coupon réponse.

**Confidentiel:** Faites-moi parvenir une offre pour un prêt personnel de Fr. \_\_\_\_\_

Je peux rembourser environ Fr. \_\_\_\_\_ par mois.

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
NPA/Localité \_\_\_\_\_

Orca, c'est clair.

Banque **ORCA**  
Banque ORCA, Av. Léopold-Robert 53a  
2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/23 60 90  
Intérêt annuel selon le montant et la durée du crédit:  
13,5 - 18,9% y compris l'assurance solde de dette.

LE SPÉCIALISTE DU PAPIER  
POUR VOTRE COPIEUR: FORMATS A3 ET A4, TROIS GRAMMAGES, EN BLANC, EN COULEURS, VIVES OU PASTEL, AVEC OU SANS CHLORE, RECYCLÉ OU NON, ÉTIQUETTES AUTOCOLLANTES, TRANSPARENTS POUR RÉTRO-PROJECTEURS, PAPIER CALQUE, FILMS ADHÉSIFS.

VOTRE FOURNISSEUR OFFICECOP

**OFFICECOP**  
**PUBLI**  
UN DÉPARTEMENT DU JOURNAL L'IMPARTIAL SA  
RUE NEUVE 14  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Service copies professionnel TEL. 039 / 210 330  
Desktop publishing FAX 039 / 210 361

Frambouhans: 18 mois après la mort d'Alexandre Fleur

# Poésie du souvenir et de l'espoir

**18 mois après le décès accidentel de son fils Alexandre, alors âgé de cinq ans, Gilles Fleur, son papa, frontalier résidant à Frambouhans publie un recueil de poèmes à remettre entre les mains de tous les parents du monde.**

La lecture de ces 24 poésies vous arrache les sanglots, mais, au-delà des larmes et des émotions, la justesse, la portée et le poids des mots invitent à mieux «prendre son ou ses enfants par la main», pour reprendre Yves Du-teil. De cette terrible séparation, Gilles Fleur entend surtout porter témoignage, afin que les parents épargnés par un tel créve-cœur touchent véritablement du doigt le bonheur qu'ils ont entre les mains. «Cette petite main, qui dans la votre se pose, sèrrez-la, tout doucement, sèrrez-la, sèrrez-la, écoutez-moi, car je sais ce qu'il devient quand dans ma main, n'est plus sa main.»

Dès le lendemain du décès d'Alexandre, son père écrit trois premiers textes. «Je les ai écrits comme cela, comme si le gamin me les avait donnés, sans les réfléchir, écrit d'un bout à l'autre sans construction», se souvient G. Fleur. L'un d'eux est lu aux obsèques et Jean-Paul Guyot, le prêtre, ébloui par la beauté et la

force de ces poésies, encourage son ami Gilles à poursuivre. 26 poèmes depuis sont sortis, dont 24 publiés dans ce recueil.

## DOULEUR À FLEUR DE MOT

Des textes d'une grande pureté, d'une densité et d'une force insoupçonnées, mais toujours empreints d'une grande dignité, même si la douleur est là, sourde, à fleur de mot ou parfois impossible à maîtriser. «Alexandre détestait nous voir pleurer et détestait la médiocrité», observe son papa. Ecorché vif par la douleur, Gilles traduit ses états d'âme dans un vocabulaire et avec une sensibilité extrêmement sobre, malgré une charge émotionnelle intense et une signification philosophique d'une puissante vérité. «J'ai donné tout ce que j'avais comme amour dans ces poèmes», explique son auteur. Un ouvrage pour exorciser la douleur, une sorte de thérapie. «C'est un moyen de combattre mon mal», avoue Gilles qui, depuis la mort d'Alexandre, cultive sa mémoire en famille. «On en parle tout le temps. On a déneigé sa tombe et, à Noël, on a fait un sapin au cimetière en se relayant toutes les quatre heures pour entretenir la flamme des bougies.»

## L'HIRONDELLE

Gilles signale aussi que lui, son épouse Catherine et leurs deux filles Marie et Emilie «regardent les étoiles tous les jours et lors-



La famille Fleur

Le souvenir imprimé dans un recueil.

(Impar-Prêtre)

que nous observons une étoile filante, c'est d'un réconfort incroyable, car c'est lui qui nous parle.» Le petit prince, comme l'appelle son papa en référence au héros de Saint-Exupéry, est vivant, il n'y a pas de doute. «Il est simplement parti pour faire quelque chose de plus grand», considère son père qui devine aussi un signe d'Alexandre à la faveur de cette hirondelle venant nicher régulièrement dans le ga-

rage de la maison depuis son départ. Ce recueil comporte également des photos d'Alexandre et aussi des dessins d'enfants de son école, de ses sœurs et, sur la page de couverture, ce mot émouvant de son institutrice: «Tu as vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un instant. Alexandre, ta présence fut éphémère mais nous ne t'oublierons jamais.»

Edité à comte d'auteurs à 500

exemplaires, ce recueil est vendu au prix coûtant, soit 90 FF, au domicile Fleur, 27 grande rue à Frambouhans, au magasin Jacky-Flore, à Charquemont, à la Foire à Tout, à Maïche, à l'épicerie André, à Frambouhans, ainsi qu'au Club Pleine-Forme, avenue Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds et auprès des établissements Bonnet-Holding SA, au 109, avenue Léopold-Robert. Pr.A

Rédaction du HAUT-DOUBS  
Tél: 81 64 03 80  
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY  
Dominique INGLADA

## BRÈVES

**Industrialisation dans le Doubs**  
**Prospection en Suisse**  
L'ADED, département économique du Conseil général du Doubs intensifie ses actions de prospection en Suisse alémanique, à la recherche d'investisseurs potentiels. Cette campagne, soutenue par la Chambre franco-suisse du commerce et de l'industrie permettra de contacter plus de 2000 entreprises. Une conférence de presse vient d'être organisée à Zurich par l'ADED, afin de présenter des atouts multiples et spécifiques du département du Doubs dans le cadre de l'implantation d'entreprises. (p.r.)

**Maïche Carnaval**  
Les enfants du pays avaient revêtu hier leurs plus beaux déguisements pour faire la tournée des magasins et agiter leur tirelire. Les plus petits, pris en charge par la halte-garderie ont assisté à la projection du film «Les Petits Schtroumpfs», avant de se livrer à une bataille de confettis et de déguster les beignets préparés par les mamans.

## AGENDA

**Damprichard Crise rurale**  
«Dans la crise actuelle du monde rural et du monde agricole quelles raisons d'espérer?». Ce sera le thème d'une soirée de réflexion autour de l'abbé Gaby Rognon et de membres de l'équipe fédérale agricole, le vendredi 26 février, à 20 h 30, à la maison paroissiale de Damprichard.

## Carambolage à Pontarlier 40 autos dans le blizzard

Trois blessés très légers, c'est le bilan inespéré d'une collision en chaîne, mardi matin, à l'entrée de Pontarlier.

En trompe-l'œil pour les automobilistes venant de Besançon, un soleil resplendissant sur la capitale du Haut-Doubs. Mais juste avant d'arriver à Pontarlier, un épais brouillard masque la longue ligne droite verglacée dans la plaine. Un piège dans lequel tombent tout d'abord trois voitures. Une glissade sur la glace, une perte de contrôle et de la tôle froissée. Rien de bien grave, mais pendant que l'on alerte la gendarmerie les choses se précipitent.

Les pompiers et les gendarmes partis en trombe pour une petite collision au Pont Rouge, découvrent dans le brouillard de la plaine un spectacle inattendu. Une quarantaine d'automobilistes ont, les uns derrière les autres, perdu le contrôle de leur voiture. De part et d'autre de la nationale, sur plusieurs dizaines de mètres, ce ne sont que pare-chocs enfoncés, ailes tordues et phares brisés.

Par miracle, dans ce gigantesque carambolage, les pompiers ne portent finalement secours qu'à trois personnes. Et encore leurs blessures semblent superficielles, ce qui est confirmé à l'issue de leur transport à l'hôpital. Les trois victimes en ressortent pratiquement indemnes dans l'après-midi.

Pendant que trois patrouilles de la brigade de Pontarlier maîtrisent la circulation et préviennent les conducteurs du danger, des renforts sont demandés. Les brigades de Levier, de Montbenoit, la brigade motocycliste et même l'équipe de recherche envoient des hommes en renfort. Très vite ils parviennent à rétablir la circulation en alternance sur une file. Mais il faudra attendre la fin du balais des dépanneuses, soit deux heures de plus, pour que la nationale soit totalement libérée.

Dans le même temps les services de secours et de l'équipement étaient mobilisés à Bulle, entre Frasnes et Chaffois, ou des semi-remorques piégés par le verglas ne parvenaient pas à franchir une côte. (p.sch.)

## Un amoureux du Haut-Doubs à Espace Morteau

# René Duhamel expose ses œuvres

Habitant Dunkerque, René Duhamel connaît très bien notre région puisque, depuis quinze ans, il y vient régulièrement en vacances. C'est d'ailleurs la troisième fois qu'il accroche ses toiles dans le Haut-Doubs.

Accueilli à Espace Morteau par un de ses compatriotes nordistes, le directeur, M. Christophe Beddelem, ce membre du

Groupement des artistes indépendants se définit lui-même comme paysagiste. «Je peins la nature telle qu'elle est. J'ai trouvé dans le Haut-Doubs toute la variété de paysages dont un peintre peut rêver.»

On s'en rend compte, en effet, en faisant le tour de l'exposition, où les champs de neige voisinent avec les vues de Morteau et les forêts du Haut-Doubs en pas-

sant par le parc de Consolation. La qualité des toiles présentées, la luminosité qui s'en dégage, témoignent d'une grande maîtrise de la technique picturale et d'un véritable amour de notre petite région. L'artiste a poussé la perfection jusqu'à la recherche d'une authentique rusticité dans ses encadrements en bois, que soulignent encore mieux gouaches et aquarelles.

Visible jusqu'au 27 février, cette exposition de qualité rendra le séjour encore plus attachant pour les touristes qui doivent dès les premiers jours de cette semaine envahir Espace Morteau. En effet, l'établissement affiche complet pour les vacances. (dry)



Choisir l'artiste seul devant une étoile.

«René Duhamel: Vive le Haut-Doubs!»

(Roy)

## TAPIS VERT

**Tirage de mardi**  
As de pique  
Sept de cœur  
Dix de carreau  
As de trèfle

## DIVERS

# OCCASION!

A la suite du changement de nos modèles d'exposition, nous proposons des cuisines d'expositions au prix les plus bas, pour la construction/rénovation de votre cuisine. Apportez-nous les dimensions de votre cuisine. Conseil à domicile sur demande.



Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 53 70  
Bienne, rue Centrale 36 032 23 88 77  
Yverdon, rue de la Plaine 5 024 21 86 16

## AVIS OFFICIEL



**DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS**  
Service des ponts et chaussées

## AVIS AU PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DES ROUTES CANTONALES

Nous rappelons aux propriétaires riverains de routes cantonales que les branches d'arbres et haies qui pénètrent dans le gabarit d'espace libre des voies publiques doivent être coupées, conformément à la législation en vigueur.

Les branches d'arbres qui surplombent les chaussées à moins de 4.50 mètres doivent être taillées, de même que celles qui dépassent le bord de la chaussée ou masquent la signalisation routière.

Un délai, échéant au 30 avril 1993, est impartie aux propriétaires pour procéder à l'élagage de leurs arbres, faute de quoi, ce travail sera exécuté à leurs frais.

28-119

L'ingénieur cantonal

## IMMOBILIER

A vendre, dans tout le Valais  
**CHALETS**  
neufs, dès 190000 fr., en revente  
dès 130000 fr., et des  
**APPARTEMENTS**  
dès 67000 fr.  
Demandez la liste au 027 22 63 21.  
36-340/4x4

A vendre à La Chaux-de-Fonds  
**LOCATIF**  
**20 appartements**  
Bon état, rendement locatif 8.8%.  
☎ 038/31 24 31. 450-961

**COURTELARY. A louer**  
**DIVERS LOCAUX**  
**ENTREPÔTS, ATELIERS**  
**ET GARAGES**

Libres tout de suite  
☎ 039/41 53 53 6-526529

A vendre en Bourgogne du Sud  
**JOLIE MAISON DE CAMPAGNE**  
**CONFORTABLE**

rénovation de qualité, cuisine, bains, 4 chambres dont 2 avec cheminée de style, chauffage central. Bonne cave à vin, jardin d'agrément, verger. Cour intérieure avec porche d'entrée, terrain. Endroit calme et dégagé dans village accueillant, commerces accessibles à pied. Prix Fr. français 550 000.-, financement bancaire possible. ☎ 0033/85 40 17 46, le soir 28-74





L'avenir des élèves de l'Ecole technique et l'alternative d'étudier à Sainte-Croix longuement débattus à Fleurier

## Par monts et par Vaud

**Rédaction**  
du VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/21 26 03  
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

**Rédaction du**  
VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82Mariano  
De CRISTOFANO

## BRÈVES

**Couvét et Fleurier**  
**Sauvez le Gymnase**

Le souverain neuchâtelois décidera de l'avenir du Gymnase du Val-de-Travers à Fleurier en glissant son bulletin dans l'urne lors des votations prévues les 6 et 7 mars. Réunis en séance jeudi dernier, les Conseils communaux de Couvet et Fleurier ont évoqué le projet de fermeture. A l'unanimité, ils ont manifesté leur opposition à cette mesure. Ils recommandent aux électeurs et électeurs de s'exprimer en allant voter. (comm-mdc)

**Couvét****Auto sur le toit**

Une automobiliste de Fleurier, Mlle S. M., circulait de Couvet à Travers, hier à 15 h 35. A la sortie de Couvet, dans une légère courbe à gauche, elle a perdu la maîtrise de sa voiture qui s'est déportée sur la gauche, a embouti un poteau de signalisation et fini sa course sur le toit.

## AGENDA

**Chézard-Saint-Martin****Conseil général**

Ce soir, outre la nouvelle tarification de l'eau et deux demandes de crédits pour l'aménagement de la place de la centrale de chauffe et les transformations du collège de Derrière-Pertuis, le Conseil général examinera encore la réponse du Conseil communal à la motion Häring; l'exécutif est favorable à l'idée de porter de 20 à 60 fr les jetons de présence de ses séances; il propose que la modification intervienne au 1er juillet 1993. (se)

**Cernier****Journée d'info**

Aujourd'hui, l'Union des paysannes neuchâteloises organise une journée d'information. Rendez-vous à 14 h, à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier. (comm)

**Couvét****La der du Ciné-club**

La dernière séance de la saison 92/93 du Ciné-club du Val-de-Travers aura lieu ce soir à 20 h 15 au cinéma Collisée à Couvet. Au programme «Kafka», réalisé par Steven Soderbergh et interprété par Jeremy Irons, Theresa Russell et Sir Alec Guinness, notamment. Le film de Soderbergh est une fiction et non une biographie. (comm-mdc)

Le sort de l'Ecole technique de Couvet est scellé. Les étudiants devront aller terminer leur formation dans les établissements de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds ou du Locle. Hier soir, dans un esprit d'ouverture et sans tourner le dos au reste du canton, le législatif de Fleurier a accepté une motion Forum demandant d'envisager une collaboration avec l'Ecole technique de Sainte-Croix.

Le 6 février dernier, «L'Impartial» publiait «une intéressante étude concernant l'avenir des élèves de l'Ecole technique de Couvet», estiment les motionnaires. Défendant sa proposition, Pierre Bobillier a évoqué le drame des parents. Certains devront renoncer à faire étudier leurs enfants pour des questions financières (logement et déplacement).

Or, l'Ecole technique de Sainte-Croix pourrait accueillir les étudiants vallonniers engagés

**Les opposés... Apparence trompeuse**

Le législatif fleurisien souhaite collaborer aussi bien avec les établissements techniques du canton qu'avec celui de Sainte-Croix.

dans une formation de mécanicien de précision et d'électronicien à Couvet. M. Bobillier a également souligné la réputation de l'établissement, à la pointe du progrès avec son atelier CIM, la possibilité d'obtenir un diplôme de technicien après le CFC et l'écolage moins coûteux.

**RENFORCER LA COLLABORATION**

Des opportunités que le législatif fleurisien n'a pas voulu mettre de côté. Après le dépôt de trois amendements et une suspension de séance, les conseillers généraux se sont entendus sur une rédaction sans équivoque de la

motion, acceptée sans oppositions.

Les élus considèrent que la possibilité pour les Vallonniers de fréquenter les établissements du canton ou celui de Sainte-Croix «est judicieuse, notamment pour des raisons de proximité géographique et dans l'optique de renforcer la collabora-

tion entre ces différentes écoles».

**OUVERTURE UTILE**

Le Conseil communal est prié de s'approcher des autres communes du district (les exécutifs) «afin qu'elles saisissent l'Association LIM de cette question. Celle-ci étant alors chargée de prendre tous les contacts utiles dans les délais les plus brefs afin d'en examiner toute opportunité».

Raoul Jeanneret a promis que le Conseil communal traiterait la motion en priorité, afin que les membres de l'Association LIM puissent prendre position lors de leur assemblée générale du 24 mars. «Il faut de plus en plus imaginer des collaborations intercommunales, interrégionales et intercantonales. L'ouverture vers Sainte-Croix peut apparaître utile», a ajouté le président de commune. Un retour d'ascenseur est même envisageable...

Hier soir, le législatif de Fleurier s'est également penché sur une demande de crédit de 1,4 million de francs pour une réfection en profondeur de la halle de gymnastique de Longeouse. «L'Impartial» y reviendra dans une prochaine édition. MDC

Château de Valangin: saison de printemps 93

## En attendant les six coups

Six coups de canon pour commémorer les districts de la République, dix graveurs neuchâtelois pour réjouir la vue des amateurs d'art et cinq musiciens talentueux pour faire résonner les murs de la vénérable bâtisse. Voilà l'«inventaire» de la saison de printemps 1993 du Château de Valangin.

Lundi 1er mars, après les mois de fermeture hivernale, le Château et Musée de Valangin rouvrira ses portes au public selon une tradition désormais bien établie.

Catherine Aeschlimann, Jean-François Diacon, Maryse Guye-Veluzat, Henry Jacot, Alain Jaquet, Marc Jurt, Mar-

tial Leiter, Nicola Marcone, Marcel Mathys et Anne-Charlotte Sahli ont accepté de participer à l'exposition de gravures qui inaugure la saison. Eaux-fortes, aquatintes, pointes-sèches, sérigraphies, burins et lithographies... Le visiteur amateur de gravure découvrira les créations récentes de ces artistes bien connus, tandis que le public moins averti pourra s'initier aux techniques de la gravure grâce à un film didactique et une série de vitrines explicatives. A ne pas manquer.

La musique ensuite: Christophe Pantillon, Federico Gulda, Rachel Flühmann, Olivier Sørensen et Véronique Pellaton seront les hôtes de la Salle des

Chevaliers durant les mois de mars et avril pour une série de trois concerts sur lesquels nous reviendrons ultérieurement.

Enfin, comme chaque année, le musée du Château de Valangin offre aux visiteurs de nouveaux aménagements intérieurs. De nouvelles vitrines mettront en valeur ses riches collections. On pourra notamment admirer celles consacrées aux châles cachemire, cette pièce indispensable du vêtement du milieu du XIXe siècle.

Le Château et Musée de Valangin est un lieu vivant, chaleureux et animé où le public a rendez-vous avec l'histoire neuchâteloise, avec son histoire et ses racines. (comm)

L'Hôtel de La Vue-des-Alpes ouvre ses portes ce week-end

## Trois jours pour informer

Qu'en est-il de l'ambitieux projet «touristique et sportif» qui se mène à La Vue-des-Alpes? Précisément: ce week-end, l'ancienne brasserie de l'hôtel ouvre ses portes, le temps, pour les curieux, les impatients ou les sceptiques, de s'informer.

«Mon intention, c'est d'ouvrir chaque mois, à raison de trois jours, pour informer la population de l'état d'avancement de mon projet», explique Luc Dupraz, propriétaire de l'Hôtel de La Vue-des-Alpes. La première prend place ce week-end avec, au menu, raclette et viande séchée servies, dès 14 h, sur des airs d'accordéon interprétés par quatre musiciens «amoureux» de La Vue-des-Alpes. «Si ça marche, si les gens s'intéressent, on poursuivra», assure M. Dupraz.

Son projet? On s'en souvient: «Vue-des-Alpes 2001» prévoit la rénovation de l'hôtel, des courts de tennis, une piste de ski artificielle, praticable été comme hiver, en plus d'une série d'autres attractions telles que piste VTT, manège, patinoire, etc.

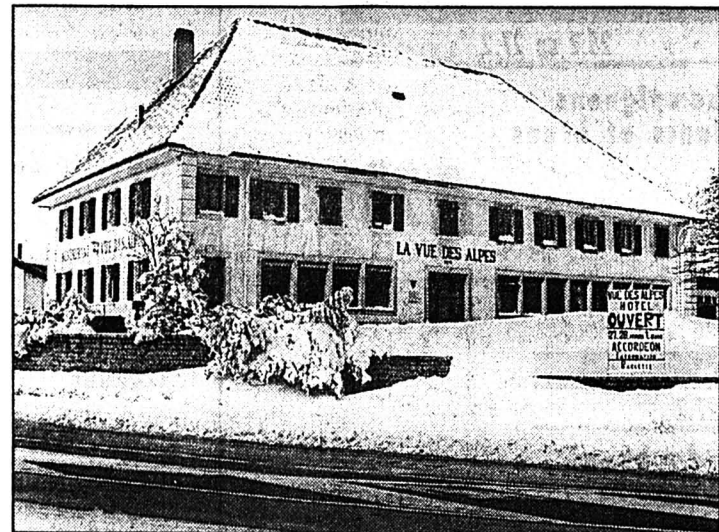
En point de mire? Un véritable développement touristique de la région. Mais la réalisation

du projet suppose quelques dérogations ici ou là. Actuellement, les dossiers circulent dans les Services de l'Etat (Aménagement du territoire, Service des forêts, Office de la conservation de la nature et Ponts et chaussées). Selon le planning établi, à la fin de cette année, toutes les autorisations devraient être réu-

nies. «Les travaux pourraient débuter l'hiver prochain», estime M. Dupraz.

Des plans de situation ainsi que l'illustration complète du projet seront exposés dans l'entrée de l'hôtel. (se)

● L'Hôtel de La Vue-des-Alpes sera ouvert du 27 février au 1er Mars, de 9 h à 22 h 30 - 23 h.

**Hôtel de La Vue-des-Alpes**

Un coup d'œil sur le projet touristique, des renseignements? Ce week-end, l'ancienne brasserie ouvre ses portes. (Schneider)

Parents du Val-de-Travers

## Violence et école

Le 9 février dernier, l'Ecole des parents du Val-de-Travers organisait une conférence sur le thème de la violence à l'école. Lucca Zoppi, psychologue, a d'emblée expliqué que la violence n'est pas récente, elle diminue même. C'est la perception qui a changé.

S'il ne faut pas généraliser, les acteurs de violence viennent souvent de familles en difficulté et forment le «noyau dur» d'une classe ou d'une école. Généralement, on s'ingénie à trouver les fauteurs de trouble pour les punir et se décharger ainsi de toute responsabilité. Cela empêche de découvrir le vrai problème.

En s'attaquant aux causes, on met à jour les difficultés de communication avec les autres. Les enfants violents sont, généralement, craintifs et peu sûrs d'eux-mêmes.

La course à la réussite qu'imposent de nombreux parents est aussi une forme de violence. M. Zoppi a également fait remarquer l'analogie qui existe entre le couple parental et le couple parents-enseignants ou école-famille.

Tout le monde participe à l'évolution de la société. Que l'individu peut-il faire à son niveau? La question reste posée. «Mais n'oublions pas que l'école d'aujourd'hui, c'est nous qui l'avons faite et nous pouvons la modifier», a conclu M. Zoppi. (comm-mdc)

Amis du chien du Val-de-Travers

## Démarrage réussi

C'est sous la présidence de Gérard Romy que la société d'éducation canine «Les Amis du chien du Val-de-Travers» s'est réunie pour sa première assemblée générale. Comme l'a relevé le président, cette année a été riche en activités: 39 entraînements, week-end aux Fours, visite du centre pour chiens d'aveugle à Allschwil, pique-nique, journée familiale...

Fait plus que réjouissant, les Amis du chien ont enregistré 56 admissions pour 4 démissions. Après une petite année d'existence, la société est forte de 77 membres. Un nouveau poste de

responsable des entraînements a été créé au sein du comité, ceci pour permettre un développement harmonieux et satisfaire les exigences de chacun, «deux pattes» comme «quatre pattes».

Un nouveau comité s'est constitué: Philippe Sudan, président; Albano Boscaglia, vice-président; Gérard Romy, responsable des entraînements; M. Malagoli, secrétaire; H. Romy, secrétaire aux verbaux; J.-M. Villemin et M. Boscaglia, assessors; M. Salvi et M. Gutknecht, vérificateurs de comptes; R. Grimm et J.-M. Vuille, futurs délégués USL. (comm-mdc)

**VAL-DE-TRAVERS**

- AMBULANCE ☎ 117.

**COUVET**

- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

**VAL-DE-TRAVERS**

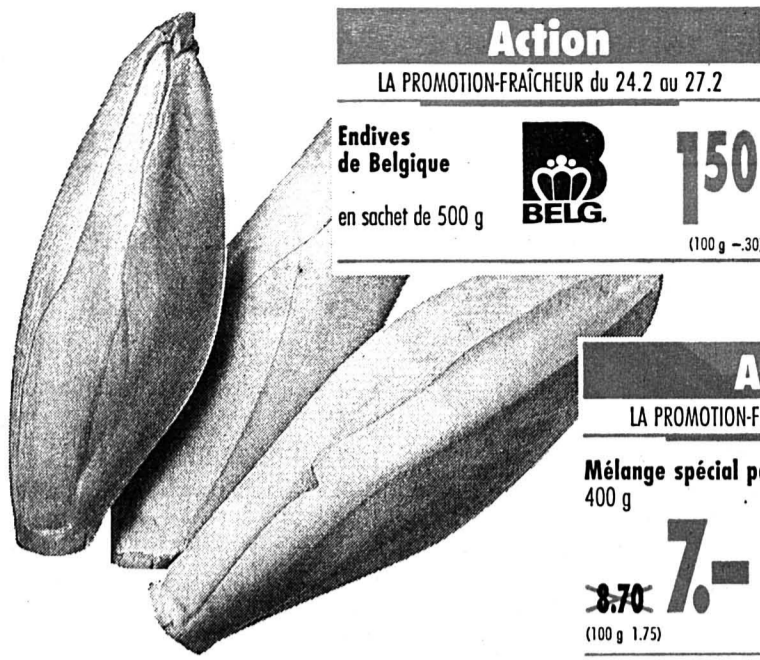
- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.
- AMBULANCE ☎ 117.



**Action**  
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 24.2 au 27.2

Endives de Belgique  
en sachet de 500 g

**1.50**  
(100 g -30)



**Action**  
LA SUPER-PROMOTION Jusqu'à épuisement du stock!

Biscuits «Coquillages»  
500 g

**3.80**  
(100 g -76)



**Action**  
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 24.2 au 2.3

Mélange spécial pour fondue  
400 g 600 g

~~8.70~~ **7.-** ~~13.-~~ **10.50**  
(100 g 1.75) (100 g 1.75)



# LA QUALITÉ EN ACTION

**Action**  
MULTIPACK du 24.2 au 2.3

Tous les potages instantanés en paquet de 4-5 portions

A partir de 2 paquets au choix ~~1.70~~ **1.40** l'un



**Action**  
du 24.2 au 27.2

Tulipes  
le bouquet de 10

**4.80**



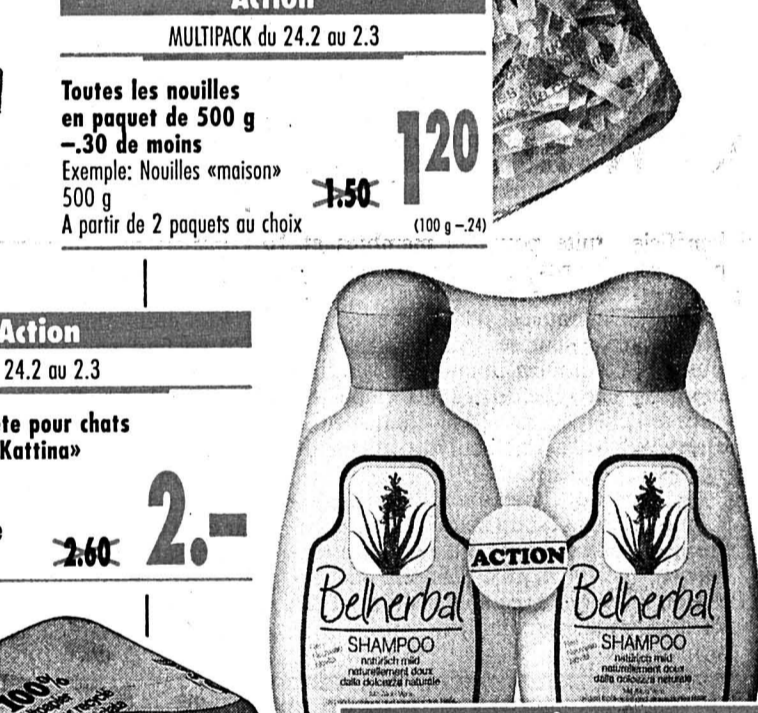
**Action**  
du 24.2 au 2.3

Toutes les nouilles en paquet de 500 g  
-30 de moins  
Exemple: Nouilles «maison» 500 g  
A partir de 2 paquets au choix ~~1.50~~ **1.20**  
(100 g -24)



**Action**  
MULTIPACK du 24.2 au 2.3

Toutes les nouilles en paquet de 500 g  
-30 de moins  
Exemple: Nouilles «maison» 500 g  
A partir de 2 paquets au choix ~~1.50~~ **1.20**  
(100 g -24)



**Action**  
du 24.2 au 9.3

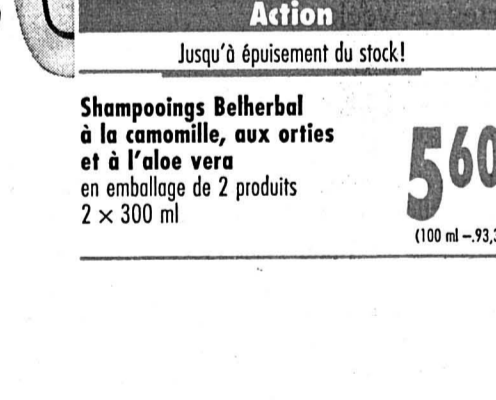
Papier hygiénique 3 couches, emballage de 10 (SOFT STAR/SOFT 100% papier recyclé)  
-50 de moins  
Exemple: Tissus SOFT 100% papier recyclé ~~4.70~~ **4.20**



**Action**  
Jusqu'à épuisement du stock!

Shampoings Belherbal à la camomille, aux orties et à l'aloë vera en emballage de 2 produits 2 x 300 ml

**5.60**  
(100 ml -93.3)



**Action**  
23.2 au 27.2

Saumon fumé "Luxor" coupé pour canapé sur barquette de 200 g environ

les 500 g ~~21.50~~ **17.50**

**Action**  
25.2 au 27.2

Champignons blancs et bruns  
le panier de 500 g

**4.20**

**Action**  
24.2 au 27.2

Viande séchée de boeuf "Fribourg" coupée en tranches sur barquettes de 50 et 100 g

le kg ~~45.-~~ **38.50**

**Action**  
MULTIPACK jusqu'à 2.3

Produits CANDIDA -40 de moins (sauf brosse à dents, fil dentaire et cure-dents)  
Exemple: Pâte dentifrice CANDIDA Prophylax, 100 ml **2.40** au lieu de 2.80  
A partir de 2 tubes

**Action**  
24.2 au 2.3

Tous les sérés aux fruits en gobelet de 125 g ~~1.35~~ **1.65** au lieu de -85  
A partir de 2 gobelets au choix (100 g -52)

**Action**  
24.2 au 2.3

Toutes les graisses alimentaires en pot de 450 g  
-60 de moins  
Exemple: Suprema 10 450 g **2.80** au lieu de 3.40 (100 g -62.2)

**Action**  
24.2 au 27.2

Crème glacée Forêt-Noire et Vanille 400 g -60 de moins  
Exemple: Vanille 400 g **2.40** au lieu de 3.- (100 g -60)

**Action**  
24.2 au 27.2

Poulet Optigal surgelé (sans abats)  
Sachet de 2 pièces, le kg **4.50** au lieu de 6.70

**Action**  
24.2 au 27.2

Avocat La pièce **1.20**  
Tomates importées Le kg **2.40**

**Action**  
22.2 au 27.2

Entrecôte de boeuf 1<sup>re</sup> QUALITÉ le kg ~~47.-~~ **41.-**

**Action**  
22.2 au 27.2

Filet de boeuf 1<sup>re</sup> QUALITÉ le kg ~~59.-~~ **51.-**

**IMMOBILIER**

A louer à Boncourt, pour tout de suite ou date à convenir  
**appartements de 2 1/2 pièces, studios** tout confort, très spacieux.  
Pour visite et renseignements: tél. 062 8631 48, 077 34 40 97 ou 077 47 59 48.  
17-508975 4x4

**Urgent! Affaire à saisir**  
**café-restaurant de campagne**  
à remettre.  
Chiffre d'affaire important (à développer). Reprise très intéressante.  
Faire offre sous chiffres 6-786169 à Publicitas, case postale, 2501 Bienne.

A louer tout de suite à l'avenue Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds  
**STUDIO D'UNE PIÈCE**  
au 6e étage, complètement rénové.  
Loyer: Fr. 680.- charges incl.  
Pour visiter: M. Thourot (concierge), ☎ 039/23 17 86.  
Pour renseignement et location: DEVO, Société Immobilière et de Gérances SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61.  
5-1622

**A LOUER**  
**Aux Geneveys-sur-Coffrane**  
Rue du 1er-Mars  
**2 1/2 pièces, 58 m<sup>2</sup>**  
Dès Fr. 1080.-, plus charges  
**3 1/2 pièces, 86 m<sup>2</sup>**  
Plain-pied. Dès Fr. 1250.-, plus charges  
**4 1/2 pièces, 87 m<sup>2</sup>**  
Dès Fr. 1280.-, plus charges  
**4 1/2 pièces, 91 m<sup>2</sup>**  
Terrasse. Dès Fr. 1500.-, plus charges  
Disponibles tout de suite ou à convenir.

**rb** Tél. 038/31 90 31  
Régie F. Bernasconi & Cie  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel  
28-486

**À VENDRE**  
quartier Sud de la ville dans immeuble neuf  
**appartement duplex**  
de 5 pièces, cuisine entièrement équipée, surface de l'appartement 144 m<sup>2</sup> + 86 m<sup>2</sup> de terrasse.  
Pour traiter: Fr. 45 000.-  
Possibilité d'achat avec l'Aide fédérale.  
Visite sur rendez-vous et notice détaillée à disposition.  
S'adresser à:  
**GÉRANCE CHARLES BERSET**  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33  
470-119

**DIVERS**  
**CALVITIE ?**  
**Cheveux clairsemés?**  
Un nouvel espoir pour vous grâce à **LA METHODE MICRO-PLUS™**  
Grâce à l'emploi de la micro-technique, il nous est possible de transplanter les cheveux un par un. Nous vous garantissons par écrit que vos cheveux vont repousser naturellement comme auparavant. Pour en savoir plus sur ce traitement spécial contre la chute des cheveux, appelez au:  
**041 23 37 22**  
**OU 022 736 00 20**  
ou renvoyez le coupon ci-dessous à **REGENCY CROWN**  
Obergrundstr. 3, 6003 Lucerne

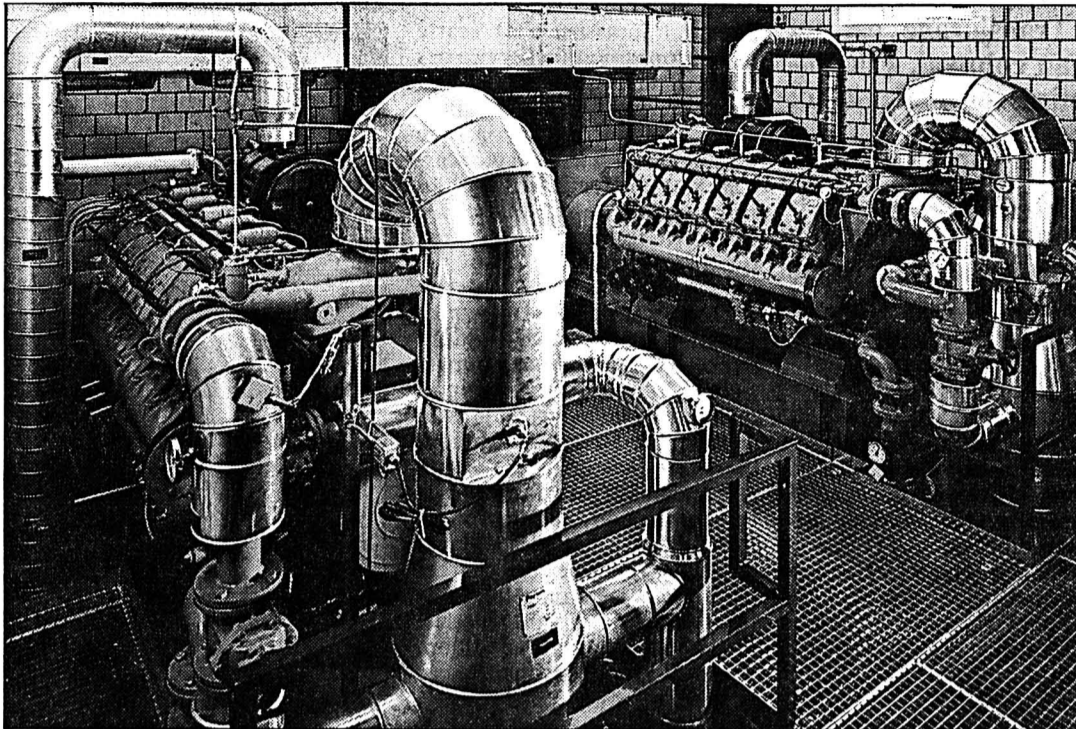
Nom/Prénom: BA93  
Adresse:  
Lieu:  
Tél. P: Tél. B:

# MIGROS

Canton de Berne: pompe à chaleur, chauffage au bois déchiqueté et couplage chaleur-force

# Un projet d'impulsion

A travers un soutien financier d'étude – doublé par la Confédération et destiné aux bâtiments d'une certaine importance – le canton de Berne veut stimuler le passage à un chauffage plus écologique: bois déchiqueté, pompe à chaleur ou couplage chaleur-force. «Trop de propriétaires ignorent qu'ils possèdent le lieu idéal pour une telle installation», d'où ce projet-pilote.



Canton de Berne

Un groupe à couplage chaleur-force tel que l'Office de l'énergie aimerait en voir dans de nombreux locaux ou autres entreprises par exemple.

chef du groupe «Energies renouvelables à l'Energie 2000, et Jakob, de l'OEHE.

## OPAIR 92: L'OCCASION

Un millier de propriétaires de chauffages d'une certaine importance (immeubles locaux, lotissements, entreprises, locaux

administratifs, hôpitaux), dont les installations datent de dix ans au moins, ont donc été contactés pour ce projet. La proposition qui leur est faite: une préétude, pour déterminer quel système remplacerait au mieux leur installation actuelle, entre chauffage au bois déchiqueté, pompe à chaleur ou couplage

chaleur-force. Une étude comprenant également des informations telles que l'investissement nécessaire, sa rentabilité, les possibilités de subventions d'encouragement et les charges en polluants, voire, pour les propriétaires souhaitant conserver

leur ancien système, des propositions d'assainissement et de mode de fonctionnement plus économique. Tout cela pour 2000 francs, alors que l'étude en coûte 6000, le canton et la Confédération assumant ensemble les deux autres tiers.

Les auteurs du projet ne doutent pas qu'il suscitera l'intérêt des propriétaires concernés, sachant que la plupart des installations de chauffage en question devront coûte que coûte être assainies pour répondre aux exigences de la nouvelle ordonnance sur la protection de l'air (OPair 92).

## AU-DEVANT DES PRIVÉS

Prévoyant une soixantaine d'études d'ici l'été prochain, les deux offices estiment leur démarche originale non seulement techniquement, mais encore par l'approche spontanée des privés par l'Etat: «Il faut aller plus loin que subventionner les propriétaires qui font quelque chose; avec ce projet, nous entendons susciter directement les actes souhaitables par la nouvelle politique énergétique.»

Signalons enfin que si ce projet ne s'adresse pas aux propriétaires de maisons familiales, il est d'autres programmes prévus à leur intention, tel par exemple le soutien fédéral au changement des chauffages traditionnels par des pompes à chaleur. (de)

Rédaction  
du JURA BERNOIS  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

## BRÈVES

### Mikron à Bienne 18 millions de perte

Le groupe biennois Mikron, spécialisé dans l'industrie des machines, travaille toujours à perte. L'exercice 1992/93 bouclera sans doute avec une perte de 18 millions de francs, pronostique le directeur financier du groupe Ralph Schmitz-Dräger. En 1991 déjà, les pertes s'élevaient à 12 millions de francs. A fin janvier, Mikron annonçait la suppression de 90 postes de travail pour l'année à venir. Ces suppressions affecteront 55 personnes à Bienne et environ 20 à Agno. Les autres changements concernent des filiales à l'étranger. (ats)

### Canton de Berne Informatisation achevée

L'informatisation des offices des poursuites et faillites du canton a été menée à bien à la fin 92, ainsi que l'ont appris les cadres de la Direction de la justice lors d'un séminaire. Dans son allocution, à cette occasion, Mario Annoni, directeur de la Justice, a insisté sur l'aspect temporel, sur la valeur stratégique et sur le potentiel de rationalisation – procédures administratives simplifiées au maximum – que présente l'informatique. (oid)

## AGENDA

### TV suisse alémanique C'est la bonne...

Annoncée à deux reprises, annulée autant de fois, l'émission «Rundscha» consacrée à la Question jurassienne et tournée dans le Jura bernois, en particulier à Tramelan devrait être diffusée ce soir mercredi dès 20 h sur la chaîne suisse alémanique. (comm-vu)

### Moutier Une pièce de Vian

La Théâtrale de Tramelan interprétera samedi prochain (27 février, 20 h 30, salle de Chantemerle, Moutier) et pour la dernière fois, «Cinémassacre ou les cinquante ans du septième art», une pièce signée Boris Vian et créée en 1952 pour un cabaret de Saint-Germain-des-Prés. Mise en scène: Guy Delafontaine. Le spectacle comprend également d'autres textes et chansons de Boris Vian, ainsi qu'un film de Georges Czaka, réalisé d'après une de ses nouvelles. (comm)

## Tramelan: l'Ecole des parents se lance à l'eau

# Mise sur pied d'un nouveau service

Lorsque les responsables de l'Ecole des parents de Tramelan constatent qu'un réel besoin se fait sentir dans un service, ils ne craignent pas de se lancer à l'eau. La preuve en est donnée avec la remise d'un certificat à une dizaine de jeunes qui proposent leurs services dans le baby-sitting.

Mme Marie-Jeanne Carnal s'est plu à relever ce tout nouveau service au travers de l'institution qu'elle préside. Car s'il s'agit de quelque chose de tout nouveau à Tramelan, il était important de répondre à un besoin manifeste. Mme Nathalie Chiquet, responsable du service, s'est montrée très optimiste pour l'avenir. Il faut relever qu'à Tramelan, bon nombre de couples arrivés de l'extérieur, n'ont pas la possibilité d'avoir un parent pour assurer la garde des enfants lors d'événements particuliers. Avec la mise sur pied de ce service on comble ainsi une lacune qui fut souvent évoquée.

Après un cours de 10 heures, huit jeunes filles et un jeune homme ont reçu les premiers certificats délivrés par l'Ecole des parents. Ces jeunes ont bénéficié d'une instruction donnée par Mme Olga Wittwer, puéricultrice diplômée qui bénéficie d'une très bonne expérience. Aussi, ces jeunes sont prêts et attendent votre premier appel. Bien formés, ils s'occuperont de la garde d'enfants et sont à même de changer un bébé, de donner le biberon etc.

Ce service, qui vient de démarrer, fonctionne le plus simplement possible. Une liste des baby-sitters est tenue à jour et est fournie aux intéressés (gratuite pour les membres et 10 francs pour les non-membres de l'Ecole des parents). Chacun peut ainsi faire son choix et contre une modique contribution peut s'assurer les services d'un «ange gardien» pour quelques heures, une soirée etc. (vu)

● *Baby-sitting de Tramelan, à disposition dès ce jour. Renseignements auprès de Mme Nathalie Chiquet, Printanière 34, Tramelan, tél. 032/97.42.89.*



## Les premiers diplômés

Au premier plan, de droite à gauche: Philippe Baumgartner, Laetitia Droz, Anne-Laure Ermatinger, Natalia Hasler, Nicole Maire. Derrière, de droite à gauche: Delphine Mathiez, Manon Meyer, Fabienne Senaud, Sandy Vuilleumier. (vu)

## Tramelan

# La «Stadt» en fête

En prélude aux festivités qui marqueront le 100e anniversaire de la fanfare municipale de Tramelan, une grande soirée musicale et théâtrale est proposée par la «Stadt».

Sous la direction de Christian Oppliger, les musiciens, dont plusieurs jeunes, ont préparé un concert dont le choix musical devrait plaire aussi bien aux jeunes qu'aux moins jeunes.

A l'occasion de cette soirée, on pourra se rendre compte des progrès réalisés par les jeunes musiciens de la société qui, égale-

ment sous la direction de C. Oppliger présenteront quelques productions. La Marelle vibrera sans doute aussi avec la démonstration extraordinaire du groupe des tambours que dirige Claude Boss. Maniant la baguette avec une dextérité incroyable, le groupe des tambours, qui jouit d'une solide réputation, sera à nouveau présent cette année pour le plus grand plaisir des spectateurs.

## LA MÈRE POULE

Comme le veut désormais la tradition, la troupe théâtrale de la fanfare présentera la comédie en

un acte de Pierre Thareau «La mère poule». Cette pièce gaie donnera l'occasion à J.J. Germiquet (Paluche), Sylvia Zeneli (Mélodie), Marianne Vuilleumier (Fernande), Michel Jubin (Tintin) et David Germiquet (Le docteur) de démontrer que les pièces de théâtre interprétées par des acteurs amateurs rencontrent toujours un bel écho auprès des amis de la «Stadt». Il est certain qu'il n'en sera pas autrement cette année. Ajoutons que la soirée familière sera conduite par l'orchestre Combo que l'on ne présente plus puisqu'il jouit d'une très grande notoriété. (vu)

## Elections cantonales d'avril 94

# Bienne perd un siège

Les élections au Grand Conseil et au gouvernement bernois se dérouleront le dimanche 17 avril 94. Les résultats du recensement populaire fédéral de 1990 étant maintenant connus, il a été procédé à une nouvelle répartition des sièges. Pas de changement pour le Jura bernois, mais Bienne perd un mandat.

La législature du Parlement et du gouvernement prendra fin le 31 mai 94. Le 17 avril de la même année, le peuple bernois aura donc à élire 200 députés et sept conseillers d'Etat.

Or, à la suite des mouvements démographiques constatés lors du dernier recensement fédéral, la répartition des 200 mandats parlementaires (au prorata de la population résidante, mais avec deux mandats au moins par cercle) entre les 28 cercles électoraux changera pour 6 d'entre eux, pour 7 si Laufon quitte effectivement la patrie de l'Ours en janvier 94.

Relevons avant toute chose

que la situation ne change pas pour le Jura bernois, qui conservera 12 mandats, avec ou sans Laufon: 5 pour le district de Courtelary (occupés actuellement par Roland Benoît, UDC, Hubert Boillat, PRD, Francis Daetwyler, PS, Guillaume-Albert Houriet, PRD, et Roger Siegrist, PSA), autant pour celui de Moutier (Jean-Pierre Aellen, PSA, Hubert Frainier, PDC, Frédéric Graf, PS, Lucien Juillerat, UDC, et Claude-Alain Voiblet, UDC) et 2 pour celui de La Neuveville (Roland Matti, PRD, et Jean-Pierre Verdon, PDC).

Le cercle électoral de Bienne perdra par contre un de ses 12 sièges, tandis que celui de Berneville en perdra 2 (sur 29), voire 3 si le Laufonnais était encore bernois au moment des élections.

Les trois sièges actuellement dévolus au Laufonnais seront effectivement répartis, le cas échéant, entre Berne-Ville, Berne-Campagne et Thoune. (oid-de)

## Sonceboz: les assemblées sans président

# Deux candidats à l'exécutif

Deux candidats au Conseil municipal de Sonceboz-Sombeval, aucun à la présidence des assemblées: telle était la situation hier, le délai de dépôt des listes échu. Suite à la démission d'un conseiller municipal, Gérald Giauque et du président des assemblées en fonction, Axel Schöni, l'électorat de Sonceboz-Sombeval devra passer par les urnes, le prochain week-end de scrutin fédéral, pour des élections municipales complémentaires.

Hier à midi, alors qu'était échu le délai de dépôt des listes, deux candidatures étaient arrivées au secrétariat municipal: celle de Jacqueline Bitzer, présentée par l'entente UDC/PRJB/PSJB, et celle de Pierre Oppliger, proposé par un grou-

pe de citoyens. Tous deux briguent le siège devenu vacant au Conseil municipal, pour la période qui s'achèvera à fin 95. Pour la présidence des assemblées par contre, dont la période légale se terminera à la fin de cette année, aucune candidature n'a été proposée dans les délais impartis. (de)

## PUBLICITÉ

**NON NEIN 5/4**

Réalisons le modèle scolaire 6/3!

Comité contre l'initiative 5/4  
3001 Bern  
031 23 74 43  
C.c.p. 30-38041-8  
Resp. W. Holderegger, député Spiez 4-4

Pour un chantier de 24,5 millions sur la Transjurane

# Une adjudication fait des vagues

La Transjurane est un gâteau colossal. Elle englutira plus de deux milliards. Chaque jour ouvrable coûte près d'un million. Jusqu'ici, l'adjudication des travaux n'a pas provoqué de grands problèmes. Le «Nouveau Quotidien» d'hier jette un pavé dans la mare.

Pour la construction des galeries de Develier - un chantier de 24,5 millions - il avance que l'exécutif jurassien a attribué les travaux au consortium (Transval) emmené par la maison Lasorna de Bassecourt - dirigée par Jean-Paul Gehler - en violation des règles en la matière. Suivons la piste...

l'exécutif jurassien s'est écarté de la proposition du Service des ponts et chaussées. Le consortium Transval venait en troisième et dernière position (une dizaine d'autres avaient été écartées dans un premier tri) dans les propositions de ce service. Or c'est cette troisième proposition qui a été retenue.

Second malaise: il y aurait violation manifeste de l'ordonnance fédérale sur les soumissions. L'offre de Transval indiquait que le transport du gravier à béton se ferait par camion, alors que le cahier des charges demandait qu'il se fasse par le rail (protection de l'environnement et traversée des villages obligent). Le cahier des charges n'a donc pas été respecté. L'offre devait donc être écartée. Pour satisfaire à cette condition, Transval a modifié son offre par la suite.

Les autres entrepreneurs reprochent donc à l'exécutif jurassien d'avoir accepté une modification d'offre sans laisser la même chance aux autres. Il y aurait inégalité de traitement. Et comme il n'y a pas de recours contre une adjudication...

Le «Nouveau Quotidien» avance que la reconversion de Jean-Paul Gehler, (ancien Sanglier, passé de l'UDC bernoise au PDC jurassien) et l'association à Doyon (député radical) n'est pas étranger à cette décision...

Mgo



Chantier de la Transjurane à Sonceboz

C'est grâce aux tunnels de la Heutte que le consortium Transval a pu réduire ses prix. (ASL-a)

## BRÈVES

### Moutier va de l'avant Le RJ satisfait

Dans un communiqué, le Rassemblement jurassien se déclare satisfait de la décision des autorités de Moutier de désigner ses représentants au sein de la commission mixte canton du Jura-Moutier en vue du rattachement de Moutier au canton du Jura. Le RJ en appelle aux autorités de ce dernier, afin qu'elles mettent tout en œuvre pour que le rattachement aboutisse à bref délai. (comm-vg)

### Porrentruy: Carnaval des enfants

#### Succès, mais...

Mis sur pied mardi après-midi, le Carnaval des enfants a connu un certain succès à Porrentruy. Mais il a attiré un nombre moins grand de masques et surtout de participants des villages environnants. Il semble que la semaine de vacances blanches accordée par les autorités, conformément aux vœux des parents d'élèves consultés, ait porté atteinte à cette manifestation. (vg)

### Étang de Plain de Seigne

#### Projets en suspens

La Société de pêche de l'étang de Plain de Seigne à Montfaucon, une trentaine de membres au total, est toujours dans l'attente de l'aménagement d'un second étang et la réfection de la digue qui est dans un piteux état. Le service des eaux et de protection de la nature est conscient du problème mais, finances obligent, prend les problèmes les uns après les autres. On notera que l'ouverture de la pêche sur cet étang est fixée au 9 avril. (mgo)

## AGENDA

### Jazz au Soleil Musique en solo, duo et trio

Les amateurs de jazz auront l'occasion d'entendre samedi 27 février, à 21 heures, au Café du Soleil à Saignelégier diverses formations, en commençant par René Krebs, joueur de trompette, du cor et inventeur de nombreux instruments. Il jouera en solo, puis en duo avec le contrebassiste Daniele Patumi, un Italien qui a déjà participé à de nombreux festivals. Enfin, l'Irlandais John Wolf Brennan sera au piano, directeur de plusieurs ensembles de musique contemporaine. (mgo)

## PARTI PRIS

### Relents de passé

Derrière l'affaire Transval se profile l'affaire Lasorna-Gehler. Il est clair que l'on n'efface pas d'un trait son passé. Surtout en terre jurassienne où la mémoire est vivace. Jean-Paul Gehler, l'un des dirigeants de Lasorna et de Berger S.A. est un nom qui a marqué le Jura. Il était dirigeant du Sanglier aux heures chaudes du Jura. Même s'il a renié le clan bernois, même s'il est entré au PDC et s'il habite Bassecourt, il reste un sujet de passion. Et quand il y a des millions en jeu, comme c'est le cas pour la Transjurane, qu'il y a des entreprises en compétition, c'est une cible rêvée. Voilà vingt ans que Jean-Paul Gehler traîne son fantôme. Va-t-on le pourchasser jusqu'à la tombe?

Michel GOGNIAT

Dossier de l'Association tourisme et environnement (ATE)

## «De la mobilité consciente»

En 1830, il fallait trois jours et demi pour rejoindre Bâle à Chiasso. Le chemin de fer vers 1900 a porté ce temps de parcours à 10 heures, puis l'automobile à trois heures (ouverture du tunnel en 1981). En 2010, avec les nouvelles lignes ferroviaires, nous mettrons 1 h 45! Le dernier bulletin de l'ATE, avec un siège romand à Delémont, publie un dossier sur la mobilité «consciente».

Laurent Rebeaud et Bernhard Stricker analysent l'évolution de ce phénomène tout en interrogeant plusieurs personnalités. A côté de l'augmentation des vitesses, ce dossier révèle la prolifération des moyens de transport.

En 1950, la Suisse comptait 31 autos pour 1000 habitants. Quarante ans plus tard, elle en

compte 431! Et de se pencher sur l'émergence des premières résistances en mettant sur la table le débat politique sur le frein à apporter ou non à la mobilité.

De nos jours, cette mobilité s'exerce surtout dans trois domaines: les mouvements pendulaires (90% des travailleurs sont employés hors de leur domicile), les courses au centre commercial et les loisirs. Et l'ATE d'avancer

que la mobilité est devenue un véritable mode de vie, une nécessité psychologique. Cela s'appelle «tuer le temps».

### L'AVIS D'UN JURASSIEN

Interrogé à ce sujet, le conseiller aux États jurassien Michel Flückiger est d'avis qu'il est vain de s'indigner de ce phénomène. De tout temps, l'homme a cherché à aller voir ailleurs... Pour

lui, la mobilité est une seconde nature dont il ne faut pas trop s'émouvoir.

Elle participe à l'évolution de la société. Mais, souligne-t-il, «demain on roulera «fluide» avec des véhicules entièrement propres sur des autoroutes à chaussées superposées... et les voyageurs pressés prendront le Swissmetro».

Mgo

Association agricole de Porrentruy

## Les derniers soubresauts

Le sursis concordataire accordé à l'Association agricole de Porrentruy (AAP) échoit le 9 mars prochain. A quinze jours de cette échéance, les quelque 200 coopérateurs sont placés devant un dilemme difficile à résoudre: soit ils acceptent le concordat et se voient contraints de payer plus de 20.000 francs chacun afin de couvrir une partie des créances de l'AAP, soit ils s'y refusent et provoquent ainsi la faillite de l'entreprise, d'où le ris-

que de devoir payer chacun de 50 à 100.000 francs afin de couvrir les pertes, la vente des actifs ne se faisant alors pas dans d'aussi bonnes conditions qu'en cas de concordat.

Si ce dernier est admis, l'AAP serait reprise par la coopérative concurrente Centre-Ajoie. Déjà, l'offre d'un concurrent soleurois n'a pas été retenue. En outre, en cas de faillite, certains créanciers, dont la Banque Cantonale du Jura, pourrait poursuivre

certaines coopérateurs, afin de récupérer une partie de ses créances. La procédure ouverte pourrait durer plusieurs années. Les coopérateurs devront, dans un délai de dix jours, faire savoir s'ils acceptent ou non le concordat. Celui-ci signifie que certains créanciers, dont la BCJ, accepteraient de consentir une perte importante sur leurs créances.

Il restera alors à déterminer les vraies responsabilités dans cette affaire, depuis les promo-

teurs de l'AAP qui ont fait des investissements inconsidérés, jusqu'à leurs bailleurs de fonds qui n'ont pas pris la précaution de s'assurer à suffisance du bien-fondé de cet investissement. Enfin, la négligence des coopérateurs qui, en souscrivant des parts sociales n'ont pas pris conscience du risque financier qu'ils couraient et n'ont pas exercé la surveillance qui s'imposait.

V. G.

## SERVICES

### SAINTELÉGIÉ

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES ☎ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.
- MÉDECINS Dr Barmettler, ☎ 51 12 84. Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

### LE NOIRMONT

- MÉDECINS Dr Baumeler, ☎ 53 11 65. Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

### LES BREULEUX

- MÉDECIN Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.





Culture des céréales dans le respect de la nature

Pas de pain sans un sol sain

L'élément principal de notre pain quotidien est la céréale. Produit naturel à 100%, elle nous fournit les substances alimentaires vitales. Pour qu'elle puisse remplir cette tâche au mieux, il faut aussi que le sol où elle croît soit cultivé avec compétence. En quoi cela consiste-t-il particulièrement?

Le sol est un des biens les plus précieux de l'humanité, car, sans lui, nous ne pourrions pas vivre. Contrairement à une idée largement répandue, il n'est pas simplement «de la boue», mais un élément vital extraordinairement dynamique. En lui s'élaborent des processus complexes d'ordre biologique, chimique et physique, donnant lieu à toute espèce de transformations. La façon dont nous le traitons n'est donc pas indifférente.

LABORATOIRE DE LA NATURE

Le sol comprend des éléments anorganiques (minéraux) et organiques (bactéries, champignons, vers, acariens, racines de végétaux et organismes morts), qui sont en rapport de continuels échanges, se modifient perpétuellement sous l'effet de l'oxygène,

du dioxyde de carbone et de l'eau, se décomposent ou se transforment en humus. Selon la géologie, la topographie et le climat, les terrains se différencient d'un endroit à l'autre par leur composition.

Sur le sol croissent des végétaux servant de nourriture aux animaux et aux hommes, et dégageant l'oxygène qui leur est indispensable. Les plantes tirent du sol des substances alimentaires, de l'eau et de l'oxygène, tandis qu'il est pourvu par leurs racines en dioxyde de carbone. Il offre en outre à d'innombrables animaux - jusqu'à 10.000 dans une poignée de terre! - un espace vital. Ses couches minérales filtrent nos eaux et les protègent des influences dommageables. Pourtant, aujourd'hui, notre sol est soumis à toute espèce de nuisances qui compromettent ses fonctions: pollution de l'air, abus d'engrais, déchets, exploitation irrationnelle de ses matières premières, enfin lotissements exagérés.

PRÉPARATION DU SOL

Pour une croissance céréalière saine, des produits de haute qualité et des rendements réguliers, un sol biologiquement actif et une exploitation menée avec compétence sont indispensables. Cette dernière implique d'abord un système d'assolement, faisant alterner diverses cultures et permettant au sol de se reposer et de se régénérer. La

technique d'exploitation n'est pas moins importante: tracteurs aussi légers que possible et à pneus larges, à ne pas utiliser sur terrain mouillé, sinon la terre se-

rait compressée et sa fécondité compromise.

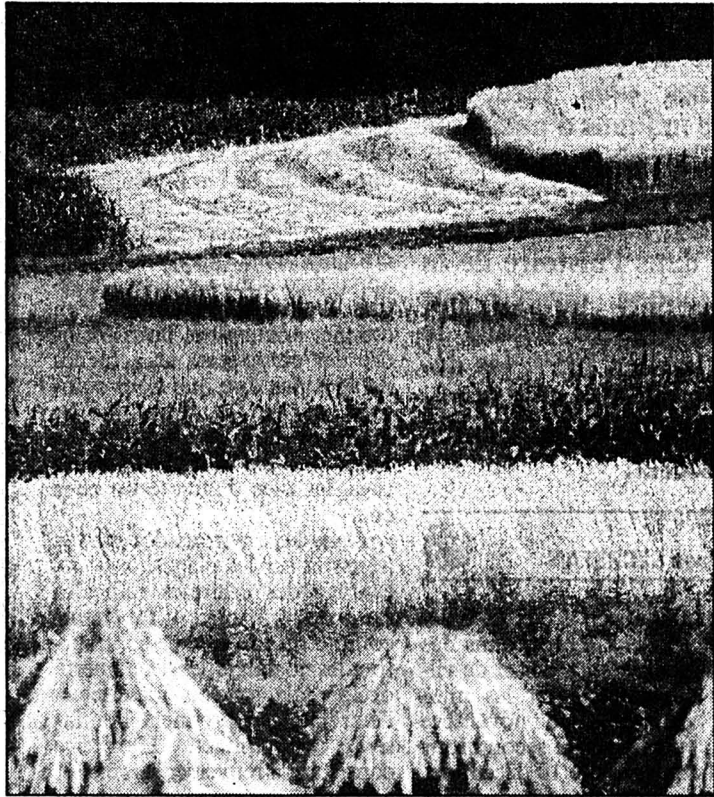
Pour obtenir des rendements réguliers tout en ménageant la nature, il faut aussi engraisser le

sol avec beaucoup de circonspection: par un apport adéquat et mesuré de phosphore, de potasse et d'azote; cela peut se faire avec du fumier, du compost, de la boue d'épuration et d'engrais de commerce. Il faut pourtant relever que le cultivateur doit aussi régler son apport d'engrais en fonction de la nature du sol, du climat et de la catégorie de céréale. A cet égard, les Services de consultation en agriculture sont là pour le conseiller, sur la base de minutieuses analyses du terrain.

CULTURE ÉCOLOGIQUE

Du fait de la pollution croissante de l'environnement, la culture ordinaire des céréales a perdu en importance ces dernières années au bénéfice de méthodes d'exploitation nouvelles. Outre la culture biologique, qui renonce aux engrais du commerce, et la production intégrée, qui recourt avec modération aux moyens de production et engrais disponibles, on parle maintenant de la culture M-Sano et extensive (c'est à dire sans régulateurs de croissance, fongicides et insecticides) des surfaces céréalières fortement accrues ces dernières années et soumises à la culture intensive. Cela représente un pas important dans la direction d'une agriculture conforme à l'écologie et accompagnée de stimulants paiements directs.

(sp/ISP)



Croissance céréalière saine

Sol biologiquement actif et exploitation exercée avec compétences en sont les conditions indispensables.

(sp/ISP)

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (p 23 72 22) Où est la maison de mon ami (Iran), 12 ans, me 20 h 20, sa 17 h 30. CORSO (p 23 28 88) Sister Act (de E. Ardolino avec W. Goldberg), pour tous, tous les jours 19 h, me aussi 15 h. Piège en hauteur (de A. Davis avec S. Seagal), tous les jours 17 h, 21 h. EDEN (p 23 13 79) Albert souffre (de B. Nuytten avec J. Rassam), 12 ans, tous les jours, 18 h 30. Tango (de P. Leconte avec Ph. Noiret, R. Bohringer, T. Lhermitte), 16 ans, tous les jours 21 h, me aussi 16 h 30. PLAZA (p 23 19 55) Le petit prince a dit (de C. Pascal avec Anémone, Richard Berry, Marie Kleiber), pour tous, tous les jours, 21 h, me aussi 16 h 30. Jeux d'adultes (de A.J. Pekula avec Kevin Kline), 16 ans, tous les jours, 18 h 30. Chérie, j'ai agrandi le bébé (de R. Kleiser), pour tous, me 14 h 30. SCALA (p 23 19 18) Héros malgré lui (de S. Frears avec D. Hoffman), 12 ans, tous les jours, 15 h 30, 18 h, 20 h 30.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 15, Héros malgré lui (de S. Frears avec D. Hoffman), 12 ans. APOLLO 2 14 h 45, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, Chaplin (de R. Attenborough), 12 ans. APOLLO 3 15 h, Chérie, j'ai agrandi le bébé (de R. Kleiser), pour tous. 17 h 30, Les nuits fauves (de et avec C. Collard), 18 ans. ARCADES 18 h, 20 h 30, Piège en hauteur (de A. Davis), 16 ans. BIO 15 h, 20 h 30, en V.O., Peter's Friends (de et avec Kenneth Brannagh), 18 h, Dans l'aventure du non, la parole (film-document de C. Schenchzu), débat. PALACE 14 h 30, 17 h 30, 20 h 15, Dracula (d'après B. Stoker, avec G. Oldman, W. Ryder), 16 ans. REX 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 15, Et au milieu coule une rivière (de R. Redford avec B. Pitt), pour tous. STUDIO 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Tango (de Patrice Leconte avec Ph. Noiret), 16 ans.

COUVET

- COLISÉE relâche.

Dixième concert de l'abonnement

L'OSR pour le centenaire

Pour le concert officiel du centenaire, la Société de Musique a invité l'Orchestre de la Suisse romande, avec son chef Armin Jordan. L'événement de la soirée sera la création d'une œuvre de Norbert Moret, Divertimento, pour cor (Bruno Schneider), hautbois (Roland Perrenoud), violoncelle (François Guye), percussion (Olivier Perrenoud) et orchestre à cordes.

Norbert Moret a écrit que par cette œuvre, il voulait s'associer à l'allégresse de la fête, à la joie de ce jour anniversaire, et les titres des trois mouvements (Badinerie, Valse, Fête) sont très explicites. Du texte de Norbert Moret, que l'on trouvera dans le programme et dans la plaquette du centenaire, nous extrayons ces lignes: «La découverte de la percussion contemporaine a été pour moi une véritable révélation. Dans toutes mes pages symphoniques, elle a toujours joué un rôle important. La percussion a sur moi des pouvoirs magiques.»

SUITE DE FAURÉ

Le concert s'ouvrira avec Masques et Bergamasques de Fauré, suite pour orchestre tirée d'une œuvre scénique, avec chant et

danse, que Fauré composa, sur un livret de René Fauchois, et qui fut représentée à l'Opéra-Comique en 1920. Le livret s'inspirait des premiers vers de Clair de Lune de Verlaine: «Votre âme est un paysage choisi / Que vont charmant masques et bergamasques / Jouant du luth, et dansant et quasi / Tristes sous leurs déguisements fantasques.»

Cette œuvre, qui n'a rien d'un pastiche, est un divertissement dans le goût du XVIIIe siècle, avec une ouverture très allègre et souriante, et trois danses: Menuet, Gavotte, Pastorale.

La deuxième partie du concert sera consacrée à la quatrième symphonie de Brahms, composée en 1885. Après une audition privée à Vienne (dans une transcription pour deux pianos), les meilleurs amis de Brahms montrèrent quelque réticence: la gravité de l'œuvre les dérangeait, aussi Brahms avait-il renoncé à la faire jouer, quand Hans von Bülow, qui avait reçu copie des troisième et quatrième mouvements, manifesta son enthousiasme et demanda à Brahms de créer l'œuvre avec l'orchestre de Meiningen, dont il était le chef titulaire.



Armin Jordan A la tête de l'orchestre de la Suisse romande (RTSR)

MÉLANCOLIQUE

Après une préparation minutieuse, Brahms en dirigea donc, dans cette petite ville, la première audition avec un succès qu'il n'espérait pas, et qui se répéta tout au long d'une tournée dans plusieurs villes d'Allemagne et de Hollande. Cette œuvre est très vite apparue comme la plus achevée, mais aussi comme la plus intense, la plus profonde, la plus mélancolique peut-être, des quatre symphonies de Brahms. M. R.-T.

- La Chaux-de-Fonds Salle de Musique Vendredi 26 février à 19 h 30

Vous aurez vingt ans en l'an 2000

La Bourse à Farinet en point de mire

Le slogan est accrocheur: «Vous aurez vingt ans en l'an 2000!». Excellente aubaine pour concevoir un projet original et insolite. C'est l'idée que la Radio romande a lancée dernièrement avec le concours de sept quotidiens des sept cantons romands (y compris Berne), à l'enseigne de la «Bourse à Farinet».

Pour participer à cette bourse, il faut remplir quelques conditions de base. Evidemment, critère déterminant, vous devez avoir vingt ans en l'an 2000, c'est-à-dire que vous devez être nés en 1980. Il est également possible de concourir en groupe ou en classe. Ensuite, il serait bon d'avoir un projet enthousiasmant à réaliser.

Quand vous aurez trouvé le rêve fantastique que vous souhaitez concrétiser, il ne vous reste dès lors plus qu'à vous inscrire. Pour ce faire, vous rédigez le résumé de votre projet sur un

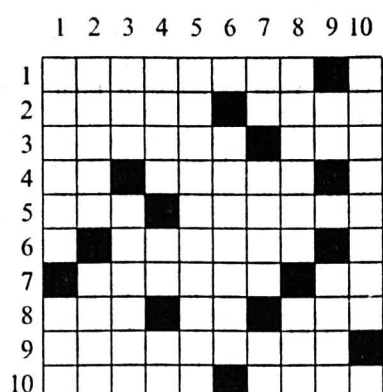
feuille A4 et vous l'adrez à L'Impartial, jusqu'au 15 mars.

N'oubliez pas de joindre vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et date de naissance. Les six meilleurs projets seront sélectionnés pour participer à la finale cantonale. L'heureux (ou heureuse) élu(e) sera désigné en mai par un jury pour prendre part à la finale des candidats romands. Les sept vainqueurs cantonaux bénéficieront du soutien de parrains qui les accompagneront durant deux jours au mois de juin dans un centre touristique romand. C'est là que sera choisi le vainqueur de la Bourse, au cours d'une manifestation organisée par la Radio romande et les Amis de Farinet.

Adressez votre inscription et votre projet à L'Impartial, «Bourse Farinet»; 14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds. Dernier délai d'envoi; 15 mars 1993. (nm)

MOTS CROISÉS

No 299



Horizontalement: 1. Parapluie pliable (nom composé). 2. Constellation. - Montagne de Thessalie. 3. Petite libellule bleue. - Durillon. 4. Donc appris. - Famille nombreuse. 5. Possessif. - Singes d'Amérique du Sud. 6. Nourriture des animaux en général. 7. Jeune fille prétentieuse. - A moi. 8. Eclat de voix. - Saint... des Pyrénées. - Textile. 9. Cavités au-dessous de la jonction du bras avec l'épaule. 10. Récipient de bois. - Couche pigmentaire de l'iris.

Verticalement: 1. Pains grillés. - Cabriolet d'autrefois. 2. Instrument d'église. - Implora. 3. Autrefois, dans la Russie tsariste, communauté villageoise. - Minerai de nickel. 4. Plante cultivée pour ses graines comestibles. - Actinium. - Stère. 5. Mot... pour bruit. 6. Sans affectation. 7. Cobalt. - Dans le Cher. - Déchiffré. 8. Pause... au cours d'un voyage. - Monnaie bulgare. 9. A lui. - Enjeu d'un pari. 10. Gri-gri.

Solution No 298

Horizontalement: 1. Résumé. - Lés. 2. Arénuleuse. 3. Mi. - En. - Té. 4. As. - Viandis. 5. Strontium. 6. Saül. - Eupen. 7. Il. - Tasse. 8. Sérac. - Roi. 9. Ain. - Miss. 10. Alinéa. - Été. Verticalement: 1. Ramassis. 2. Eristale. 3. Se. - Ru. - Rai. 4. Univoltain. 5. Mû. - In. - Acné. 6. Eléates. 7. Ennius. 8. Lu. - Duperie. 9. Estime. - Ost. 10. Sées. - Noise.

Bulletin-réponse



En collaboration avec: L'Impartial, Journal du Jura, Le Pays, La Liberté, La Tribune de Genève, 24 Heures, Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Vingt en 2000

Vous aurez 20 ans en l'an 2000

Je m'inscris pour la «Bourse à Farinet». Jusqu'au 15 mars au plus tard je vous ferai parvenir le projet, le rêve que j'aimerais réaliser pour mes 20 ans.

Form with fields for: Nom: , Prénom: , Adresse: , NP: , Localité: , No Tél: , A adresser à: L'Impartial, «Bourse Farinet» 14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds

## Troisième tour d'élections à Cuba

## Bulletins secrets sous contrôle

Sur fond de blocus économique renforcé, imposé par les Etats-Unis le 26 octobre 1962 et contesté aux Nations Unies par un vote favorable à Cuba trois semaines plus tard, les onze millions d'habitants de l'archipel cubain se préparent à voter. Ce 24 février, pour la première fois dans l'histoire de la république dirigée par Fidel Castro depuis le 1er janvier 1959, les députés de l'Assemblée populaire sont élus à bulletin secret.

queues le soir ou le week-end pour des pâtes pas toujours agrémentées de poisson, des pizzas ou des hamburgers de qualité médiocre, des glaces beaucoup moins variées qu'autrefois mais par contre toujours excellentes.

Contrairement à la plupart des analyses lues aux Etats-Unis et en Europe, quatre semaines passées à La Havane, à la fin de l'année écoulée ne m'ont cependant pas laissé l'impression que le régime castriste est sur le point de s'écrouler. Souvent, les critiques émises en surface et en apparence sont modérées lorsque le visiteur étranger s'en étonne: «Attention, nous plaignons des complications actuelles ne veut pas dire que nous sommes contre la révolution», m'ont dit bon nombre des Cubains que j'ai côtoyés dans les rues, les files d'attente ou chez eux.

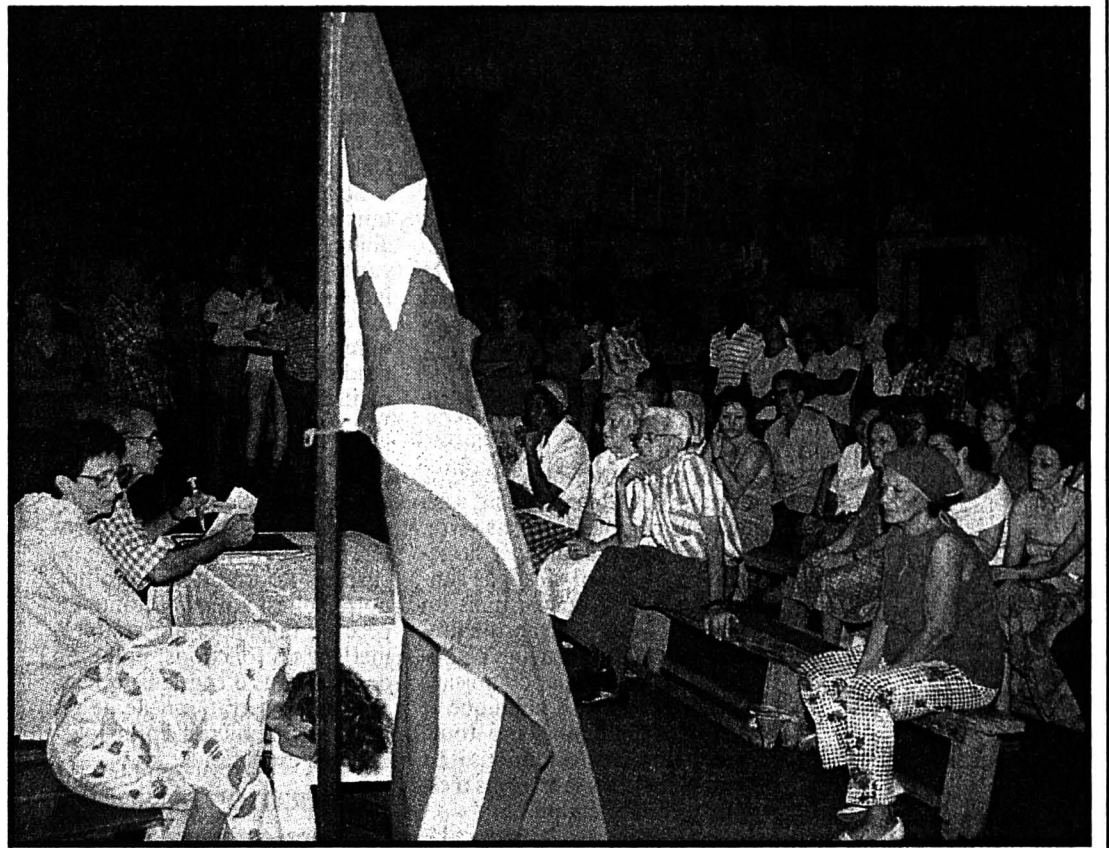
Dans les environs des grands hôtels et sur les plages, le pourcentage des critiques radicales est important mais il faut tenir compte du fait que ce sont surtout les nostalgiques de la liberté occidentale, parfois idéalisée à l'extrême, qui prennent l'initiative du contact. L'exercice consistant à renverser les rôles et à aborder des personnes sortant en groupes ou en famille m'a permis de le constater.

Par Jacques SECRETAN

Les candidats en lice ont été désignés en deux temps, dans des assemblées de quartier et de villages supervisées par les militants du parti, en novembre 1992, puis lors d'un second tour à bulletin secret le 10 décembre. C'est ce jour-là qu'un officier déserteur des forces aériennes a choisi d'aller rechercher sa femme et ses enfants, virtuellement prisonniers dans l'île, dans une opération de sauvetage aux commandes d'un petit avion de plaisance piloté depuis Miami. Dans la presse occidentale du lendemain, l'exploit de l'ex-commandant de l'armée de l'air qui livra son Mig soviétique aux Américains en 1989, éclipsa l'annonce même de la tenue d'élections nationales à Cuba.

## QUÊTES ALIMENTAIRES

Vivre à Cuba en 1993 n'est pas une sinécure. Pour les mères de famille en particulier, la recherche des aliments susceptibles d'améliorer le maigre ordinaire occupe l'essentiel du temps libre. Queues durant la semaine pour obtenir du pain, du café ou des fruits de second choix (les plus beaux sont réservés aux touristes et à l'exportation),



## La Havane

Premier tour d'élections, le 27 novembre 1992 dans un des nombreux quartiers de la capitale cubaine: la désignation des candidats a commencé par des votes à main levée. (Photos Secretan)

manque de dollars ou autres devises fortes aujourd'hui exigées en paiement, il faut couper dans tous les budgets. La consommation de carburant est limitée par la suppression de trois lignes de bus sur quatre, des milliers d'ouvriers en sont réduits à se tourner les pouces dans des entreprises dont la production n'est pas considérée comme vitale à la survie du pays.

## PRIORITÉ AU LAIT

Entre l'achat d'un million de tonnes de pétrole supplémentaire (sur les six à sept millions manquants) qui aurait permis à l'économie de respirer un peu mieux, et le lait en poudre nécessaire à garantir le litre quotidien à tous les enfants de moins de sept ans, Fidel a choisi le lait. Il l'a dit lors de son traditionnel discours à la nation, prononcé à fin novembre, annonçant le début de la récolte de sucre. Celle-ci mobilisera, comme chaque année, des centaines de milliers de bras jusqu'en mai ou juin 1993, pour un profit toujours en recul au fur et à mesure que les années passent, en raison de la baisse des cours sur le marché international.

Communisme oblige, l'économie planifiée garantit à quelques détails près des conditions

de vie semblables d'un bout à l'autre de la République. Ainsi, l'école et les soins médicaux restent-ils gratuits pour tous, non sans quelques artifices pas toujours appréciés comme le remplacement de certaines anesthésies locales par une désensibilisation à l'acupuncture.

Impressionnés par la dégradation du niveau de vie dans l'ex-URSS ou le Nicaragua post-sandiniste, bien pire que chez eux, la majorité des Cubains valorisent encore ces acquis. C'est ainsi qu'à Cuba, les enfants peuvent jouer dans les rues sans avoir besoin de cirer les chaussures, de mendier, de vendre ou de se vendre comme partout ailleurs dans les pays avoisinants.

Une partie importante des jeunes reçoivent néanmoins à devoir se passer de discos et chaînes stéréo à la mode, dont jouissent le million et demi d'exilés de Miami ou de Chicago. D'autres acceptent ces privations comme un service rendu à leur patrie, confrontée au géant nord-américain.

## MARINES INDÉSIRABLES

Installés sur territoire cubain depuis le début du siècle, les marines américains occupant les 116 km<sup>2</sup> de la base de Guanta-

namo ne voteront évidemment pas ce mercredi. Seuls leurs employés cubains devraient quitter l'enceinte bordée de miradors et de barbelés pour exercer leur droit de vote dans la province la plus orientale de la grande île, à plus de mille kilomètres de La Havane.

Quant aux détenus politiques, dont le nombre n'est pas communiqué par le gouvernement castriste notamment en raison du refus américain de restituer la terre usurpée à l'Etat cubain, ils ne voteront pas non plus. «Ils sont plusieurs milliers», m'a confié un prêtre sous le couvert de l'anonymat.

«Pour nous, le premier droit de l'homme est de vivre décemment, ce qui nécessite une répartition équitable des biens. Ceux qui militent contre l'Etat peuvent être emprisonnés parce qu'ils mettent en danger le droit de vivre de nos enfants», m'a rétorqué un fonctionnaire officiel.

D'opinions divergentes, ces deux personnalités se rejoignent pourtant lorsqu'il s'agit de condamner l'embargo des USA: l'un et l'autre déplorent que les cubains aient à en souffrir plus que jamais, 32 ans et demi après son instauration qui remonte au 19 octobre 1960.

## LA VOIX DU CŒUR N'A PAS D'ÂGE

En me communiquant son adresse, à l'issue d'une conversation animée d'une bonne heure à quatre sur les avatars et les avantages du communisme à la cubaine, Yorka Rosales Gonzales a ajouté avec un sourire enjoué «Planeta Tierra» (planète terre) à côté du nom de La Havane et de Cuba. Etudiante en biologie marine de 22 ans, cette jeune femme aime son pays et regrette l'isolement dans lequel il se trouve par la faute des chefs d'Etat qui maintiennent le monde sous tension.

Elle-même et ses deux amis, avec lesquelles j'ai marché trois ou quatre kilomètres dans la capitale cubaine, n'ont rien de fanatique. Les difficultés du rationnement, la rareté des cafés et des lieux publics où l'on sert uniquement deux ou trois tisanes ne les empêchent pas de garder le sourire et le sens de l'humour. Cette caractéristique de bonne humeur antillaise, je l'ai retrouvée chez des dizaines de personnes de tous âges. Elle m'est apparue bien différente de la morosité rencontrée par exemple en Russie et en Biélorussie dans les années septante.

«Je pense que le peuple cubain dispose d'un maximum d'ouverture, qu'il est l'un des mieux disposés du monde pour établir des relations fraternelles avec tous les autres peuples», m'a déclaré pour sa part Roberto Paineira Laffita, un ingénieur du son de 47 ans habitué à travailler avec des cameramen cubains aussi bien qu'avec des envoyés spéciaux étrangers.

Les Cubains ouvrent leur maison et leur cœur à tout étranger de passage, je l'ai apprécié grandement et c'est vrai aussi bien pour les partisans du régime que pour les opposants. Parmi ces derniers très rares sont ceux qui désirent une intervention extérieure susceptible de renverser Fidel et ses compagnons par la force: comme dans n'importe quel autre pays, les habitants aspirent à vivre en paix et la plupart apprécient ce privilège, rare à l'heure actuelle dans les zones dites conflictuelles.

Dans une des discussions réunissant des personnes de toutes les générations et couleurs, durant la demi-heure que dura ce jour-là l'attente des glaces sur une terrasse, un ingénieur naval de 32 ans, de retour depuis trois ans des ports de l'ex-URSS sur la mer Noire avait les larmes aux yeux. «J'ai connu des régions en paix et j'ai des amis qui ont été tués là-bas sur une plage bombardée, je n'arrive pas à y croire», a-t-il révélé. A ses côtés, sa fille de onze ans, née en Georgie, s'était arrêtée de jouer quelques instants avec les copains de son âge dont elle venait de faire connaissance dans la file d'attente.



## Magasins et restaurants pour touristes

Les dollars et autres devises fortes - que les Cubains n'ont pas le droit d'acquérir - permettent à leurs détenteurs d'acheter de tout et à très bon compte.

## Mains levées dans la nuit

Du 15 au 29 novembre 1992, le 1er tour des élections législatives cubaines avait un petit air de landsgemeinde helvétique. Convoqués en assemblées tenues en début de soirée d'un bout à l'autre du pays, les citoyens âgés de plus de seize ans étaient réunis pour désigner à main levée des milliers de personnes sur lesquelles leurs voix allaient se reporter par circonscription le 10 décembre, date du second tour. Dès cette étape-là, le vote a eu lieu à bulletin secret.

Pour comprendre la portée des résultats qui tomberont ces prochains jours, il vaut la peine d'avoir présentes à l'esprit les conditions dans lesquelles les Cubains ont effectué la première étape de cette première élection nationale à bulletin secret.

En présence des habitants de leur quartier ou de leur village, donc des responsables politi-

ques locaux et des délégués des CDR (Comités de défense de la Révolution) plus ou moins vigilants et redoutés selon les cas, les personnes présentes avaient chacune le droit de proposer un candidat de leur choix.

«Je présente à l'Assemblée le compagnon Miguel Tal, c'est une figure du quartier que la plupart d'entre vous connaissent pour son dévouement et son engagement de longue date pour la bonne entente de notre communauté, etc, je vous engage à voter pour lui...»

En moyenne, les assemblées ont regroupé entre cent et trois cents personnes, l'indice de participation avoisinant 70% à ce stade initial du processus. Il est des cas où malgré l'influence hégémonique du parti communiste, le candidat officiel n'est pas passé: sanction d'une conduite et d'attitudes réprou-

vées par les habitants de son voisinage.

## (BANCS) À L'AIR LIBRE

«Par rapport aux Américains qui doivent se déterminer à partir de promesses faites à la télévision et au long d'une campagne qui coûte des fortunes, nous élisons des gens que tout le monde connaît», m'a déclaré le président d'une assemblée à laquelle j'ai assisté au soir du samedi 27 novembre, dans une rue du centre de La Havane. Les citoyens et citoyennes des maisons avoisinantes se réunirent pendant trois petits quarts d'heure, sur et autour de bancs disposés à l'air libre en quelques minutes. Ce petit monde était éclairé par une seule ampoule faisant tache dans l'obscurité de la capitale, conséquence du rationnement énergétique.